

POUR UN
MEILLEUR SERVICE
LUNDI AU VENDREDI
8H00 À 20H00
SAM.: 9H00 À 14H00
DIM.: 16H00 À 18H00
LES MOULÉES
PROPLAN
PURINA
NICHERIE
CHICOUTIMI
545-2473

le **QUOTIDIEN**


du Saguenay-Lac-Saint-Jean

19e année N° 275

Le mercredi 26 août 1992

40 pages

60c plus taxes


**Clinique
de varices**
du
Dr. V.B. Nguyen, M.D.
Traitements des varices,
hémorroïdes et couperose
413, rue Racine Est, Suite 100,
C.P. 4, Chicoutimi, Qc. G7H 5B5
Tél.: 1 (418) 545-9161

Fêtes du 150e

**«Le succès
dépasse les
espérances»**

— Lucien Gendron
page 6

Rue Louvois
à Chicoutimi

**Les travaux
commandent
une dépense
de 500 000 \$**

page 9

Championnat
de baseball

**Besoin de
lanceurs
chez les
Voyageurs**

page 38

Deux Jonquiéroises réalisent un rêve

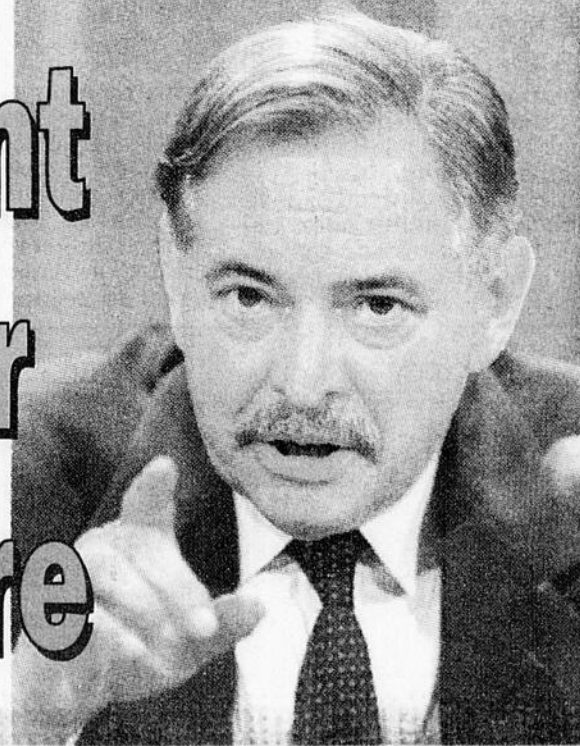
Un clip avec les BB



BLOC
QUI

Alma

Rassemblement à forte saveur pré-référendaire



(Photos PC)

page 4

Fusillade à Concordia

Accusations portées contre Fabrikant

MONTREAL (PC) — Le professeur Valery Fabrikant, âgé de 52 ans, de la faculté de génie de l'université Concordia qui a été accusé hier de deux meurtres prémédités et trois tentatives de meurtre, avait en sa possession trois armes à feu. Pour deux de ces armes, son épouse avait obtenu un permis d'utilisation temporaire pour une durée d'un mois, le 13 août dernier.

En raison du décès, hier en fin de journée, du professeur d'ingénierie mécanique Aaron Jaan Saber, 46 ans, des balles reçues à la tête et au

côté, les accusations de meurtre seront vraisemblablement portées à trois.

Le drame qui a causé la mort immédiate de Michael Hogden (professeur adjoint de chimie et de biochimie) et du vice-doyen Matthew Douglas s'est produit lundi en fin d'après-midi au pavillon Henry F. Hall, du campus Sir George William de l'université Concordia, au centre-ville de Montréal.

L'accusé a une femme et deux enfants, une fille de huit ans et un garçon de 10 ans. A son arrivée en Cour, hier, M. Fabrikant a d'abord répudié

son avocat Pierre Poupart.

«A défaut de trouver un avocat prêt à partager mon idéologie de défense, je vais devoir me représenter moi-même», a-t-il dit d'une voix assurée au juge Micheline Corbeil-Laramée.

M. Fabrikant a expliqué qu'il cherchait un avocat pour l'aider à l'orienter dans les procédures, un point c'est tout.

Quand le procureur de la Couronne, André Vincent, lui a demandé s'il comprenait les chefs d'accusation portés contre lui, M. Fabrikant a répondu par l'affirmative, d'un ton

excédé. Puis, il a accusé les policiers de lui avoir retiré sa chemise et ses lunettes pour le faire paraître ridicule.

La date de son enquête préliminaire sera fixée le 2 septembre prochain.

Outre les accusations de meurtre et tentative de meurtre, Valery Fabrikant est accusé de séquestration et menace de mort et d'avoir utilisé des armes au moment de la commission d'actes criminels.

Autres textes
en pages 16 et 17



Valery Fabrikant

Agression sexuelle

Claude Voyer devra subir un autre procès

par Claude Côté

ALMA (CC) - Claude Voyer, un récidiviste de Métabetchouan qui a déjà été condamné à des peines de 12 et 21 mois de prison pour des crimes à caractère sexuel, devra une fois de plus subir son procès relativement à une accusation d'agression sexuelle sur une concitoyenne d'une quarantaine d'années.

Le juge Lucien Tremblay, de la Cour du Québec, l'a effectivement cité à procès, hier, au Palais de justice d'Alma, après avoir entendu la preuve présentée par la poursuite dans le cadre de l'enquête préliminaire.

Selon le témoignage de la présumée victime, les faits reprochés à Voyer se seraient produits aux petites heures du matin du 15 juillet dernier, à la halte routière du rang Caron

dans le secteur de Métabetchouan.

Revenant de travailler comme serveuse de bar à Roberval, la dame en question se serait arrêtée dans un établissement de Métabetchouan pour y prendre quelques consommations. «A plusieurs reprises, Voyer, qui était assis à côté de moi au bar, a posé sa main sur ma cuisse, de sorte que j'ai dû le repousser assez vivement pour qu'il cesse ce manège», a-t-elle raconté.

Et, alors qu'elle allait quitter les lieux, la quadragénaire aurait accepté de laisser monter Voyer (elle le connaissait déjà) dans sa voiture afin de le reconduire chez lui. «Mais, dit-elle, lorsque je suis arrivée près du domicile de ses parents, il a affirmé que ces derniers étaient déménagés dans le rang Caron.»

Ennuyée de devoir ainsi faire un détour en dehors du village, la présumée victime se serait tout de même dirigée vers l'endroit indiqué. Toutefois, à la hauteur de la halte routière, il y a eu un changement de programme: Voyer aurait forcé son «taxi» à s'y arrêter. «Il prétendait que sa voiture était restée là en stationnement, ce qui m'a semblé tout à fait invraisemblable», a mentionné la dame.

Incapable de le faire descendre de sa voiture ou de quitter les lieux, la femme affirme que Voyer se serait jeté sur elle en cherchant à l'embrasser et à l'attoucher sexuellement. Et, comme elle repoussait carrément ses assauts et qu'elle criait, Voyer lui aurait mis une main sur la bouche et l'aurait empoignée à la gorge en lui faisant comprendre clairement qu'il était inutile de s'obstiner. Elle aurait donc dû se soumettre à certains actes par lesquels Voyer aurait vainement tenté, durant plus d'une heure, de trouver quelques satisfactions sexuelles.

Fatiguée, la dame aurait exigé un peu de répit. Réclamant à son présumé agresseur du feu pour s'allumer une cigarette, elle aurait profité du fait que ce dernier était occupé à chercher des allumettes pour déguerpir. «Je m'étais discrètement préparée à ça depuis un moment en enlevant mes souliers et en cachant la clé de contact dans ma poche», dit-elle.

Voyer aurait bien cherché à l'agripper, mais la dame serait parvenue à s'en détacher pour s'éloigner à la course et se réfugier dans une maison du voisinage.

Cette nuit-là, Claude Voyer, dont la défense est assurée par Me Pierre Gagnon de Chicoutimi, avait sûrement consommé des boissons alcooliques, mais, selon la présumée victime, il ne paraissait pas en état d'ébriété avancé.

Sur cette dernière remarque, la poursuite, représentée par Me Denis Dionne, substitut du procureur général, a déclaré sa preuve close pour

les fins de l'enquête préliminaire. Et, considérant qu'il y avait suffisamment de preuve, le juge Tremblay a cité Voyer à procès sur l'accusation d'agression sexuelle portée en vertu de l'article 271 (1) a) du Code criminel.

Le procès devant un juge de la Cour du Québec a été fixé au 28 septembre pro forma. Il en est de même de la tenue de l'enquête sur mise en liberté à laquelle Voyer a renoncé jusqu'à maintenant.

Météo

Min.: 13
Max.: 25

Les régions les plus au nord et à l'est sont déjà sous l'influence d'un creux barométrique qui donne des averses et même des orages isolés. La progression vers le sud de ce système est très lente, si bien que les régions du sud bénéficieront d'une autre belle journée, mercredi.

Le front froid associé à cette dépression balayera le Québec d'ouest en est, jeudi, donnant des averses sur son passage. Derrière ce front, on aura droit à quelques éclaircies.

Saguenay, Lac St-Jean, La Tuque, réserve faunique des Laurentides:

Nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses le matin. Pluie intermittente l'après-midi. Max. près de 25. Vents de 20 à 40 km/h en après-midi.

Jeudi: 60 pour cent de probabilité d'averses en matinée. Des éclaircies par la suite. Min. près de 13. Max. près de 20.

Faits divers

Raymond Lebel plaide coupable

CHICOUTIMI (PC) — Un prêtre du diocèse de Chicoutimi, Raymond Lebel, 57 ans, a plaidé coupable, hier, aux accusations de grossière indécence qui pèsent contre lui. Il était l'ancien curé de la paroisse Saint-Georges de Jonquière.

Les événements qui ont eu lieu en 1980 et en 1984 impliquaient des garçons à l'époque âgés de 17 ans et celui qui s'est déroulé en 1991, un adolescent âgé de 13 ans.

Dans les deux premiers cas, il s'agit d'accusations de «grossière indécence», une infraction que les dernières modifications du Code criminel tiennent maintenant pour une modalité de l'«agression sexuelle».

Dans la forme qu'elle avait au moment des deux premiers incidents, l'infraction peut mériter un maximum de cinq ans de prison, tandis que l'incitation à des contacts sexuels appelle au plus dix ans d'incarcération. La cour prononcera la peine le 25 novembre.

Identité

SAINT-GEORGES (PC) — La Sûreté du Québec a révélé, hier, l'identité des deux Beaucerons qui sont morts brûlés dans une voiture qui a fait une embardée sur la route 108, à Saint-Alfred, tôt lundi matin.

Il s'agit d'Alain Labbé, 24 ans, de Saint-Georges de Beauce, qui était vraisemblablement au volant de la voiture, et de Steeve Létourneau, 21 ans, de Saint-René, également en Beauce.

Pas possible

Un pays exceptionnel

MOSCOU (Reuter) — Des commerçants du port russe de Severomorsk à court de fonds ont imaginé une solution originale: rendre la monnaie en préservatifs.

La télévision russe a déclaré mardi que les propriétaires de kiosques à journaux avaient commencé à fournir des préservatifs — notamment aux soldats — à la place des billets d'autobus, des biscuits ou des petits sachets de sel qui remplaçaient habituellement la menu monnaie.

On ignore si les commerçants entendent ainsi participer à la lutte contre le sida ou s'ils cherchent à écouler un stock.

Dans le même reportage, la télévision russe a rapporté que que les dirigeants d'un élevage de volailles avaient décidé de payer les employés avec des oeufs.

«Nous vivons vraiment dans un pays exceptionnel», a dit le présentateur.

Sommaire

Arts	20
Bandes dessinées	18
Bourse	24-25
Détente	19
Décès	29-30
Finances	23
Horoscope	19
Petites annonces	26 à 29
Sports	31 à 39
Télévision	18

La Quotidienne

A trois chiffres
6-1-3
A quatre chiffres
0-9-2-6

ABONNEMENT 545-4664

Le Quotidien
1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque Nationale du Québec
Envoi de publication - Enregistrement no. 3213.
Port de retour garanti.

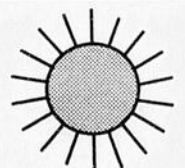


Recyclez ce journal

Marées

CHICOUTIMI - La marée sera basse à 09h30 (0m6) et haute à 14h25 (4m2). Elle sera à nouveau basse à 21h25 (0m5) et haute à 02h40 (5m2).

LA BAIE - La marée sera basse à 08h15 (0m6) et haute à 14h20 (4m7). Elle sera à nouveau basse à 20h20 (0m7) et haute à 02h40 (5m7).



Lever: 5h54
Coucher: 19h36

Clip avec les BB

Un rêve se réalise pour deux Jonquiéroises

JONQUIERE (SL) — Les Jonquiéroises Isabelle Vermette, 12 ans et Manon Sonier, 11 ans, ont réalisé un rêve commun qu'elles n'avaient jamais osé imaginer vivre, même dans leurs moments les plus fous.

Tourner un vidéo-clip avec leurs idoles, le groupe pop les BB.

Dimanche dernier, les deux jeunes filles se sont fièrement rendues sur le lieu de tournage extérieur du vidéo produit par Cinoche Film comme support à la chanson «Seul au combat» du groupe vedette.

C'est en participant à un concours lancé sur les ondes de la station radiophonique CJAB-FM que les deux adolescentes ont mérité la chance de faire partie d'une scène du vidéo.

Les BB ont recruté 55 jeunes, presque tous de la région de Montréal, à l'exception de

nos deux Saguenéennes et d'une Madelinienne, pour faire le chœur et reprendre le refrain de la chanson qui appelle à la protection de l'environnement de la planète.

«C'était le fun» raconte Isabelle, encore émue de son voyage.

«On rêvait à cela depuis longtemps».

En personne, le batteur François Jean, le bassiste Alain Lapointe et le chanteur Patrick Bourgeois se sont montrés d'une grande gentillesse pour leurs invités d'un jour.

Les scènes de tournage avaient lieu dans un champ de Contrecoeur, tout près de Sorrel et les musiciens se sont rendus disponibles pour discuter, poser en compagnie de jeunes et donner quelques autographes, après le travail.

Traités aux petits soins, les jeunes ont terminé leur jour-

née au cours d'un repas avec leur groupe favori.

Isabelle en a gardé un agréable souvenir: «Ils sont super-fins.»

Pour sa part, Manon avait déjà assisté à un spectacle des BB, mais n'avait jamais cru, elle non plus qu'elle se retrouverait à Musique Plus dans un vidéo-clip.

Manon associe son aventure à un rêve de jeunesse: «Les BB sont gentils et nous ont donné toutes les entrevues que nous voulions. Ils aiment les jeunes.»

Le vidéo de «Seul au combat» fera une première présence à l'écran à Musique Plus, vers le 19 septembre prochain, selon Suzan Méthot de Cinoche Plus.

Fort à parier que deux familles et des tas de leurs amis se retrouveront dans une soirée popcorn pleine d'entrain pour saisir cet instant de lumière.



CONTRECOEUR — Les Jonquiéroises Isabelle Vermette et Manon Sonier posent en compagnie des BB sur les lieux du tournage de «Seul au combat».

Denis Lévesque reçoit la visite d'un huissier

CHICOUTIMI (SL) — Aujourd'hui de son entrée en ondes, à la station radiophonique CJMT, l'animateur Denis Lévesque a reçu par huissier un avis de son ancien employeur Radiomutuel l'enjoignant de cesser d'y travailler dans un délai de moins de 24 heures, sinon il s'expose à payer 100 000 \$.

Radiomutuel a fait livrer sa missive vers 10h00 hier matin, soit quelques minutes après qu'il eut terminé son émission matinale.

Le nouvel animateur de CJMT était déjà à l'emploi de Radiomutuel pour CJRP à Québec au moment où il a signé, vendredi soir dernier, un autre contrat avec la station chicoutimienne d'une durée de quatre ans.

Dans son premier contrat avec Radiomutuel, Denis Lé-

vesque avait accepté, sous peine de compensation financière à ne pas travailler pour un concurrent ni à Québec ni au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Selon les termes de ce contrat, Lévesque s'était engagé à verser 100 000 \$ à Radiomutuel advenant manquement à son engagement.

La lettre est signée de la main d'André Gagnon, vice-président opérations-Québec de Radiomutuel qui détient la responsabilité de prendre toutes les décisions qui s'imposent pour relancer à plein régime les opérations à CKRS-Radio.

Pierre Pascau

Chez Télémedia et CJMT, on prend l'affaire avec un grain de sel en relayant l'avis au

contentieux de l'entreprise.

Selon la directrice de la programmation de CJMT, Sara Tremblay, Télémedia et Lévesque n'ont pas l'intention de s'en laisser imposer.

Mme Tremblay rappelle le cas de l'animateur montréalais de CKAC, Pierre Pascau, qui a échappé à une proscription semblable qui l'empêchait de travailler dans les environs de Montréal.

Pierre Pascau, en dispute avec une collègue animatrice, avait claqué la porte pour se retrouver à CKVL-Verdun, une station indépendante des grands réseaux.

Télémedia n'avait alors pu convaincre un juge d'interdire à Pierre Pascau de maintenir son émission à la station verdunoise.

Par ailleurs, le service de la

publicité de CJMT n'échappe pas au branle-bas de combat. Deux de ses six conseillers publicitaires, dont le directeur des ventes Lewis Gagnon, ont été remerciés de leurs services dans le cadre d'une restructuration, selon Mme Tremblay.

Cayer nie

Joint hier en fin d'après-midi, l'ancien animateur de «La région d'abord» Jacques Cayer a nié s'être entendu verbalement avec le directeur de CJMT Pierre Tremblay pour renouveler son contrat avant de passer avec armes et bagages à CKRS-Radio.

Cayer admet avoir discuté et rencontré le directeur Pierre Tremblay, mais que la volonté de ce dernier de consulter la direction de Télémedia avant

d'accéder à son exigence d'un contrat à plus long terme équivalait à se retrouver devant rien.

Le jour même, il était invité par Radiomutuel qui lui offrait un contrat de trois ans surpassant la première année de ce que CJMT lui avait offert.

Cayer se défend bien d'avoir marchandé.

«Je n'ai même pas fait de surenchère. On m'a dit on t'offre ça, de telle façon et, pour trois ans. J'ai accepté».

Le salaire de Jacques Cayer variera selon sa performance en ondes et il pourrait atteindre 75 000 \$ par année, selon lui, si les sondages BBM qui mesurent la fidélité de l'auditoire le proclament numéro un dans le central (la conurbation Chicoutimi-Jonquière-Ville de La Baie).

Relance de l'usine de Chambord

Les producteurs vont rencontrer Rexfor

CHICOUTIMI (YB) — Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay du Saguenay-Lac-Saint-Jean rencontrera sous peu la compagnie Rexfor en prévision de la négociation prochaine avec le consortium bancaire, propriétaire de l'usine de panneaux gaufrés de Chambord.

Un porte-parole de la direction de Rexfor a confirmé hier que cette prochaine ronde de discussions devrait mener,

cette fois-ci, à une entente définitive entre les parties intéressées et partant à la réouverture de l'usine de Chambord.

Le même porte-parole souligne que le fait que le groupe d'affaires franco-ontarien Malette qui lorgnait il y a quelques mois la direction et le contrôle de l'usine Norbord et qui ne partageait pas les vues du Syndicat des producteurs de bois, n'est plus à toutes fins utiles dans le dossier.

Demande des ministres

Attaché de presse du bureau du ministère des Forêts, Robert Boulay a indiqué hier que les discussions tenues la semaine dernière à Québec entre les ministres Albert Côté et Gaston Blackburn (MLCP) et les représentants du consortium bancaire ont effectivement relancé le dossier. «Essentiellement, les ministres ont demandé aux représentants des institutions financi-

res de négocier avec le groupe régional intéressé à mettre la main sur Norbord. Le ministre Côté a rappelé d'autre part aux représentants du consortium que Rexfor est intéressée à s'associer au groupe régional et à s'impliquer tant au plan financier qu'au plan de la gestion de l'usine.

Dernier droit

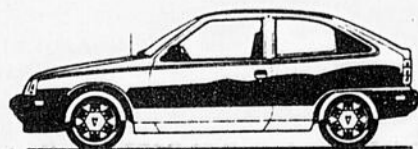
Porte-parole du Syndicat

des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Daniel Fillion a indiqué hier que la rencontre à venir avec Rexfor et la demande récente formulée par les ministres Côté et Blackburn au consortium devrait paver la voie à un heureux dénouement.

«Il y a encore beaucoup à faire avant d'arriver au fil d'arrivée mais l'on peut dire que nous sommes maintenant dans le dernier droit», conclut-il.

Pontiac Lemans 92

Transmission automatique, 4 portes
radio AM/FM cassette
2 blancs,
1 rouge



La photo peut différer

Super liquidation du Club Select Chic

\$ Prix club \$
8,495\$

Tous nos modèles
sont réduits à prix Club



Pontiac Buick Asuna

DÉPARTEMENT DES USAGÉS
80 Racine, Chicoutimi
696-2226 SANS FRAIS: 1-800-463-6525

Parizeau et Bouchard à la tribune

Les forces nationalistes convergent vers Alma

ALMA (RGT) — Les forces souverainistes de la région convergeront vers Alma, ce soir, où se tiendra un rassemblement à forte saveur pré-référendaire, alors que le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, et le chef du Bloc québécois, Lucien



Rémi-Gilles Tremblay

Bouchard, monteront sur la même scène pour la première fois depuis l'annonce de l'entente constitutionnelle intervenue samedi dernier.

Au cours d'un entretien téléphonique, vers 15 h 30, hier, le député de Lac-Saint-Jean et Whip du Parti québécois à l'Assemblée nationale, Jacques Brassard, qui grimpera sur scène aux côtés des deux chefs souverainistes, évite cependant de présenter l'événement tel un lancement de campagne pré-référendaire.

«Quand on regarde aller M. Bourassa, il n'est pas certain qu'il y aura un référendum, lance M. Brassard, mais avec l'entente constitutionnelle intervenue en fin de semaine, l'événement prend évidemment une importance toute spéciale», s'empresse d'ajouter le Whip du Parti québécois.

D'autant plus que toute la presse nationale a déjà manifesté son intention d'être sur place et que la participation des péquistes de tous les comtés de la région a été sollicitée pour l'occasion.

De source sûre, il apparaît que les organisations péquistes des circonscriptions de Chicoutimi et de Jonquière ont déjà nolisé chacun au

moins trois autobus. Environ 300 personnes. De là à croire que l'objectif de 500 participants avancé par le député Brassard et le personnel de son bureau de comté, à Alma, sera largement dépassé, il n'y a qu'un pas.

Par ailleurs, il apparaît qu'au moins deux autres députés du Bloc québécois, Gilles Duceppe, de Laurier-Saint-Marie, et Mme Pierrette Venne, la présidente du caucus des députés du Bloc, se joindront à leur chef lors du rassemblement de ce soir, prévu pour 19 h 30, à la salle Piékouagami du Motel Universel.

Tournée

En route pour la circonscription de Deux-Montagnes, M. Brassard venait tout juste de quitter le fief de son collègue Guy Chevrette, Berthier, qu'il visitait dans le cadre de la tournée des régions du Québec décidée par le caucus des députés du PQ, à Saint-Marc-sur-le-Richelieu, il y a quinze jours.

La visite au Saguenay-Lac-Saint-Jean de Jacques Parizeau, assure M. Brassard, s'inscrit au sein de cette tournée, même s'il avoue qu'on a voulu lui donner un caractère «un peu plus spectaculaire dans la région», et ce pour plusieurs raisons.

Lac-Saint-Jean est la circonscription fédérale du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, en plus d'être celle de Jacques Brassard, duquel relève le dossier constitutionnel pour le Parti québécois.

«De plus, Lac-Saint-Jean a été la seule circonscription mise de côté par le premier ministre Brian Mulroney, lors de son récent passage au Saguenay-Lac-Saint-Jean», renchérit Jacques Brassard tout en insistant sur le fait que «la réputation nationaliste de la région ne s'est



REFERENDUM - Le député Jacques Brassard ne croit toujours pas à la tenue d'un référendum.

jamais démentie».

Outre ce bain de foule à saveur pré-référendaire, le chef du PQ a un horaire relativement chargé, aujourd'hui. Après une rencontre avec les membres du Cercle de presse du Saguenay, à compter de 8 h 30, ce matin, M. Parizeau effectuera une visite à la Maison de la presse, à 10 h 30, avant de prendre part à la tribune téléphonique animée par Denis Lévesque, à la station CJMT de Chicoutimi, de midi à 13 h.

A 15 h 30, M. Parizeau rencontrera de nouveau les représentants de médias. Cette fois-ci au restaurant Le Bordelais, à Alma, avant de s'embarquer sur le bateau La Tournée, en compagnie d'une soixantaine d'élus et de leader socio-économique des comtés fédéral et provincial de Lac-Saint-Jean, à 17 h 30.

«On sait qu'il y a actuellement beaucoup de lassitude et même d'écoeurement, relativement à la question constitutionnelle, et on cherche évidemment à influencer les décideurs», raconte à ce sujet le whip du PQ.

Ce dernier insiste enfin sur le «caractère inacceptable de l'entente (constitutionnelle) et l'obligation pour Robert Bourassa de respecter l'engagement contenu dans la Loi 150 de tenir un référendum le 26 octobre».

«On sera vite branché, ajoute Jacques Brassard, puisque la date limite pour le dépôt de la question référendaire est le 9 septembre. Et à partir de là, une seule voie s'ouvre aux Québécois. Celle de la souveraineté», conclut le député de Lac-Saint-Jean.



DESOLATION - Richard Cilinceon serre dans ses bras son épouse Mitzi devant la désolation laissée par le cyclone Andrew. Le couple avait aménagé une maison-mobile à Homestead en Floride au mois de juin dernier. Il ne reste plus rien. (Photo PC)

Cyclone Andrew

Les Louisianais imploront Dieu

MIAMI (AP) — Après un passage dévastateur sur la Floride, le cyclone Andrew a poursuivi sa route vers la Louisiane hier, qu'il pourrait atteindre sous le coup de minuit.

Outre 15 morts, le cyclone le plus violent à s'être abattu sur les côtes américaines depuis les années 20 laisse dans son sillage des milliers de sans-abri, des quartiers entiers plongés dans le noir et jusqu'à 20 milliards \$ de dégâts.

«Nous comptons sur les diables et sur Dieu», a confié Sarah Jane Lott, directrice d'un collège de La Nouvelle-Orléans converti en abri, résumant l'angoisse générale face à l'approche du cyclone.

A 11h locale, l'oeil du cyclone se trouvait à 280 km au sud-est de La Nouvelle-Orléans. Accompagné de vents soufflant à 225 km-h, il se dirigeait vers l'ouest-nord-ouest à la vitesse de 30 km-h. S'il maintient ce cap, le cyclone devrait toutefois passer à l'ouest de La Nouvelle-Orléans, qui éviterait ainsi le pire.

Plus de 1,7 million d'habitants, en Louisiane et au Mississippi, ont été priés d'évacuer leur logement. Des élections ont été annulées, les écoles ont été fermées. L'alerte au cyclone a été étendue jusqu'à Pascagoula, au Missouri, et à Port Arthur, au Texas.

Après les ravages provoqués par Andrew dans le sud de la Floride, il semble que les autorités ne veuillent prendre aucun risque. La région de Miami, frappée dès l'aube avant que le cyclone ne prenne le chemin du Golfe du Mexique, a reçu lundi la visite du président George

Bush. Les autorités fédérales «feront tout ce qui est en leur pouvoir pour aider» les habitants, a-t-il assuré, promettant une aide de 50 millions \$.

D'après le gouverneur Lawton Chiles, 12 personnes ont été tuées. Ce bilan, qui pourrait s'alourdir, s'ajoute aux trois morts lors du passage d'Andrew sur les Bahamas. Selon les premières estimations, les dégâts se montent à 15 ou 20 milliards \$.

Plus de 50 000 personnes se sont retrouvées sans abri tandis que 85 000 foyers ou entreprises étaient toujours privés d'électricité, ce qui représente deux millions de personnes.

Le comté de Dade, celui de Miami, a été soumis à un couvre-feu mardi et quelque 2 200 gardes nationaux ont été déployés sur les lieux pour éviter les pillages. Les habitants ont reçu l'ordre de faire bouillir l'eau avant consommation de peur d'éventuelles épidémies. Quelque 34 000 personnes restaient toujours aux abris mardi tandis que certains quartiers trop endommagés ont été bouclés par les forces de l'ordre.

Sur la base aérienne d'Homestead, au sud de Miami, où travaillent d'ordinaire 6 500 militaires et 1 000 civils, tous les édifices ont été détruits ou gravement endommagés. «La base aérienne d'Homestead n'existe plus», a constaté un porte-parole.

«La seule chose à être restée debout, c'est la porte d'entrée», s'est lamenté de son côté un habitant en contemplant les ruines de sa maison.

Andrew est le premier cyclone de cette force à s'abattre sur la Floride depuis le cyclone qui avait fait 6 000 morts en 1928.

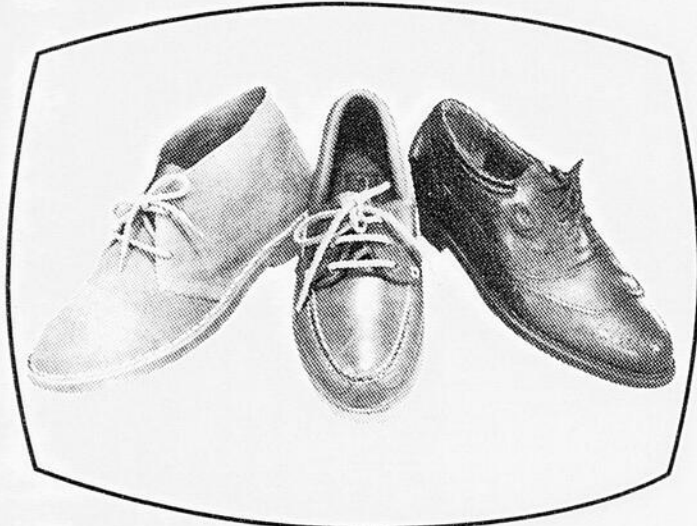


PREMIERE - Le chef péquiste Jacques Parizeau et le leader du Bloc québécois Lucien Bouchard réaliseront une première ce soir. Ils dirigeront une assemblée des forces souverainistes à Alma.

Solde Off Campus



J'ai dit: "Bon . . . chez Kinney, c'est l'automne, c'est la mode . . ."



"Ceci n'est qu'un exemple de la nouvelle collection Off Campus de Kinney. Magasinez tôt pour un meilleur choix."

À VOTRE SERVICE

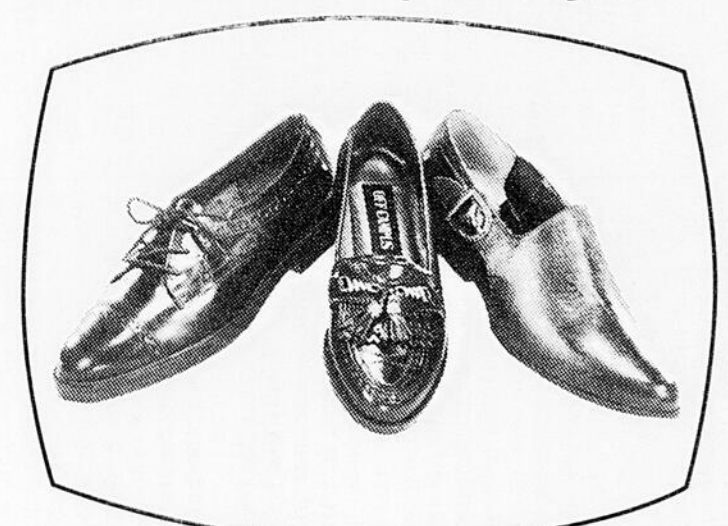
Les retours ne sont jamais un problème chez Kinney. Échange ou remboursement garanti. Reçu de caisse exigé.

Incroyable!
Achetez une paire de chaussures en cuir Off Campus pour hommes ou pour dames et obtenez une seconde paire, de valeur égale ou moindre, à

1/2 prix



"Je cherche des chaussures tout-aller comme celles-ci mais d'une simplicité élégante."



"Venez chez Kinney aujourd'hui et essayez des chaussures de la nouvelle collection Off Campus en cuir."

KINNEY

Kinney prend vos pieds en main.

Place du Royaume - CHICOUTIMI

Solde se termine le
12 septembre 1992

Gendron parle d'un succès financier



BILAN — Le président de la Corporation des fêtes du 150e anniversaire de Chicoutimi, Lucien Gendron, a tracé le bilan provisoire de l'événement, hier matin.

(Photo Sylvain Dufour)

CHICOUTIMI (RGT) — Le sentiment du devoir accompli et un surplus financier qui devrait atteindre «les six chiffres» résumant le bilan provisoire qu'a tracé Lucien Gendron, le président de la Corporation des Fêtes du 150e anniversaire de Chicoutimi, hier matin, devant les représentants des médias réunis dans une salle de l'hôtel Le Montagnais.

Gonflé à bloc par l'immense foule accueillie au Vieux Port au cours de la dernière fin de semaine, notamment, Lucien Gendron affirme que le succès financier des fêtes «dépasse toutes les espérances» et se compare avantageusement aux résultats obtenus par les plus importants événements tenus à Chicoutimi au fil des années.

En juillet dernier, les dirigeants de la corporation se disaient confiants, malgré un temps plutôt maussade et le fait que la vente des billets de

tirage pour la Maison Chicoutimi 92 était loin d'avoir atteint sa vitesse de croisière, de réaliser un surplus qu'on estimait alors autour de 50 000 \$.

Or, hier, à la lumière des 23 000 billets de tirage vendus, de



Rémi-Gilles Tremblay

l'ajout de commanditaires imprévus pour la Maison Chicoutimi 92 et de l'affluence enregistrée au Vieux Port, particulièrement au mois d'août, Lucien Gendron se risquait à parler d'un surplus atteignant les «six chiffres».

Impossible cependant d'en savoir davantage. «En ce moment, nous pouvons être un peu plus précis», affirme le

président de la corporation, tout en précisant qu'il faudra attendre que toutes les données soient comptabilisées avant que ne soit déposé un bilan définitif, quelque part en octobre ou novembre.

Le président des fêtes a aussi rappelé que le mandat d'organiser les festivités avait été confié à la corporation par le conseil municipal de Chicoutimi et qu'en bout de ligne, ce sera aux élus de décider de la façon la plus appropriée de dépenser le surplus financier. Evidemment, le bilan déposé par la corporation dans quelques mois contiendra bien quelques idées à ce chapitre. Et celles-ci ne manquent pas, précise Gendron, qui s'attend à ce que beaucoup de suggestions lui soient soumises d'ici là.

Lucien Gendron s'est toutefois dit préoccupé, sur ce plan, par «l'esprit» qui prévaudra lors de l'affectation de ces

sommes, un esprit qui devrait, selon lui, respecter la façon dont elles ont été accumulées.

Enfin, comme il l'a déjà fait à quelques reprises, le président des fêtes s'est dit très satisfait de la participation du public et des différents milieux socio-économiques de Chicoutimi, soulignant au passage l'émotion très vive soulevée par l'hommage rendu aux mères de famille admises au Club des bâtisseurs.

«Si c'était à refaire, je referais la même chose», a conclu Lucien Gendron. Mais ne lui parlez surtout pas de la vente des billets pour le tirage de la Maison Chicoutimi 92. Même si le tout a finalement pris une tournure agréable, le stress a tout de même été passablement difficile à endurer, s'est confessé le président, au cours des premières semaines.

Commission des droits de la personne

Mme Morin refuse de parler de l'initiative de l'enquêteur

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) — La directrice par intérim du bureau de Québec de la Commission des droits de la personne, Nicole Morin, refuse carré-

ment de commenter l'initiative d'un de ses enquêteurs, André Stainier, qui est allé jusqu'à demander à la haute direction de l'UQAC de régler son différend avec les professeurs Michel Michaud et Edgar Ca-

brera en se pliant à leurs exigences alors que l'enquête n'est pas terminée.

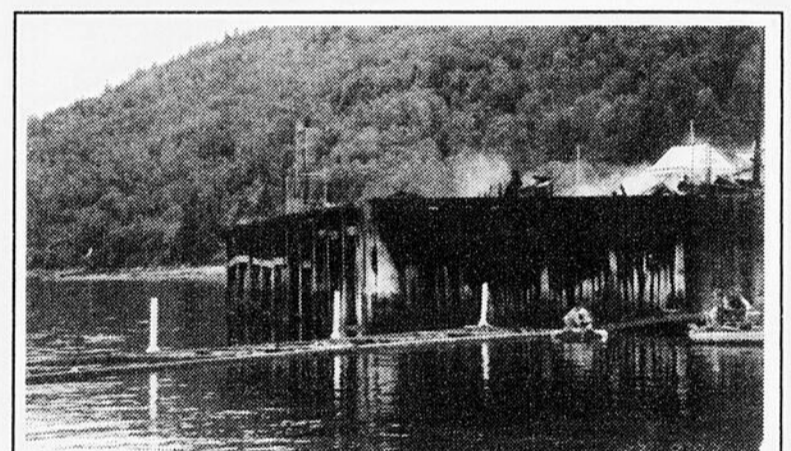
Nicole Morin a indiqué que la Commission était en mesure de conserver sa crédibilité malgré tout le battage publicitaire entourant l'enquête que réalise présentement un de ses enquêteurs, André Stainier, sur une histoire de racisme dont seraient victimes Michel Michaud et Edgar Cabrera de la part de l'UQAC. Rappelons que ces deux professeurs n'ont pas reçu de renouvellement de contrat. Ces derniers parlent plutôt de congédiement pour cause de racisme.

La directrice par intérim a admis que l'enquête était encore en cours. Toutefois, elle soutient qu'il n'est pas question que la Commission livre ses commentaires. «Tout au plus pourra-t-il y avoir une résolution publique lorsqu'elle sera terminée», a-t-elle ajouté.

André Stainier, l'enquêteur dans le dossier Michaud et Cabrera, a mentionné, pour sa part, qu'il ne pouvait rien dire et qu'il ne ferait donc aucun commentaire puisqu'il n'avait pas l'autorisation de le faire.

Rappelons que l'UQAC refuse de donner suite à l'invitation de M. Stainier d'accueillir favorablement les propositions de Michaud et de Cabrera. La haute direction émet même des doutes quant à l'impartialité de M. Stainier dans ce dossier. Son initiative lui apparaît pour le moins inopportune et déplacée.

Quant aux propositions soumises par les deux professeurs, l'UQAC les qualifie «d'exagérées, d'exorbitantes et de farfelues».



QUAI - Le député fédéral de Chicoutimi André Harvey entend tout mettre en oeuvre pour que la tête de quai de L'Anse-Saint-Jean qui a été complètement détruite par l'élément destructeur soit reconstruite dans les meilleurs délais.

(Photo: gracieuseté Gilles Rinfret)

L'Anse-Saint-Jean

André Harvey tient à la reconstruction

CHICOUTIMI (YB) - Le député fédéral de la circonscription de Chicoutimi, André Harvey vient d'acheminer aux ministres John Crosbie (Pêches et Océans) et Elmer McKay (Travaux publics) d'Ottawa une demande formelle de reconstruction du quai fédéral de L'Anse-Saint-Jean.

Le député considère que toutes les dispositions devraient être prises pour qu'il y ait reprise des activités maritimes, et ce dans les meilleurs délais. «Le quai de L'Anse-Saint-Jean représente pour les petits navires de croisière un intérêt particulièrement stratégique, car cette installation est localisée en plein coeur du fjord.»

Le député Harvey fait remarquer en outre aux ministres que l'on devrait analyser les revendications du Club nautique de L'Anse-Saint-Jean afin que les installations répondent davantage aux besoins de protection des structures d'accueil.

Palplanche d'acier

«L'ajout d'un brise-lames pourra assurer une plus grande protection au nouvel ouvrage ainsi qu'aux bateaux de plaisance amarrés à la jetée raccordée au quai. Quant au nouvel ouvrage lui-même dont les coûts sont estimés entre 800 000 \$ et 1 million \$, il m'apparaît souhaitable que la charpente de la construction soit en palplanche d'acier plutôt qu'en un matériau (bois) vulnérable au feu comme cela était le cas. Ce faisant, l'on empêche qu'un tel incident puisse se reproduire.»

En terminant André Harvey indique qu'il considère ce dossier comme une priorité, car la tête de quai qui a été récemment la proie des flammes constitue un pôle de développement important pour les gens du milieu et des environs ainsi que pour les bateliers et pour les plaisanciers.

En bref

Permis pour les armes

MONTREAL (PC) — Selon le réseau NTR, le département de génie de l'université Concordia, à Montréal, savait que Valery Fabrikant, le suspect dans la fusillade de lundi, cherchait à obtenir un ou des permis d'enregistrement d'armes à feu.

Le directeur de l'information de l'université, Ken Whittingham, a confirmé que Fabrikant avait sollicité plusieurs personnes du département de génie pour qu'elles acceptent de donner leur nom comme référence pour l'obtention du permis d'au moins l'une des trois armes retrouvées sur les lieux de la fusillade. Ces personnes auraient toutefois refusé.

Zone interdite pour Hussein

NATIONS UNIES (Reuter) — Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie envisagent d'informer mercredi l'Irak de l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne sur son territoire, au sud du 32e parallèle, pour protéger les chiites, ont déclaré mardi soir des diplomates occidentaux à l'ONU.

L'avertissement sera signifié lors d'une réunion prévue

en matinée entre les ambassadeurs des quatre pays et le représentant de l'ONU à l'Irak, Abdoul Amir al-Anbari, ont-ils ajouté. Ils n'ont pas précisé si cet entretien aurait lieu au siège de l'ONU ou à la mission diplomatique de l'une des parties.

Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne souhaitent mettre en place une zone d'exclusion similaire à celle instaurée après la guerre du Golfe dans le nord de l'Irak pour protéger les Kurdes. Tout avion ou hélicoptère survolant la zone est menacé d'être abattu.

Les feuillus plus utilisés

MATANE (PC) — Produits forestiers Canadien Pacifique (PFCP), le principal acheteur de feuillus auprès des compagnies privées d'exploitation forestière de la région de Matane, a décidé de ne plus utiliser cette matière première pour alimenter sa cartonnerie de l'endroit.

Le vieux carton deviendra d'ici juillet prochain sa seule source d'approvisionnement pour une raison d'économie. Il en coûterait trop cher pour poursuivre avec le bois et respecter les normes reliées à l'environnement.

Condamnation pour outrage au Tribunal

Un jeune Almatois devra avaler sa pilule

par Claude Côté

ALMA (CC) - Condamné pour outrage au Tribunal, hier, au Palais justice d'Alma, un jeune homme, qui en était à ses premiers démêlés avec la justice, a appris à ses dépens qu'il vaut mieux prendre sa pilule avec résignation et surtout sans frustration.

Agé de 18 ans, cet Almatois avait avoué sa culpabilité à un vol de bicyclette et le juge Lucien Tremblay, de la Cour du Québec, l'avait condamné à purger une peine de six jours de détention.

Deux agents de la paix l'amenèrent hors de la Cour lorsque le jeune homme poussa d'un bon coup de pied la

porte donnant accès à la section carcérale. Sursautant, le juge Tremblay éleva la voix pour commander qu'on ramène le jeune prisonnier devant lui. «Vous allez me démontrer pourquoi je ne vous condamnerais pas pour outrage au Tribunal», a demandé le juge.

Et, comme le jeune homme avouait que le coup de pied

dans la porte visait à exprimer son mécontentement concernant la sentence de six jours dont il venait d'écoper, le juge Tremblay l'a condamné sans plus attendre à 30 jours additionnels de détention.

Il faut dire que ce jeune homme, qui n'était pas représenté par avocat et dont la tenue vestimentaire laissait

plutôt à désirer, avait préalablement mentionné au juge qu'il avait volé la bicyclette simplement «pour le trip». Et, lorsque le juge lui avait demandé comment il faisait pour se procurer des stupéfiants alors qu'il est seulement prestataire d'aide sociale, le jeune avait rétorqué qu'il finissait toujours par s'arranger!

NOUS AVONS LE BON NUMERO

Technophone

- Format de poche ultramince
- Mémoire alphanumérique de 100 numéros
- Recharge contrôlée par microprocesseur 171-8500

499⁰⁰



Cellulaire avec sacoche

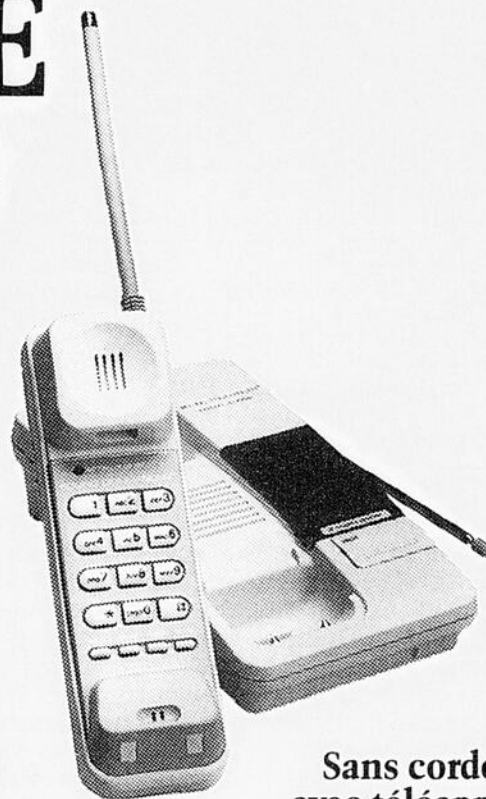
- Haut-parleur/moniteur intégré
- Antenne et cordon d'allume-cigarette
- Mémoire de 30 numéros 17-8007/17-8603

199⁹⁵

Cellulaire de poche

- Ne pèse que 10 onces
- Mémoire de 30 numéros
- Recomposition 17-8008

649⁰⁰



Sans cordon avec téléappel

- Mémoire de 10 numéros
- Téléappel à bip sonore
- Réducteur de bruit
- Recomposition 43-8305

rabais \$30 89⁹⁵ ~~119.95~~

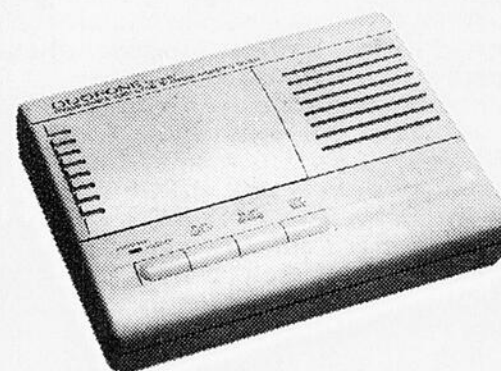
Cellulaire portatif

- Capacité de 832 canaux
- Mémoire de 30 numéros
- Recomposition autom. 17-8002

399⁰⁰

 Bell Cellulaire

Nouvelle activation des cellulaires requise au moment de la vente pour un minimum de 6 mois.



Qui prend vos messages?

- Commande à distance pratique
- Bloc-notes électronique 43-8003

69⁹⁵

Piles/adaptateurs non fournis sauf mention contraire. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Une commande différée sera accordée si un article est épuisé au moment du solde. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

DEMANDEZ LA VÔTRE!

Magasinez plus facilement chez Radio Shack avec une carte Radio Shack, acceptée dans les magasins et détaillants participants Radio Shack au Canada.



DIVISION  INTER-TAN CANADA LTÉE
Radio Shack

La Valeur Sûre
en Électronique
au Canada

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 31 août 1992

Commentaire

L'UQAC ne doit pas céder au chantage

Il n'appartient pas aux observateurs de se substituer aux parties en présence dans l'affaire qui oppose, présentement devant la Commission des droits de la personne, l'Université du Québec à Chicoutimi à deux de ses professeurs. La cause, qui prend son origine dans des accusations de racisme, ressemble à beaucoup d'autres débattues ces temps-ci devant des organismes spécialisés dans la protection des droits des individus. Les médias, en rapportant fidèlement et régulièrement les nombreux témoignages entendus dans le cadre de ces poursuites, contribuent à accentuer l'impression de déjà-vu qui s'en dégage généralement et voulant que le système se fasse toujours une spécialité de broyer les êtres démunis et sans défense de préférence à ceux jouissant de la fortune et de la considération générale...

Toutefois, la cause dans laquelle l'UQAC est impliquée n'est pas sans comporter certains éléments qui ne devraient pas manquer, eux, de susciter une saine réflexion, vu l'aspect nettement exagéré qui les caractérise. S'il appartient seulement à l'enquêteur-médiateur nommé par la Commission des droits de la personne de donner un avis final, et probablement sans appel, sur le fond de l'affaire, rien n'empêche le public de s'interroger sur le sérieux de certains des principaux acteurs qui voient leurs opinions mises en relief par la presse.

Comment accepter, en effet, que le l'enquêteur-médiateur de la Commission des droits de la personne, André Stainier, aille jusqu'à suggérer à l'UQAC de se rendre aux arguments des deux professeurs qui la poursuivent, tellement les exigences de ceux-ci sont irréalistes, pour ne pas dire loufoques?

L'une des deux personnes affirmant avoir été spoliée dans ses droits exige ni plus ni moins un renouvellement de contrat jumelé à l'acquisition d'une permanence, ou encore un poste contractuel de chargé de cours en marketing...pour 20 ans! Un montant forfaitaire de 18 000 \$ par année, réparti sur une période de 20 ans également, assorti de dépenses de perfectionnement, est aussi sur la table. L'autre individu y va d'exigences semblables, dont le versement d'un montant forfaitaire indexé de 36 000 \$ par année, jusqu'en 2007. Dans ce dernier cas, les dépenses, elles aussi indexées, jouent dans les 9000 \$ annuellement.

Ces exigences ne sont pas sérieuses, elles représentent une insulte à l'intelligence de quiconque a la responsabilité d'administrer sainement et efficacement une institution publique ou privée. L'UQAC ne doit pas se prêter à cette comédie burlesque. Quant à l'enquêteur-médiateur qui a permis que l'affaire aille aussi loin, il devrait être réprimandé par ses supérieurs et se voir retirer l'affaire dans laquelle il semble s'être embourbé de belle façon.

L'humeur du temps est à la défense des minorités et des individus qui, toute race et couleur confondues, adressent leurs griefs à un système un peu beaucoup masochiste, dont le seul tort consiste à vouloir réparer les trop nombreuses — et réelles — injustices dont notre époque est si friande. Les médias et, fréquemment, des organismes prestigieux telle la Commission des droits de la personne, bien involontairement et pour se donner bonne conscience, se font les complices d'individus qui pensent avoir trouvé ainsi une nouvelle façon de gagner instantanément à la nouvelle loterie des droits individuels.

Carol Néron

Clin d'oeil

Mission accomplie...malgré tout

Les fêtes marquant le 150e anniversaire de Chicoutimi ont été marquées par la controverse. Même le spectacle de fermeture, présenté dimanche soir sur le site rénové du vieux port, ne fait pas l'unanimité.

Certes, les choses auraient pu se passer un peu mieux pour les organisateurs et les bénévoles qui les ont appuyés durant les derniers mois. Tout ce beau monde peut se consoler en se disant qu'il a quand même mené à bon port un gros, un très gros bateau, qui, malgré les tempêtes, a pu conserver le bon cap.

Le véritable drame aurait été que ce 150e anniversaire se déroule dans l'indifférence générale.

C. Néron



Votre opinion

Savoir contrôler l'orthographe

Il fallait la visite d'une spécialiste de la langue comme Madame Marie-Eva De Villiers, auteure du merveilleux Multi dictionnaire que je consulte tous les jours, pour enfin obliger les professeurs de toutes les disciplines à tenir compte de l'orthographe dans les travaux de leurs élèves comme cela se faisait dans l'enseignement traditionnel.

Avec cette formule de contrôle général dans les corrections des travaux des élèves, je suis convaincu que le Cégep de Chicoutimi passera à l'honneur dans les résultats de fins d'année.

En effet, comment peut-on comprendre parfaitement les données de la question si l'on ne possède pas les éléments de la compréhension: l'analyse, la ponctuation, le vocabulaire, le sens des mots, etc.

En outre, la langue française est devenue l'instrument presque «idéal» par plus de 60% des compagnies d'embauchement pour éliminer le trop grand nombre de candidats; d'où l'importance de bien préparer nos étudiants(es) à la vie.

Bravo! à Monsieur Carol Néron pour avoir appuyé l'importance de cette formule dans son éditorial du 20 août dernier. Je vous conseille fortement de vous y référer pour vous convaincre parfaitement de l'importance du procédé de contrôle.

Madame Marie-Eva De Vil-

liers recommande aussi de «remettre à l'honneur l'analyse grammaticale». Cette discipline fait l'objet de mon huitième cahier autodidactique de français qui doit paraître vers la mi-septembre prochain.

Nous convenons aussi avec Monsieur Pierre Matteau, directeur des services pédagogiques du Cégep de Chicoutimi, «que les professeurs seront maintenant plus sévères en ce qui a trait à l'orthographe dans toutes les matières», mais encore faut-il donner aux élèves des outils efficaces pour s'améliorer. Les Editions Myrtille se sont penchées sur ce problème et les résultats s'avèrent très positifs chez nos clients à travers le Canada français, du secondaire à l'uni-

versité.

Enfin, comme le dit si bien Monsieur Carol Néron dans son éditorial du 19 août dernier, le «Ministre Pierre Pagé y consacre un budget de 43 millions \$ — un pactole bien modeste, compte tenu de l'énormité de la tâche à accomplir» alors qu'avec un bon outil de travail, on pourrait obtenir d'aussi bons résultats avec moins d'un million.

Et Monsieur Néron de conclure fort pertinemment: «Le Québec, dans la conjoncture politique et économique actuelle, a donc tout intérêt, malgré l'heure tardive, à renouer les liens avec le français s'il veut assumer pleinement sa destinée».

Benoît Fortin

Une bonne décision

Le Conseil des usagers des médias de la Sagamie se dit heureux de la décision du CRTC, suite au refus d'autoriser le jumelage des stations CKRS et CJMT.

Lors des audiences en mai dernier à Québec, l'organisme s'était d'ailleurs montré inquiet face à un tel projet; quant aux conséquences sur la qualité et l'uniformisation de l'information.

Il y va de l'intérêt des auditeurs que chaque média préserve une originalité propre et

une personnalité distincte. Ainsi, les usagers peuvent tirer profit d'un plus grand nombre de nouvelles et d'un traitement particulier à chaque média.

La forte opposition des intervenants de la région lors des audiences devant le CRTC aura sans doute joué un rôle majeur dans la décision de ce dernier. La population avait son mot à dire... elle a été écoutée!

Lise Robert
Coordonnatrice

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Édité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division de Groupe UNIMEDIA inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1 - Tél.: 545-4474
Télécopieur: Adm: 418-690-8806
Réd.: 418-690-8805
Pub.: 418-690-8824

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courier de
deuxième classe (no 32131)
Audition 2e semestre
33,686 abonnés

Président et éditeur: Pierre Bergeron
Contrôleur: Jacques Larouche
Rédacteur en chef: Bertrand Genest
Editorialiste en chef: Carol Néron
Adjointe au rédacteur en chef: Andrée Rainville
Chef des nouvelles: Pierre Bourdon
Chef de pupitre: Gilles Lalancette
Directeur du marketing: Jean Tremblay
Directeur de la publicité: Jasmin Gilbert
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution: Jean Béland
Directeur des opérations: Jean Simard
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
Montréal 514-285-7306
Toronto 416-967-1814

Malgré la dépense imprévue

Gaudreault ne croit pas au déficit à Chicoutimi

CHICOUTIMI (CD)—Malgré une dépense imprévue de près de 500 000\$ pour régler le problème de refoulement d'égouts sur la rue Louvois, à Chicoutimi, le conseiller Claude Gaudreault affirme que cet important investissement ne viendra pas hypothéquer davantage le déficit possible de 1 200 000\$.

A l'issue de la séance spéciale du conseil municipal, hier soir, le conseiller Gaudreault a expliqué que, selon un rapport d'étape déposé récemment, il est même permis de penser qu'il n'y aura pas de déficit d'opération pour la ville de Chicoutimi. Selon lui, on peut raisonnablement penser qu'on aura un budget équilibré.

Fort heureusement, selon Claude Gaudreault, une lumière rouge s'est allumée ce qui signifie en quelque sorte que la ville doit sérieusement songer à établir de bonnes priorités au chapitre de ses dépenses. Il soutient que les élus ont toujours comme objectif de ne pas décréter d'augmentations de taxes pour 1993.

Le conseiller admet que la rue Louvois représente un impondérable. Selon lui, s'il y avait une légère augmentation de taxes, les élus seraient en mesure d'expliquer aux contribuables que ce genre de travaux est indispensable. Effectivement, il rappelle que les compagnies d'assurances ont déjà avisé les propriétaires de la rue Louvois qu'il n'était plus question de les assurer si la ville n'apportait pas les corrections qui s'imposent. «Si ces contribuables ne peuvent plus faire de réclamations aux compagnies d'assurances, au bout du coup, c'est dans les coffres de la ville qu'ils vien-

dront puiser», a-t-il expliqué.

Quant au plan triennal, on parle actuellement d'un dépassement de plus 2 millions de dollars. Selon le conseiller, il s'agit principalement de tra-



Catherine Delisle

vaux qui ont été votés au plan triennal mais qui seront réalisés en 1993. Cependant, il admet que le conseil devra être prudent s'il ne veut pas augmenter le service de la dette.

Claude Gaudreault a d'ailleurs profité de l'occasion pour indiquer qu'il trouvait déplorable que les élus aient pris la décision, hier soir, d'accepter un règlement d'emprunt pour la rue Vimy de 750 000\$. Selon lui, une telle décision n'aide en rien le service

de la dette de la ville de Chicoutimi. Il aurait préféré que les élus attendent le dépôt du plan triennal pour étudier toute la problématique dans son ensemble. Une telle décision, selon lui, n'aura pas de répercussions à court terme, mais certainement à moyen terme... après les élections. «L'administration municipale de 1994 pourrait certainement se retrouver avec une augmentation du service de la dette et, par conséquent, avec une obligation de taxer les contribuables», dit-il. Toutefois, comme pour tous les autres règlements, la population aura à se prononcer sur le sujet.

Mini-golf à la place du Capitol

Dans un autre ordre d'idée, le conseiller Claude Gaudreault ne voit pas d'un bon oeil la demande des Immeubles Murdock de construire un mini-golf sur le terrain de l'ancien théâtre Capitol, sur la rue Racine.

Le projet n'est pas encore accepté par le conseil. Il est sur la table pour fins de discussion. Pour sa part, le conseiller voit difficilement un équipement saisonnier s'installer sur une artère majeure de la ville. Il se demande si Chicoutimi est prête à modifier l'esprit du protocole d'entente intervenue avec les Immeubles Murdock.

Selon le conseiller, aménager un mini-golf représente d'importants investissements pour le promoteur de sorte qu'il devra trouver son compte. Or, il considère qu'accepter un tel projet risque définitivement d'hypothéquer ce terrain pour plusieurs années.

Règlements

Enfin, concernant les deux règlements d'emprunt à long terme qui doivent à nouveau faire l'objet d'une consultation en raison d'un vice de forme (notamment celui du controversé dossier des rues des Roitelets et des Hérons),

Claude Gaudreault a indiqué, hier, que l'historique permet de croire que les contribuables n'ont pas subi de préjudices dans le cas de règlements antérieurs.

Selon lui, les règlements antérieurs sont valides en tout cas jusqu'à preuve du contraire. «Effectivement, rappelle-t-il, aucun contribuable n'est venu signer le registre donc on ne peut pas parler de préjudice.»

Evidemment, dans le cas du règlement d'emprunt de 137 500\$ (ayant pour objet de permettre à la ville d'exproprier une dizaine de terrains des rues des Roitelets et des Hérons pour permettre leur prolongement), il y aura une nouvelle consultation puisque le nombre requis pour la demande d'un scrutin référendaire n'est pas de 616, mais bien de 1168 citoyens. Or, ceci exige que la consultation se déroule sur une période de deux jours consécutifs, ce qui n'avait pas été fait.

En bref

Référendum demandé par Jean Chrétien

THUNDER BAY, Ont. (PC) — Non seulement le leader libéral Jean Chrétien réclame-t-il un référendum national sur le dernier accord constitutionnel, mais il insiste pour que tous les changements constitutionnels qu'on apportera à l'avenir soient soumis à l'approbation des Canadiens.

«Il nous faut établir le précédent que la constitution appartient aux Canadiens», a-t-il déclaré devant un groupe de partisans de cette ville du nord de l'Ontario.

M. Chrétien n'a pas voulu dire s'il approuvait ou non l'entente intervenue la semaine dernière entre les premiers ministres et les chefs autochtones, parce que, a-t-il expliqué, il n'a pas encore pris connaissance de tous les détails.

La veille cependant, à Kirkland Lake, le leader libéral avait laissé entendre qu'il voyait l'accord d'un oeil favorable. «Si c'est un accord raisonnable, il va passer, avait-il dit. Il renferme beaucoup de bonnes intentions. J'aimerais voir ce que cela donnera dans la réalité.»

Vente

Reentrée des Classes

Tous nos vêtements de coton-ouatés et espadrilles réduits de **20%** et plus

Collection INTER-SPORT T-SHIRT manches longues NATCHOUS Rég.: 29,99\$ - SPÉCIAL: 24⁹⁹	ESPADRILLES L.A. Gear en cuir - Femmes Rég.: 49,99\$ - SPÉCIAL: 29⁹⁹	ESPADRILLES bottes de marche Rég.: 44,99\$ NIKE MESA SPÉCIAL: 24⁹⁹
--	---	---

INTER SPORT
Place du Royaume
545-6007



Prévisions dépassées

Le déficit accumulé de l'UQAC baisse

par Catherine Delisle
CHICOUTIMI (CD) — Le déficit accumulé de l'UQAC est passé de 4 378 072\$ à 2 903 522\$ devant ainsi de plus de 700 000\$ les prévisions d'assainissement des finances.

Le président du conseil d'administration de l'UQAC et recteur Gérard Arguin a mentionné que cette performance était attribuable aux mesures prises par la direction et à la

volonté exprimée par les membres de la communauté universitaire de collaborer à l'assainissement des finances de leur université.

Malgré cette performance intéressante, le plan de résorption du déficit, voté en décembre 1991 par les membres du conseil d'administration, reste le même.

C'est hier, au cours d'une réunion régulière, que le conseil d'administration a adopté les états financiers de l'UQAC pour la période du 1er juin 1991 au 31 mai 1992.

Les résultats de ces états financiers montrent un excédent des revenus sur les dépenses pour cette période de 1 474 550\$ comparativement au surplus révisé de 750 000\$ qui avait été prévu. Selon Gérard Arguin, cette augmentation s'explique en partie par une

hausse de revenus ainsi que par le surplus budgétaire réalisé par les différents services de l'UQAC.

Enseignement et recherche

Guy Collin remplace Vézina

CHICOUTIMI (CD) — Les membres du conseil d'administration de l'UQAC ont procédé, hier, à la nomination de Guy Collin comme vice-recteur à

l'enseignement et à la recherche par intérim. Il entrera en fonction le 1er septembre. Il remplace à ce poste Richard Vézina. Ce dernier retourne à l'enseignement au département d'informatique et de mathématique. Depuis janvier 1986, M. Vézina était doyen de la gestion académique et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Quant à Guy Collin, mentionnons qu'il a déjà occupé les fonctions de doyen des études avancées et de la recherche et de directeur du département des sciences fondamentales. Actuellement, il est membre de l'Assemblée des gouverneurs du réseau de l'Université du Québec.



Guy Collin

En bref

Confidences

LONDRES (AP) — Des milliers de Britanniques se sont rués mardi sur leurs téléphones pour écouter l'enregistrement des confidences d'une femme — peut-être la princesse Diana — à un ami.

C'est le journal populaire «The Sun» qui a mis en place lundi soir cette ligne téléphonique spéciale, accessible pour environ 1,00\$ la minute — l'enregistrement dure 23 minutes. Le «Sun» affirmait avoir reçu mardi matin 9700 appels. Le journal a publié lundi et mardi une transcription de cette conversation, durant laquelle l'interlocutrice parle d'un enfant nommé Harry — un des fils de Charles et Diana —, de Fergie, de la résidence royale de Sandringham, de son mariage raté. S'agit-il bien de Diana? La qualité de l'enregistrement ne permet pas de son prononcer, explique-t-on au Palais de Buckingham.



Un Mobile-Santé pour dire aux jeunes: "L'AMOUR, J'EN FAIS PAS UNE MALADIE". Nos jeunes de plus en plus exposés aux MTS.

JEUDI 27 AOUT

18h00: Les éducateurs sexologues sont invités à venir souper chez McDonald avec les intervenants en sexualité de ce secteur.

21h00: Mail Central
Boul. Walberg, Dolbeau

23h00: Bonnet Rouge
Boul. St-Michel, Mistassini

VENDREDI 28 AOUT

13h00: Centre d'achat "Le Carrefour Jeannois"
1221, Boul. St-Dominique, Roberval

15h00: Centre d'achat "Le Carrefour Jeannois"
1221, Boul. St-Dominique, Roberval

19h30: Marina Roberval
Rue Arthur, Roberval

Département de Santé Communautaire
Hôpital de Chénoué

Département de santé communautaire
HÔTEL DIEU DE ROBÉVAL

le QUOTIDIEN

progrès-dimanche

10 — LE QUOTIDIEN, mercredi 26 août 1992

RÉSULTATS

lotto Québec
Tirage du 92-08-25

JEU DES CARTES
POSITIONS 1 2 3 4 5
JEU 1 5 J 5 8 7

ROULETTE
POSITIONS 1 2 3 4 5
JEU 2 12 7 11 1 9

GRANDE ROUE
POSITIONS 1 2 3
JEU 3 72 69 13

Banco Tirage du 92-08-25

06 07 08 09 12
14 16 17 18 22
31 32 35 37 41
44 48 49 55 57

Prochain tirage 92-08-26

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CONCOURS

"A LA DECOUVERTE DU CENTRE DES BATTURES" DE ST-FULGENCE

A gagner UN FORFAIT-FAMILLE À L'AUBERGE TOURELLE DE SAINT-FULGENCE

comprenant:

- une nuitée à l'Auberge
- un petit déjeuner
- un souper
- taxe et service compris
- une croisière sur la Marjolaine
- une visite guidée au Parc Cap Jaseux
- une visite guidée au Centre d'interprétation

TIRAGE MARDI 8 SEPTEMBRE PARMIS LES GAGNANTS HEBDOMADAIRES CHAQUE SEMAINE TIRAGE D'UN POSTER DU CENTRE D'INTERPRETATION

Pour participer il suffit de répondre à la question et de faire parvenir le coupon de participation ci-joint dûment rempli à l'adresse mentionnée. Vous trouverez les réponses aux questions dans le dépliant publicitaire disponible dans toutes les Caisses populaires du Saguenay-Lac-St-Jean

NOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL: TEL.:

QUESTION: Combien d'espèces d'oiseaux ont été répertoriés jusqu'à présent sur le site de St-Fulgence?
REPOSE:

FAIRE PARVENIR À: CJMT
A/S A LA DECOUVERTE DU CENTRE DES BATTURES
1200, boul. du Royaume Ouest — CHICOUTIMI — G7H 1T1

UNE COLLABORATION: LES CAISSES POPULAIRES DES JARDINS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
PARC CAP JASEUX

Croisière Marjolaine Inc. CJMT 142 AM QUOTIDIEN

AVIS • AVIS • AVIS • AVIS • AVIS • AVIS • AVIS • AVIS • AVIS

UTILISATEURS DE LA FORÊT ET CUEILLEURS DE FRUITS SAUVAGES

Si vous circulez dans les forêts publiques, ouvrez l'oeil!

Le ministère des Forêts, par l'entremise de la société d'État REXFOR, effectue, au cours de l'été, des applications terrestres de phytocides dans la forêt publique située au sud d'Hébertville, au nord de Falardeau (réservoir Lamothe) et au nord de Mistassini.

Ces pulvérisations visent à contrôler la végétation concurrente qui étouffe les jeunes plants et les empêche de croître. Toutefois, on n'y a recours que lorsqu'il n'y a aucune autre méthode efficace et économique pour protéger la régénération forestière.

Des affiches délimitent les sites de pulvérisations.

Conformez-vous aux indications données et consultez la carte géographique contenue dans la pochette.

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez contacter les responsables de projet dont le numéro de téléphone est inscrit sur les affiches. Vous pouvez également téléphoner à **Damien Côté ou Robert Paradis, au Bureau régional du ministère des Forêts, à Jonquière, au (418) 547-2603 ou au 1-800-561-2770.**

Si vous désirez cueillir des fruits dans un boisé privé, il est important de vous informer auprès du propriétaire pour savoir si des pulvérisations y ont été effectuées.

Gouvernement du Québec
Ministère des Forêts

REXFOR

Québec

AVIS • AVIS • AVIS • AVIS • AVIS • AVIS • AVIS • AVIS • AVIS

• LE LEADER •

• PRÉSENTE •

LE SPECTACLE DU Meuble

SOUS L'UN DES
PLUS GRANDS
CHAPITAUX
AU QUÉBEC

**6 MOIS
SANS
INTÉRÊTS**

AUCUN COMPTANT*
AUCUN PAIEMENT*
PAYABLE LE 12 FÉVRIER '93

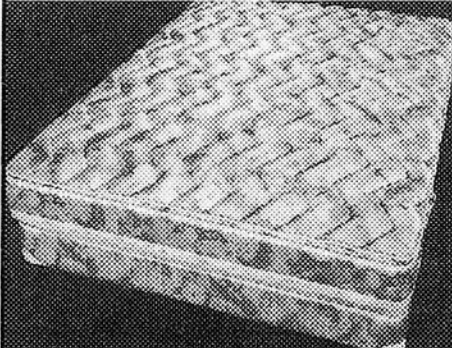
DERNIÈRE SEMAINE

**UNITÉ MURALE
3 MORCEAUX**



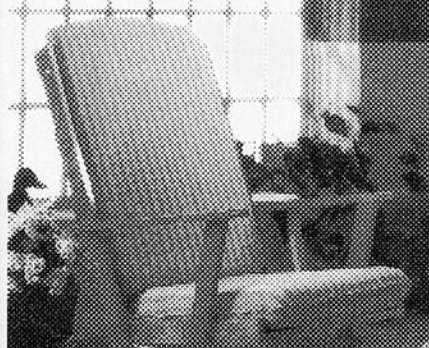
\$339

**MATELAS
39 POUCES**



\$99

**CHAISE SUR
BILLES BLANCHE**



\$129

**MOBILIER DE
CUISINE
5 MORCEAUX**



\$289

**CAUSEUSE
MODERNE
TISSUS ET SOFTOUCH**



\$249

**PUPITRE
D'ÉTUDIANT
EN MÉLAMINE, BLANC,
NON ASSEMBLÉ**



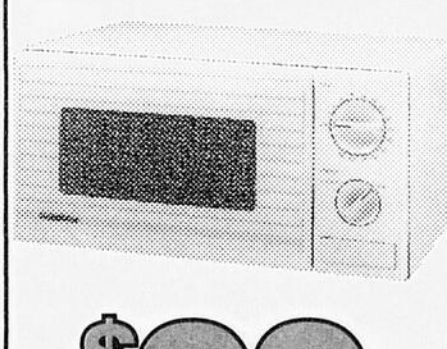
\$79

**FAUTEUIL
INCLINABLE**



\$289

**MICRO-ONDE
0,4 pi. cu.
500 watts, plateau rotatif**



\$99

* Achat minimum \$300.

* Sujet à approbation de crédit

* Taxes TPS et TVQ payable immédiatement

**DISPONIBLE
JONQUIÈRE SEULEMENT**

tm Trans-Meubles

LTEE

3297 BOUL. DU ROYAUME - JONQUIÈRE - QUÉBEC G7X 2W9 (418)695-2181
326, DES SAGUENÉENS - CHICOUTIMI - (édifice Bouclair) - 690-2181

(Les photos de cette annonce peuvent légèrement différer)



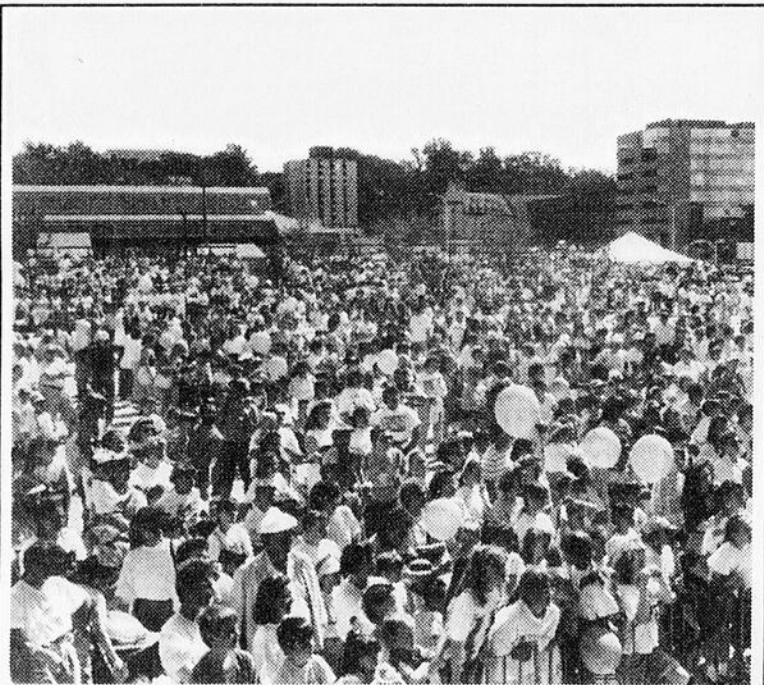
«Shuffleboard» au lac Joly

Le camping du lac Joly possède, maintenant, son jeu de «shuffleboard» (jeu de palet, en français, je crois). Nous retrouvons, sur cette photo, des adeptes de ce jeu fort populaire en Floride et sur les bateaux, ce sont: Denis Desrosiers, Jeannette Bourque, Marie Tremblay, Lévis Painchaud, Josée Boily, Hélène Boily et Diane Boily.



Roger Fillion et le cyclisme

Personnalité fort connue dans le monde du cyclisme et président du Tour cycliste du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Roger Fillion (photo de gauche), présentera le projet de piste cyclable autour du lac Saint-Jean, dans le cadre de Vélo Mondial. Il prononcera une conférence intitulée: «Véloroute des bleuets». Cet événement se tiendra à Montréal, du 13 au 17 septembre et réunira tous les grands penseurs et acteurs du développement cyclable d'une trentaine de pays. Le but de cette rencontre est de permettre aux participants de faire le bilan de la situation actuelle du phénomène vélo, d'analyser les obstacles à l'intégration du vélo aux politiques de transport des années 2000 et de se familiariser avec les derniers développements et enjeux en matière d'aménagement cyclable.



Un été 92 inoubliable

Des milliers de personnes n'oublieront pas l'été 92, à Chicoutimi, alors qu'ils ont participé à des spectacles exceptionnels sur le site du Vieux Port, dans le cadre des fêtes du 150e. Cette photo donne un aperçu de la popularité des événements qui se sont déroulés au Vieux Port, durant toute la saison estivale. Un bien bel été.

/// En butinant ///

- Il nous fait plaisir, ce matin, de rendre hommage au jeune Yannick Saint-Hilaire, de la rue Lorenzo-Genest, à Chicoutimi, un camelot du Quotidien qui a fait preuve, récemment, d'une grande honnêteté et d'un esprit de civisme. Trouvant un livret de banque dans lequel se trouvait notamment un chèque signé voire même un numéro d'identification personnel (NIP), Yannick a immédiatement rejoint le propriétaire pour lui remettre les papiers précieux. Bravo à ce jeune homme et à ses parents qui lui ont inculqué de bons principes!

- De nombreuses personnes ont été très surprises de constater, la fin de semaine dernière, en se rendant aux festivités de Chicoutimi 92, qu'elles devaient payer 3\$, afin de stationner leur automobile sur le terrain de l'édifice fédéral qui abrite Emploi et immigration (assurance-chômage), sur le Vieux Port de Chicoutimi.

- Cette décision de faire payer les gens venait, nous dit-on, du gestionnaire des Travaux publics. Nullement d'accord avec cette politique, la ville de Chicoutimi a dû intervenir samedi soir pour que cesse cette pratique. Mis au courant de ce fait, le député André Harvey n'était pas heureux...et avec raison.

- Gilles Maltais, mon coiffeur favori, m'apprend que 16 des 17 unités des Gardes paroissiales de notre région seront à Montréal, les 28, 29 et 30 août, à l'occasion du Ralliement provincial. Un millier de membres des Gardes paroissiales de tous les coins du Québec sont attendus à la Ronde (samedi) et dans le Vieux Montréal (dimanche) à l'occasion de ce Ralliement.

- Félicitations à Jean Roy, originaire de Jonquière (secteur Arvida), qui vient d'être promu au poste d'adjoint au directeur de l'information au Journal de Montréal. Auparavant, Jean occupait le poste de chef du service français à la Presse Canadienne.

- Les Robervalois Me Pierre Lortie, l'ex-bâtonnier du Saguenay—Lac-Saint-Jean et Luc Tremblay, de Référence-Communication, ont bien hâte de voir à l'oeuvre les «nouveaux» Nordiques. Aux dires de Pierre et Luc, la saison 1992-93 sera celle des Nordiques de Québec. Une affaire à suivre...

- Les amateurs de vélos ont bien hâte au 1 septembre prochain alors que la Corporation Vélo Chicoutimi, en concertation avec les représentants de la ville de Jonquière, procédera à l'inauguration de la piste cyclable et du raccordement de celle-ci avec le tronçon de la ville de Jonquière.

- Des représentants du directeur général des élections seront en la salle de l'Hôtel de ville de La Baie, ce soir, à compter de 19h30, pour répondre aux questions de la population en général et plus particulièrement aux personnes intéressées à être candidats, agents officiels ou représentants officiels. Pour plus d'information: Me Dominique Tremblay 544-6851.

- Nicole Racine, la porte-

parole des fans de l'émission «Salut Nashville», de CKRS-TV, remettra ce matin, à Richard Turcotte, le directeur de cette station radiophonique, une pétition contenant 3272 signatures pour que demeure en ondes cette émission animée par le dynamique Carol Gauthier. Une autre affaire à suivre...

- Après avoir connu un succès sensationnel aux USA, la pâte dentifrice blanchissante Rembrandt vient de faire son apparition au Canada. Semble-t-il que ce dentifrice est utilisé par 56 000 dentistes aux USA et 5 900 dentistes au Canada. Au fait, je vais l'essayer. Aurais-je les dents plus blanches? En atten-dent je passe à un autre potin!

- «Superécran» annonce un grand débrouillage d'automne, les 26 et 27 septembre prochains. Ça va faire des heureux...pour deux jours!

- Le Cercle des mycologues du Saguenay invite les gens à une excursion en forêt, le dimanche 30 août, à 9h30, au Pavillon d'accueil du Parc Saguenay. Pour information, Marguerite Girard au 549-4466.

- Le comité organisateur du Plateau des Saguenéens invite les citoyens du quartier à une grande fête de l'amitié, le dimanche 30 août, de 14 à 22h, au parc André Gagnon. Le tout sera sous la présidence d'honneur du conseiller municipal René Girard. A 10h il y aura une messe. Une parade, rallye-bottine, danse, souper au hot-dog, rafraîchissement et prix de présence.

- Les gens qui visitent les kiosques d'artistes, aux Halles de Chicoutimi (Vieux port) seront heureux d'apprendre que ces artistes exposeront et vendront leurs oeuvres jusqu'au 7 septembre prochain.

- Sur ce, à la prochaine.



VISITE DE SIDNEY — Le maire suppléant Georges Lafond, de ville de La Baie, signe le livre d'or de la ville de Sidney, en Colombie-Britannique, en compagnie de la mairesse Marie C. Rosbo de cette ville de l'ouest canadien. Cette scène a été croquée à l'occasion du passage d'une délégation baieriveraine à Sidney.

Le «nouveau» Parizeau

C'est un «nouveau» Jacques Parizeau, le grand chef du Parti québécois, que la population de notre région verra, aujourd'hui, tant à Chicoutimi qu'à Alma en compagnie des autres leaders souverainistes tels que Lucien Bouchard et Jacques Brassard.

Monsieur Parizeau a, semble-t-il, cessé de fumer et à le voir au petit écran,



Pierre Bourdon

lundi soir, nous croyons même que cet homme politique a profité de ses vacances pour amincir sa silhouette.

Le voilà d'attaque, plus en forme que jamais, prêt à croiser le fer avec les fédéralistes.

Chose certaine, la rencontre de ce soir, à Alma, va attirer la presse nationale et passera sûrement à l'histoire.

Le ridicule ne tue pas!

Incroyable ce que nous pouvons voir, parfois, sur le petit écran!

En jetant un coup d'oeil, l'autre jour, à l'émission «America's funniest people», entre autres stupidités, j'ai pu voir un homme, à quatre pattes, jappant devant une borne-fontaine...ou encore, une dame, soufflant des ballons avec ses narines!!!

Durant ce temps-là, à l'émission «America's funniest home videos», le bon peuple rit toujours à gorge déployée en voyant des grosses madames tomber sur leur derrière en se déhanchant sur la piste de danse...ou encore des enfants prendre une «débarque» en perdant pied pour mille et une raisons!

Curieusement, dans ces émissions on ne fait jamais allusion aux blessures parfois très graves qui résultent de ces acrobaties bien involontaires.

Que ne fait-on pas pour faire rire!!!

Le guide Cartourix

Le notaire Daniel Laliberté et Jean-Luc Hébert, respectivement promoteur et directeur de projet du guide Cartourix du Saguenay—Lac-Saint-Jean espèrent vendre pas moins de 15 000 copies de ce Guide qui contient des cartes des principales villes de la région.

Distribué aux stations Shell et vendu au coût de 4,95\$ ce guide Cartourix a été réalisé en collaboration avec les municipalités. Le graphisme est signé Alain Bérubé.

Sept productions à l'affiche

Producson lance sa cinquième saison

par Christiane Laforge

JONQUIERE(CL)—Producson, à son cinquième anniversaire, est toujours animé de la même passion. Ce diffuseur de spectacles qui permet à la salle François-Brassard de Jonquière de connaître des moments de magie, réunissait, hier soir, près de cinq cents personnes, pour assister au

dévoilement du programme automnal.

Sept spectacles prendront l'affiche d'ici décembre. Le groupe a décidé de miser sur des artistes considérés comme des valeurs sûres.

Michel Rivard sera le premier à prendre la vedette, le 27 septembre prochain. Un retour à Jonquière après plusieurs années d'absence.

Lui succéderont le tandem Lévesque-Turcotte dans un spectacle renouvelé, le 30 octobre, Sweet People le 31 octobre.

On compte également sur la participation de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le 7 novembre, sur Pierre Flynn le 27 novembre.

Revient aussi, de concert avec les autres diffuseurs, la tournée théâtre pour enfants, début décembre, ainsi que la reprise d'Antartica, film d'Alain St-Hilaire des Grands explorateurs.

Une année difficile

L'année 1991 a été plutôt difficile pour Producson. La récession a provoqué, à Jonquière comme ailleurs au pays, une baisse considérable de l'assistance, malgré la qualité des spectacles proposés. Une gestion serrée, des choix parfois difficiles, de la persévérance ont quand même permis à l'organisme sans but lucratif de se maintenir à flot. Et aujourd'hui, avec la contribution financière du ministère des Affaires culturelles, l'appui de Ville de Jonquière et du cégep, Producson se dit optimiste pour l'année à venir.

Quatorze spectacles sont prévus, dont sept seront présentés d'ici décembre.

La nouvelle saison s'est

done amorcée, hier soir, au Pub Guinness d'Arvida, en présence de plusieurs centaines de personnes venues assister au lancement de la programma-

tion, tout en assistant au spectacle présenté par le Centre expérimental de musique, Robert Fart et Claudine Bourdage.



LANCEMENT - Producson a lancé sa programmation automnale, hier, devant près de 500 personnes. Le Centre expérimental de musique a présenté un court spectacle avec Robert Fart et Claudine Bourdage.

(Photo Jeannot Lévesque)

CONCOURS

Grand Boum

19^e Anniversaire

\$10,000

À GAGNER

PREMIERS FINALISTES GAGNANTS

Louise Marin
12, des Cormiers
Port-Cartier

Lise Harvey
412, Chemin de la
Réserve, Chicoutimi

France Line Boivin
1212, Bizet
Chicoutimi

Bernadette Larouche
996, Pierre Bédard
Chicoutimi

René Lacroix
118, Triquet
Chicoutimi-Nord

Céline Tremblay
235, Blackburn
Chicoutimi

Antoinette Lapointe
1550, rue Hôtel de Ville
St-Honoré

Marcelle Girard
1121, Joseph-Dandurand
Chicoutimi

Huguette Bouchard
2306, Truchon appt 19
Jonquière

Berthe Tardif
1337, rue Jolliet
Chicoutimi

M. Jean-Guy Tremblay
1430, boul. Talbot
St-Félicien

M. Marcellin Savard
3478, St-Paul
Chicoutimi

M. Léonard Duchesne
3938, de la Bretagne
Jonquière

Mme France Côté
31915, chemin St-Antoine
La Baie

M. Adrien Jean
5 du Festival
Chute aux Outardes

M. Paul Girard
597, rue Legrand
Chicoutimi

VOULEZ-VOUS ÊTRE LES PROCHAINS GAGNANTS SUR LA LISTE?
Participez et déposez vos coupons-caisse.



place du royaume
C'est là qu'on va!

LE QUOTIDIEN, mercredi 26 août 1992 - 13

Croisière musicale

avec le trio

RACHELLE TREMBLAY



Les jeudis - vendredis - samedis
du 6 au 29 août

A compter de 19h30
au quai de Chicoutimi.
Départ 20h30 jusqu'à 23h00

15\$

du billet



Réservation individuelle et de groupe

543-7630

Ext.: **1-800-363-7248**

Croisière Marjolaine Inc.



Robert Bourassa sous surveillance à Québec

QUÉBEC (PC) - Les jeunes souverainistes du Québec ont érigé un campement devant l'Assemblée nationale afin de rappeler au premier ministre Robert Bourassa son engagement de tenir un référendum sur la souveraineté à l'automne.

Le porte-parole du Rassemblement des jeunes souverainistes (RJSQ), Nicolas Girard, a rappelé que M. Bourassa avait lancé «Just watch me» la semaine dernière en se présentant à la conférence des 17 premiers ministres canadiens et représentants autochtones à Ottawa. «Bien, nous lui répondons maintenant «we'll watch you» jour et nuit jusqu'au dépôt de la question référendaire qui est prévu pour le 9 septembre.»

«Nous sommes ici afin de veiller au respect de l'engagement que M. Bourassa a pris à l'égard des Québécois en vertu de la Loi 150, a expliqué Girard.

Ce n'est pas parce qu'il a connu des moments d'égarement la semaine dernière à Ottawa que tout le Québec doit subir les contrecoups.

«Nous plaçons M. Bourassa sous surveillance en instaurant cette vigile, a-t-il ajouté. Nous avons obtenu un permis d'occupation du terrain et nous resterons le temps qu'il faudra. Nous avons jugé l'enjeu trop important pour nous satisfaire d'une manifestation de quelques heures.

Anormal

«La situation est pour le moins douteuse», a renchéri l'instigateur du projet, Jean-François Nadeau, un étudiant en science politique à l'université Laval.

«C'est anormal qu'il faille surveiller le premier ministre de la sorte. Son comportement est une atteinte à la démocra-

tie et il est plutôt paradoxal au moment où on célèbre le bicentenaire des institutions parlementaires du Québec», a-t-il relevé.

Le RJSQ, qui se décrit comme un organisme apolitique, a réitéré son appui aux jeunes Libéraux afin qu'ils résistent aux pressions énormes qu'ils subiront le week-end prochain, à l'occasion du congrès spécial du Parti libéral.

«Nous les invitons à faire preuve de la même cohérence qu'ils ont démontrée au cours du dernier congrès», a avancé Nicolas Girard.

Le Regroupement des jeunes souverainistes a finalement lancé une invitation aux mouvements souverainistes et aux associations étudiantes de toutes les allégeances politiques pour qu'ils se joignent à la vigile.



VIGILE - Les jeunes souverainistes ont dressé un campement devant le parlement hier. Ils ont obtenu un permis d'occupation et resteront sur place jusqu'à l'issue référendaire.

(Photo PC)

Droit de vote à un référendum

La liste de Québécois vivant à l'étranger se résume à peu

QUÉBEC (PC) — A peine une centaine d'électeurs québécois vivant à l'étranger sont actuellement inscrits sur les listes électorales qui leur donneraient droit de vote si un référendum était tenu le 26 octobre prochain.

Selon des données obtenues hier au bureau du Directeur des élections du Québec, Pierre-F. Côté, 91 électeurs hors-Québec sont inscrits dans le registre prévu à cette fin et la demande d'inscription d'une trentaine d'autres est actuellement en traitement.

A la mi-juin, le registre comprenait 614 électeurs hors-Québec inscrits. Toutefois, la loi électorale a été modifiée par l'Assemblée nationale le 19 juin dernier et les conditions pour être inscrit au registre ont été changées.

Il fallait auparavant avoir quitté le Québec depuis moins de 10 ans pour être un électeur hors-Québec mais ce délai a été ramené à deux ans.

La loi prévoit que tout ex-Québécois ayant quitté depuis moins de deux ans peut voter lors d'une élection ou d'un référendum provincial, à condition d'être inscrit au registre que tient le Directeur général des élections, de posséder la qualité d'électeur au moment du départ et d'avoir l'intention de revenir au Québec.

Pour s'inscrire, l'ex-Québécois répondant aux critères doit fournir son nom, sa date de naissance, sa profession, sa date de départ et une adresse de référence au Québec.

Le registre est remis à jour annuellement. Chaque électeur doit alors se réinscrire.

Aucune inscription ne peut être faite dans les 28 derniers jours précédant un scrutin ou un référendum.

Les électeurs hors-Québec dûment inscrits votent par correspondance.

En bref

Bélanger opéré

QUÉBEC (PC) — Le député libéral de Laval-des-Rapides, Guy Bélanger, a subi dimanche une importante intervention chirurgicale à l'Institut de cardiologie de Montréal.

M. Bélanger, âgé de 50 ans, aurait subi un double pontage, selon des sources gouvernementales officielles.

Si vous êtes membre du

CLUB Multipoints

Voici votre code pour aujourd'hui

04348078

Sinon composez sans frais le **1-800-563-8688**

DISTRIBUTION
RAG
Portes & Fenêtres

UN CHOIX RÉFLECHI

PORTES & FENÊTRES DE TOUS GENRES

- De bois recouvert d'aluminium
- U.P.V.C.
- Aluminium
- Porte d'acier
- Portes pré-montées

POLAR 549-5175
Télécopieur: 549-4403
Parc industriel du haut Saguenay, 1252 Bersimis, Chic.

AU JARDIN DE J.R. RATTÉ
LÉGUMES FRAIS À VENDRE

4,5 km du pont

L'auto-cueillette des fraises et framboises. Maïs sucré.

Légumes & Plants FERME Jean-Roch Ratté
5076, ch. St-André, JONQUIÈRE (Après le lac Lemieux)
Tél.: (418) 542-6009

LES FRUITS ET LÉGUMES LES PLUS NATURELS

OYAMA KARATE
JOURNÉES PORTES OUVERTES
ESSAI GRATUIT

DIMANCHE 23 et 30 AOÛT
de 12h00 à 17h00
ESSAI GRATUIT ET DÉMONSTRATIONS

Venez chercher votre costume de karaté
***GRATUIT**
*Sur conditions



- La souplesse
- L'endurance
- L'agilité
- Le respect
- La discipline
- La concentration
- L'équilibre mental
- L'équilibre physique
- L'autodéfense
- Un entraînement du corps, du mental, et de l'esprit...

Tarif familial (2 personnes et plus)

Donald Gaudreault 337, Racine est, Chicoutimi **545-9131**
3e Dan

Carl Tremblay 1973, Lapointe, Jonquière **547-8894**
2e Dan

CENTRE MULTI-SPORT 90, Aimé-Gravel, La Baie, 544-8897
Inscription: du 31 août au 4 septembre
*Promotion costume gratuit non valide, Ville de La Baie

Des libéraux vont s'opposer à Bourassa

QUEBEC (PC) — Malgré les propos du premier ministre Robert Bourassa qui se veut rassurant, les offres constitutionnelles vont avoir de l'opposition même au sein du Parti libéral du Québec.

Jusqu'à maintenant, des réserves sérieuses face à ces offres ont été exprimées publiquement par le député de Vanier, Jean-Guy Lemieux et par le président de la commission jeunesse du parti, Mario Dumont. D'autres comme le vice-président du PLQ, Denis Therrien, refusent de se prononcer tant qu'ils n'ont pas les textes définitifs en main.

Quant à Jean Allaire, qui

préside la commission juridique du parti et qui a signé le célèbre rapport qui porte son nom, il s'est carrément décrit comme un dissident.

C'est autour de ce groupe restreint mais influent que s'organiseront samedi les militants libéraux qui ne partagent pas l'enthousiasme de Robert Bourassa et de ses ministres pour les offres constitutionnelles concoctées la semaine dernière à Ottawa.

«J'ai exprimé ma dissidence et je ferai une déclaration à ce sujet plus tard cette semaine», a déclaré Jean Allaire aux petites heures mardi matin, en sortant d'une réunion de l'exécutif du Parti libéral qui a duré quatre heures.

M. Allaire n'a pas voulu préciser quelle était la nature de sa dissidence, ni s'il quitte-

rait le Parti libéral dans le cas où ses idées seraient rejetées.

Jean Allaire, 62 ans, est un militant de longue date au sein du PLQ où il est entré en 1956. Cet avocat, qui dirige le contentieux de la deuxième plus grosse ville du Québec, Laval, s'est rendu célèbre en 1991 lorsque la commission juridique du PLQ a produit un rapport qui a réorienté le programme politique de ce parti.

«Les offres constitutionnelles sont très loin du programme du parti», a déploré M. Allaire lundi soir, signalant que l'entente négociée par Robert Bourassa n'apportait aucun nouveau pouvoir au Québec.

Autres libéraux

Le député de Vanier, Jean-Guy Lemieux, a pour sa part, émis des réserves face à l'accord.



OFFRES - Jean Allaire, au moment où il se présentait à un caucus des libéraux à Québec. Il a dit au premier ministre Bourassa qu'il n'aimait pas la nouvelle entente constitutionnelle.

ÉQUIPE DYNAMIQUE POUR VOUS SERVIR

France Gaudreault, co-propriétaire	Nicole Pilote, co-propriétaire	Lily Savard, co-propriétaire	Manon Dion, conseillère

Vous pensez à des VACANCES DE RÊVE surveillez nos bas prix, nos voyages de groupe et encore plus.

Voyage organisé aux pommes à l'île d'Orléans 19 et 20 septembre

Là où le rêve devient réalité

voyages

94, rue Jacques-Cartier Est - CHICOUTIMI - 690-1188 - 690-2840
Ligne sans frais: 1-800-463-7905
Détenant d'un permis du Québec

VACANCE GRATUITE

Porte patio
PVC verticale
75" x 84"
Blanc, ivoire, gris.

49⁹⁵\$

Stores horizontaux **30%** de rabais
Aluminium ou PVC

Toutes les douillettes en magasin

JUSQU'À **50%** de rabais

Draps santé
À partir de:

35⁹⁵\$

store MAG

Lot de coussins

8⁹⁵\$

Service de prise de mesures gratuit à domicile

150 RACINE EST
CHICOUTIMI
ATRIUM 543-1112

Économisez 50%

2 pour 1 sur **40 produits**

Les valeurs sûres de la Rentrée dans votre Centre de Beauté

Yves Rocher

Par exemple:

- Crème visage et corps Hamamélis, 150 ml..... **2 pour 7.90\$**
- Shampoing Hydra Végétal cheveux secs, 200 ml... **2 pour 10.00\$**
- Crème jour P2 Hydra Végétal, 40 ml..... **2 pour 18.50\$**

Offre valable jusqu'au 12 septembre dans votre Centre de beauté

Yves Rocher
la beauté par les plantes
PLACE DU SAGUENAY - 693-8382

Trois armes en sa possession

Fabrikant aurait tiré douze coups de feu



REUNION - Professeurs et étudiants de l'université Concordia ont tenu une assemblée d'information, hier sur le campus. Un service d'aide psychologique a été offert à cette occasion.

(Photo PC)

MONTREAL (PC) - Le directeur des enquêtes spéciales au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Pierre Sangolo, a estimé que Valery Fabrikant avait tiré une douzaine de coups de feu avec les trois armes qu'il avait en sa possession.

Il attend les rapports de l'expert en balistique et du pathologiste pour donner plus de précisions.

Sur les lieux des crimes a été retrouvé un pistolet allemand semi-automatique de poing de 6,35 millimètres doté d'un chargeur pouvant contenir huit balles. Cette arme a été retrouvée à l'intérieur du local où le professeur a finalement été arrêté. Elle contenait encore

une balle.

On a également mis la main sur un revolver Smith & Wesson doté d'un canon de deux pouces et d'un calibre de .38. Cette arme peut tirer cinq coups. Elle a été retrouvée sur le suspect.

A aussi été trouvé un pistolet argentin semi-automatique de 7,65 millimètres, de marque Bersa, à l'endroit où a été blessé Phoivos Ziogas.

Au moment de son arrestation, Fabrikant avait en sa possession un chargeur de huit balles. Toutes ces armes étaient légalement enregistrées, a indiqué le policier Sangolo. Deux appartenaient à l'épouse de Fabrikant. Elle avait un permis temporaire

d'utilisation d'une durée d'un mois pour se pratiquer au tir depuis le 13 août. Pour sa part, Fabrikant avait une arme depuis le 13 mars.

En fin de journée, la secrétaire du département de génie, Elisabeth Kirby Harwodo, et le responsable du département de génie électrique Phoivos Ziogas demeuraient toujours hospitalisés.

Pour étoffer leur preuve, il reste aux enquêteurs à examiner une centaine de documents écrits par Fabrikant, dont un de 300 pages, qu'il a envoyé par courrier informatique à des personnes travaillant dans des universités canadiennes pour dénoncer des abus qu'aurait commis de ses collègues.

«Un homme intègre et gentil», dit son épouse

MONTREAL (PC) — Valery Fabrikant pouvait avoir des accès de colère comme tout le monde, mais il n'avait jamais recouru à la violence. C'est ce qu'a affirmé dans une entrevue, mardi, la femme de celui qui est aujourd'hui accusé des meurtres de l'université Concordia.

Maya Tyker a décrit son mari comme «un homme intègre et gentil», bon père pour son fils de 10 ans et sa fille de huit ans. Son seul problème, a-t-elle

ajouté, «c'est qu'il ne s'entendait pas avec ses patrons et ses collègues» en génie mécanique.

Ses étudiants, par contre, lui étaient très attachés. Il leur laissait son numéro de téléphone à la maison. Au moment des évaluations par les étudiants, il était toujours bien coté.

Mme Fabrikant a remarqué que, depuis quelques jours, son mari refusait de discuter de ses affaires à l'université.

«Il était très, très renfermé, a-t-elle dit. Il était très déprimé. J'ai pensé qu'il traversait tout simplement une mauvaise période.»

Un collègue de l'université, Vojislav Latinovic, a confirmé que Fabrikant semblait déprimé ces derniers temps. Il ne lui retournait plus le «bonjour» qu'il lui adressait tous les matins.

Fouille

Fabrikant avait confié à un journaliste, récemment, que sa

mission d'exposer ce qu'il appelait la malhonnêteté intellectuelle de certains professeurs de génie mécanique était plus importante que son amour pour sa famille.

Au cours d'une réunion de professeurs, en novembre dernier, Fabrikant s'était présenté avec un porte-documents gonflé, qui avait fait croire à ses collègues qu'il pouvait porter une arme à feu.

Des gardes de sécurité avaient été appelés et l'homme

avait été fouillé. On n'avait rien trouvé, ce qui l'avait rendu furieux de constater qu'on avait pu douter de lui. «Je ne ferais jamais de mal à personne», avait-il soutenu. La direction de l'université s'était excusée.

Il se servait souvent du système de courrier électronique de l'université pour faire passer des messages acrimonieux. Son dernier message disait que «le combat va se poursuivre, quoi qu'il arrive».

Exposition PORT SAGUENAY- sur le site de Chicoutimi 92' jusqu'au 6 septembre 1992.



Une histoire à fêter, un avenir à bâtir



Port Saguenay



Selon un avocat

La tuerie de Concordia aurait pu être évitée

OTTAWA (PC) — Un avocat du ministère fédéral de la Justice a fait remarquer, mardi, que la tuerie de l'université Concordia aurait peut-être pu être évitée, si quelqu'un avait porté plainte officiellement à la police contre Valery Fabrikant.

La nouvelle loi sur les armes à feu, a souligné Me Michael Zigayer, permet en effet à la police de saisir une arme sans mandat pendant 30 jours, si elle a des raisons de croire que son propriétaire représente une menace pour le public. La saisie peut devenir perma-

nente, avec un ordre du tribunal.

Valery Fabrikant, ce chargé de cours en génie mécanique qui a été accusé des meurtres de l'université, avait un comportement tellement bizarre que ses collègues l'avaient dénoncé à la direction.

Un porte-parole de l'université, Ken Whittingham, a reconnu que le cas de Fabrikant a été examiné mais, a-t-il noté, «jamais aucune menace écrite n'a été proférée contre qui que ce soit», de sorte qu'aucune plainte n'a été portée à la po-

lice.

Trois armes de poing ont été trouvées en possession de Fabrikant au moment de son arrestation. Il possédait un permis pour chacune d'elles. Le dernier avait été émis le 13 août.

Usage restreint

Les armes de poing sont classées dans la catégorie des armes à usage restreint et un permis est requis dans chaque cas. Me Zigayer a dit qu'une enquête de police est obligatoirement faite pour chaque

demande de permis.

«S'il y avait eu une plainte formelle (dans le cas de Fabrikant), particulièrement si la plainte avait été portée au moment où la police faisait son enquête sur la demande de permis pour une arme à usage restreint, le permis n'aurait peut-être pas été émis», a déclaré Me Zigayer.

L'avocat a en effet expliqué que le tribunal peut interdire de façon permanente la possession d'une arme à quelqu'un, s'il trouve que les préoccupa-

tions de la police sont justifiées.

La présidente de la Coalition pour le contrôle des armes à feu, Wendy Cukier, a trouvé une faille dans la nouvelle loi. Alors que les permis doivent être renouvelés tous les cinq ans, a-t-il fait remarquer, ils sont permanents dans le cas des armes à usage restreint.

C'est ainsi que le membre d'un club de tir peut obtenir un permis d'arme de poing et le conserver pour la vie, même s'il ne fait plus partie du club.

Passé de Fabrikant

Naissance: 28 janvier 1940.

Histoire familiale: Marié avec deux enfants, un fils de 10 ans et une fille de 8 ans. Il est né, a été élevé et a étudié à Moscou. Il a émigré d'Union soviétique avec son épouse Maya il y a 12 ans.

Carrière: Professeur de génie mécanique à Concordia, il est considéré un expert de la théorie de l'élasticité, portant sur le stress exercé sur des objets lorsqu'ils sont étirés. Il a publié deux ouvrages de génie mécanique, en 1985 et en 1989. Il s'est disputé avec les autres professeurs et l'administration au sujet de sa per-

manence et d'allégations d'utilisation frauduleuse de ses recherches scientifiques.

Statut: Accusé de deux meurtres prémédités, trois tentatives de meurtre, de séquestration, d'avoir proféré des menaces et d'usage illégal d'arme à feu. Le juge l'oblige à se soumettre à un examen psychiatrique de 30 jours. Il s'est vu refuser une libération sous condition.

Citation: «C'est un homme bien, aimant et honnête, mais il ne s'entendait pas avec ses patrons et les membres de la faculté.» Son épouse Maya.

Grande Vente

Du 17 au 31 août 1992

Tél.: (418) 549-7949

terre QUALITÉ

11X16: Rég.: 510\$ **450\$**

Rabais

11X20: Rég.: 595\$ **489\$**

SUPRÊME

11X16: Rég.: 595\$ **525\$**

11X20: Rég.: 629\$ **575\$**

+ FINANCEMENT 3 À 4 MOIS SANS INTÉRÊTS

+ 2 ANS DE GARANTIE 100% - Aussi LOCATION + PORTIQUE

2291, boul. du Royaume, Chicoutimi - Jonquières

549-7949

• VENTE • CONFECTION • RÉPARATION •

• auvents • toiles • bateaux • camping •

Page: 696-7006

**Mon lapin,
c'est pas le temps
de jeter notre argent
par les fenêtres!**

À ce prix, vous êtes loin de jeter votre argent par les fenêtres. Les caractéristiques de la Geo Metro Berline 4 portes vous convaincront:

- Moteur 4 cylindres de 1,3 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Économie d'essence impressionnante: 5,4 litres/100 km (52 mi/gal.)** sur la grande route 7,2 litres/100 km (39 mi/gal.) en ville
- Garantie GM TOTAL^{MC} de 3 ans ou 60 000 km, sans franchise

*Taxes et transport en sus. Cette offre est d'une durée limitée et ne s'applique qu'aux modèles de base 1992 de la Geo Metro Berline en inventaire. **D'après le guide de consommation de carburant 1992 de Transport Canada.

Paul Albert
Chevrolet Oldsmobile Ltée
Chicoutimi
(418) 696-4444

Arnold
Chevrolet Oldsmobile Inc.
Jonquières
(418) 548-0821

André Simard
Chevrolet Oldsmobile Ltée
Alma
(418) 688-6165

Avenue
Auto Ltée
Dolbeau
(418) 276-3431

Garage
Paul Dumas Ltée
St-Félicien
(418) 679-1605

Chibougamau
Automobile Inc.
Chibougamau
(418) 748-2634

T'as bien raison!



La Geo Metro Berline 4 portes 1992

Seulement **7 992\$***

Geo METRO

VOS CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET Oldsmobile

DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

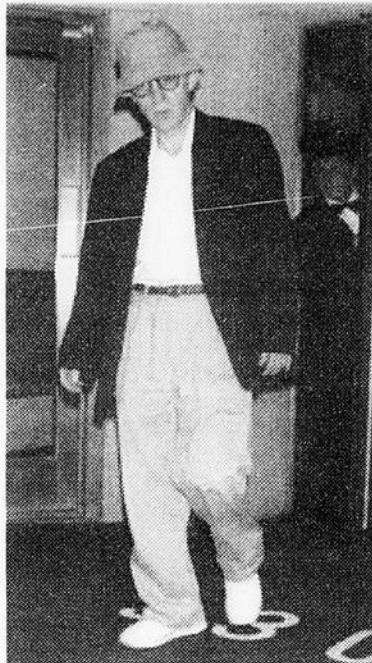
Garde des enfants

Mia Farrow menace de partir à l'étranger

NEW YORK (AP) — Woody Allen et Mia Farrow n'étaient pas présents mardi après-midi à l'audience en justice qui a réuni leurs avocats et durant laquelle le juge Phyllis Gangel-Jacob a demandé à l'actrice de ne pas emmener ses enfants à l'étranger.

Woody Allen réclame le droit de garde de son fils Satchel, 4 ans, et de ses deux enfants adoptifs Moses, 14 ans, et Dylan. Selon les avocats de l'acteur-réalisateur, Mia Farrow a menacé de partir à l'étranger avec les enfants.

Les avocats ont soumis au juge un calendrier des visites du père à ses enfants. Mais le magistrat leur a demandé de formuler une nouvelle demande, par écrit. Au cours de l'audition, par ailleurs, Eleanor Alter, un des avocats de Mia Farrow, a voulu remettre au juge une enveloppe contenant selon elle des photographies montrant Soon-Yi Farrow, 21 ans, nue dans des positions sans équivoque. Woody entretient une liaison avec Soon-Yi, fille adoptive de Mia Farrow. Ces clichés fournissent «une



Woody Allen

bonne indication de l'état mental d'un homme réclamant la garde de ces enfants», a lancé Mme Alter. Le juge n'a fait aucun commentaire, et refusé de prendre l'enveloppe.

Bandes dessinées

Puppy



Aujourd'hui à la Télé

QUOTIDIEN

MERCREDI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS			Cinéma: GROS COEURS				Frontière	Voyage grandeur...	L'Édition magazine	D'une série à l'autre	Dallas			Le temps de vivre	Il était une...	Grisu, le petit...	Lucky Luke	La palme d'or	La cour en direct	
CFRS																		Le vagabond	Le grand Journal	
CJPM	Salut, bonjour (6h30)		Ciné-matin: LES HOMMES DE C.A.T.: COMMANDO PYTHON				Aimer	La vie au...	Mongrain de sel (11h45)					Cinéma d'après-midi: LA CHEVAUCHEE DES SEPT MERCENAIRES				Claire Lamarche	Fais-moi un dessin	
R.Q.													Pause musicale		Les systèmes experts au Québec	National geogra...	Rody le petit Cid	Le club... 100 watts		

Votre soirée

MERCREDI 26 août	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
R.Q.	Passé-Partout	L'Étalon noir	Le monde merveilleux de Disney		Feu vert international	La route des vacances	Beau et chaud		Jeunes autrement	Feu vert	Beau et chaud		
CKRS	Ce soir	Plus	L'enfer c'est nous autres	Baseball.					Le Téléjournal	Le Point/ Les sports	L'enfer c'est nous autres	Cinéma: LA FEMME DE MES AMOURS	
CJPM	Le TVA, édition, 18 heures	Jeopardy	Secrets de famille	Cinéma de mercredi: CA C'EST LA VIE			Alfred Hitchcock présente	Fauteux... Prise 2	Le TVA, réseau, édition		TVA sports	Loterie	
CFRS	La roue chanceuse	Zizanie	24/24	S.O.S. Con-sommaction	Cinéma: Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME?			Coup de foudre	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	Cinéma: POLICE...	
TV 5	Montagne	Pyramide	Journal télé-visé de A2	Vision 5 (19h35)	Télescope		Médiations		La chance aux chansons	Juras	Journal télé-visé de FR3	Télescope	
S.E.	LES DANSEURS DU MOZAMBIQUE (17h30)		DOCTEUR M			LOS ANGELES STORY			DUR COMME STONE (22h40)				
CBFT	Ce soir	50e anniversaire...	L'enfer c'est nous autres	Baseball.					Le Téléjournal	Le Point/ Les sports	L'enfer c'est nous autres	Cinéma: LA FEMME DE MES AMOURS	
CFER	Le TVA, édition, 18 heures	Jeopardy	Secrets de famille	Cinéma de mercredi: CA C'EST LA VIE			Alfred Hitchcock présente	Fauteux... Prise 2	Le TVA, réseau, édition		TVA sports	Loterie	
CBJET	Newswatch		CBC newsmagazine	The wonder years	Adrienne Clarkson		Street legal		The National	The Journal (22h20)	News	Newhart	Welcome back, Kotter
CFCF	Pulse		Entertainment tonight	Seinfeld	CFCF in-concert special		Beverly hills		Quatum leap		News	Loterie	The Arsenal Hall show
WVNY	News	News	Star Trek		The wonder years	Doogie Howser, m.d.	Home improvement	Arresting behavior	Civil wars		News	Nightline	Commercial programs
WCAX	News		News	The golden girls	Freshman dorm		2000 Malibu road		48 hours		News	Dangerous curves	
WPTZ	News	News	Jeopardy!	Wheel of fortune	Unsolved mysteries		Seinfeld	Wings	Law & order		News	The tonight show	
WCFE	Childrens programs (17h00)	The nightly business...	The MacNeil-Lehrer newshour		Mark Russel comedy...	Films for a summer night: (20h40) THE MALTESE FALCON			Emmerdal farm		Jack Horkheimer: Star Hustler		
TSN	Motoring '92	Sportsdesk	Motorcycle rider	Canadian golf today	1992 grunding mountain bike world cup		1992 crown royal cup equestrian tour			Sportsdesk	Up close	Inside the PGA tour	
F.C.	WEEP NO MORE MY LADY (17h00)		REGARDING HENRY			SLEEPING WITH THE ENEMY			JULIA HAS TWO LOVERS (22h45)				
RDS	Passport vacances	Sports 30	Stock-car à St-Eustache	Sport Aventure Québec	Sport première	Chasse et pêche		Coupe Player's Ltd		Sports 30	Stock-car à St-Eustache	Les courses à Blue Bonnets	

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.

Arts et spectacles

Radio-Canada

Grille horaire 1992-1993 dès le 6 septembre

MONTREAL (PC) — Des informations à un rythme plus soutenu, du hockey qui débordent moins du samedi soir, de nouveaux feuilletons et dramatiques marquent la grille horaire 1992-93 de Radio-Canada, qui s'amorce le 6 septembre.

Par exemple les «éditions spéciales» du Téléjournal (22h) seront plus fréquentes, touchant la haute politique canadienne (constitution) ou des réalités d'ailleurs, indiquait mardi Claude Saint-Laurent, responsable des émissions d'information.

Le dimanche, placé à 19h, le bulletin principal d'une demi-heure sera présenté de concert par Bernard Derome et Jean-François Lépine; celui du samedi à 18h, étrenné cet été, garde aussi sa demi-heure.

En semaine, RC allume à 7h avec «SRC Bonjour» diffusée d'Ottawa, sauf pour le bulletin venant de Montréal. Il y avait là l'an dernier du contenu un

peu «touristique», reconnaît M. Saint-Laurent, assurant qu'il sera désormais «aride» si indiqué.

Autre promesse, les bulletins de nouvelles ne seront plus «effacés» les jours fériés.

Quant au grand bulletin de 18h, il n'aura plus de chroniques récurrentes sauf pour les spectacles et activités culturelles.

Ailleurs dans le réseau le bulletin (intitulé «Québec-Est du Québec Ce soir», «Ontario-Outaouais Ce soir», «Saskatchewan Ce soir» etc) aura également son heure d'antenne.

De plus les affiliées privées (Trois-Rivières, Sherbrooke, Rouyn, Jonquière) sont censées collaborer au besoin avec le réseau en matière de reportages.

«Le Point» (lun-ven 22h25) se renouvelle, avec Jean-François Lépine pour tête d'affiche; l'édition du vendredi s'arrêtera à la façon dont les événe-

ments ont été traités dans les médias.

Quant à Denise Bombardier, elle revient à la grande écoute en semaine, le jeudi à 21h sous le titre «Raison passion»; le jeudi 21h30 il sera question d'économie et consommation, avec «A tout prix».

Bousculade

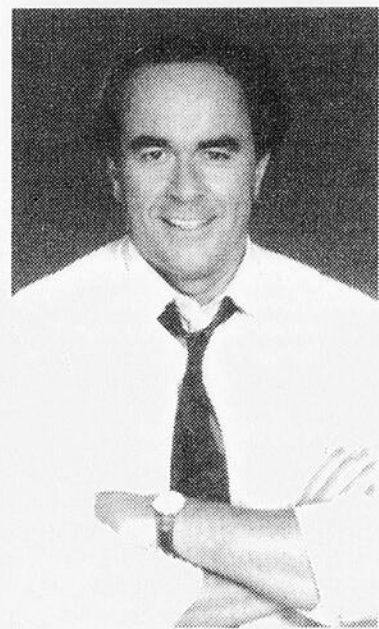
L'actualité et les sports risquent de se bousculer cet automne, surtout si les Expos vont au-delà de leur calendrier régulier et du 4 octobre. En tout cas suivant un principe général, signale Micheline Fortin, directrice de la télévision générale, «les informations ont priorité».

L'idéal, enchaînent Guy Gougeon, vice-président de RC, et M. Saint-Laurent, «ce serait un canal d'informations en continu» (équivalent de News-world au câble) lequel naîtra quand le réseau français aura les moyens.

Le hockey restera sagement dans sa case du samedi 20h (ou 19h30), s'évadant seulement trois dimanches (en après-midi) et un jeudi, soit à l'ouverture du 8 octobre quand le Canadien jouera à Ottawa.

Il n'y en a plus le vendredi soir, comme ça s'est vu les deux dernières saisons; le match des étoiles sera joué à Montréal, le samedi 6 février à 14h. Pour les séries éliminatoires, en avril et mai, ce sera une toute autre histoire.

Le retour à un bulletin d'une heure, à 18h, rend à nouveau ludique la case de 17h30 qui logera «Les détecteurs de



Jean-François Lépine

mensonge» qu'anime Patrice Lécuyer.

Plus d'interactif

La dramatique «Watatow» tiendra la case de 17h du lundi au mercredi, soit autant d'épisodes qu'en 1991-92 mais à l'antenne une demi-heure plus tôt, pour mieux rejoindre l'auditoire adolescent.

Produite par Spectel Video, «Watatow» n'aura plus de volet «interactif» (les abonnés à Videoway pouvaient jouer) parce que Videotron n'en couvre plus les coûts, situés entre 15 et 20 pour cent de l'émission régulière; seule cette dernière a droit au finan-

cement de Téléfilm Canada.

Le jeudi 17h fera voir «Les aventures de Tintin», produit par Nelvana, de Toronto, avec un partenaire de France. Débutant le 10 septembre, les albums (une ou deux demi-heure chacun) défilent ainsi: «Le crabe aux pinces d'or», «Le secret de la Licorne», «Le trésor de Rackham le Rouge», «Les cigares du pharaon», «Le lotus bleu», «L'île noire», «L'affaire Tournesol».

A 19h du lundi au jeudi, retour de «Marylin» avec Louise Dussault et son plumage faisant face à des ennemis comme Melançon (Robert Gravel). Le vendredi cette case logera «Mr. Bean» qu'incarne le comédien britannique Rowan Atkinson: loufoque, presque toujours sans parole, hélas avec une bande sonore chargée de rires rapportés par Thames Television, le producteur.

La case de 19h30 affiche le lundi «Taquinons la planète» dont les extraits montrés incluaient ce bon vieux Yasser Arafat, des frogs et Mordecai Richler. De l'humour sans retenue, sauf ceci: «Nous leur avons dit d'éviter d'être systématiquement vulgaires», mentionne Mme Fortin.

Le mardi 19h30 amène «Comment ça va», le mercredi «L'enfer c'est nous autres» que Radio-Canada préfère finalement placer ce jour au lieu du mardi. Le jeudi 19h30, «Tous pour un» dont les premiers sujets (chacun trois semaines) seront Duplessis, la haute couture, l'Union soviétique et les Beatles.

«Jamais deux sans toi»

Où donc est passé le mal élevé de Francis

MONTREAL (Selon PC) - La riche case de 20h ramène à Radio-Canada, le lundi «Jamais deux sans toi», les 13 derniers épisodes sortis des méninges de Guy Fournier (7 septembre au 30 novembre). Le générique publié mardi ne dit rien de ce mal élevé de Francis Laffleur, que jouait Jean Petitclerc. L'intérim du lundi sera tenu en décembre par la reprise du documentaire «Quand la chanson dit bonjour

au country».

Le feuilleton que Pierre Gauvreau situé à Baie-d'Esprit, «Cormoran», reprend le lundi 11 janvier. Huguette Oligny y interprète un nouveau personnage, Louise Richer jouera Maureen qu'interprétait Michèle Craig, décédée l'an dernier dans un accident de la route.

Le mardi 20h met d'abord à l'affiche en septembre «Images d'une génération», quatre heures rétrospectives des 40 ans de la télévision de Radio-Canada.

La pièce maîtresse des dramatiques, «Montréal P.Q.», de Victor-Lévy Beaulieu débute le mardi 6 octobre. Les extraits dévoilés révèlent que, pour Mme Félix (Monique Miller) et le chef de police (Jacques Godin), nostalgiques, «le mariage ne nous aurait pas convenu». On découvre aussi que la soutane et les vœux n'arrêtent pas l'amour.

«26 épisodes d'une heure, exceptionnels», promet Micheline Fortin. Le mardi 21h sera désormais voué aux productions canadiennes, «Dallas» étant déplacé au lundi, pour y finir cet hiver après «La loi de Los Angeles».

D'autres dramatiques maison, le mercredi, soit «L'Or et le papier» à 20h cet automne, suivi à l'hiver de «Sous un ciel variable», nouveau récit d'Anne Dandurand et Michel d'Astous.

Le jeudi 20h aura les reprises de «Lance et compte III» cet automne et, de Réjean Tremblay aussi, «Scoop II» à compter du 7 janvier.



COUPLE - Jacques Godin et Monique Miller jouent le rôle d'un drôle de couple dans «Montréal P.Q.» de Victor-Lévy Beaulieu. (Photo PC)

20 - LE QUOTIDIEN, mercredi 26 août 1992

CONCOURS

Des souvenirs à partager

Chicoutimi
150 ans d'images

LE MUSÉE
DU SAGUENAY
LAC - ST - JEAN

ORGANISÉ PAR
LE MUSÉE DU SAGUENAY
DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION
"CHICOUTIMI, 150 ANS D'IMAGES".
SI VOUS POSSEDEZ
DES PHOTOS- SOUVENIRS ILLUSTRANT
UNE PAGE D'HISTOIRE DE CHICOUTIMI,
APPORTEZ- LES AU MUSÉE.

Ce catalogue prestigieux
de plus de 300 pages constitue également
l'album-souvenir officiel
du 150e anniversaire de Chicoutimi.

DERNIÈRE SEMAINE

Modalités:

- chaque photo retenue donnera droit à un billet de participation.
- afin d'assurer la protection des photos originales et en uniformiser la présentation, ces dernières seront photocopiées et remises aussitôt à leur propriétaire.
- les photos retenues feront l'objet d'une exposition complémentaire en été à l'entrée du Musée.
- le concours se terminera le 28 août 1992 et le Musée procédera à la sélection des photos soit quelques jours avant la fin de l'exposition prévue pour le 7 septembre.
- pour plus d'informations: 545-9400

Une collaboration:

La présidente émet les priorités d'action

MONTREAL (PC) — La ré-
ussite d'un plus grand nombre
de titulaires et la sécurité dans le
transport écolier font partie
des priorités d'action que se
donne la Fédération des com-
missions scolaires pour la

rentrée.

Au cours d'une rencontre
avec la presse, hier, la prési-
dente de la fédération, Mme
Diane Drouin, a énoncé une
série d'objectifs que les com-
mission scolaires souhaitent
poursuivre.

La mesure-choc est sans
contredit le retour du titulariat
ou du tutorat au premier cycle
du secondaire. La fédération
souhaite instaurer ce système
le plus possible, en misant sur
la volonté commune des parte-
naires dans l'école.

Il ne s'agit pas d'imposer le
titulariat mais de laisser
l'école et les enseignants né-
gocier la formule.

Différentes formes d'accom-
pagnement de l'élève existent
déjà: le groupe est stable et un
professeur est attiré à ce
groupe d'élèves; ou bien un
même professeur enseigne
trois ou quatre matières au
même groupe; ou bien un en-
seignant sert de tuteur et offre
du suivi, dans un bureau, à des
étudiants qui viennent de con-
sulter. Une trentaine de com-
missions scolaires offrent de
semblables services.

Implanter le titulariat serait
une véritable révolution dans
l'idéologie des polyvalentes,
justement axées sur la spécia-
lisation des enseignants dans
une matière.

Le titulariat, une formule
déjà proposée par le ministère
de l'Éducation, n'a pas été
rejeté par la Centrale de l'en-
seignement du Québec. La
présidente Lorraine Pagé y

avait vu une solution qui pou-
vait être intéressante, mais qui
ne devait certes pas être imposée
ni appliquée uniformément,
sans concertation. Elle
insistait sur le fait que les
syndicats d'enseignants et les
directions d'écoles devaient
négocier ce changement.

Mme Drouin soulignait hier
qu'en pratique, le titulariat
existe, mais pas toujours par
écrit. Dès le mois de décembre,
la fédération souhaite revoir
les conventions collectives
pour voir quels changements
devront être apportés pour que
les conditions du titulariat y
soient inscrites.

La fédération compte même
faire de la polyvalence un cri-
tère d'embauche pour les fu-
turs enseignants, leur permet-
tant ainsi de devenir titulaire.

Education populaire

Le ministre Pagé va tenir ses promesses

QUEBEC (PC) — Le minist-
re de l'Éducation Michel Pagé
entend bel et bien remplir l'en-
gagement qu'il a pris en mai
dernier de ne pas couper de 35
pour cent le budget consacré à
l'éducation populaire auto-
nome.

«Nous avons des fonds en
réserve à cet égard et les fonds
seront disponibles», a dit M.
Pagé lundi, en réaction aux
inquiétudes du Mouvement
d'éducation populaire du
Québec.

Le Mouvement s'inquiète
parce que l'engagement pris le
5 mai dernier par M. Pagé n'a
pas encore été rempli. Le
ministre avait alors promis de
ne pas couper de 35 pour cent,

soit de 3,4 millions \$, le budget
consacré par son ministère à
l'éducation autonome popu-
laire. Ce projet de compression
avait été révélé deux mois
auparavant, en mars 1992, dans
le document des crédits du
gouvernement du Québec.

Jean Brodeur, un adjoint du
ministre Pagé, a expliqué hier
que les sommes seront trans-
mises en novembre prochain
aux groupes d'éducation popu-
laire.

Il y a quelque 825 groupes
concernés par ce programme,
dont des centres d'alphabéti-
sation, des centres de femmes,
des groupes de défense de
chômeurs ou d'aide aux loca-
taires.

GUIDE HORAIRE mardi et mercredi **3^S**

CINÉMA JONQUIÈRE
2445 ST-DOMINIQUE 695-0261

CONTRE-ATTAQUE (16 +)
VEN. SAM. DIM.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
LUN. À JEU.: 7:30 - 9:30

LA MORT VOUS VA SI BIEN (G)
VEN. SAM. DIM.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
LUN. À JEU.: 7:20 - 9:20

CINÉMA IMPÉRIAL
1120 BOUL. TALBOT 549-9022

L'ESPRIT DE CAJIN (G)
VEN. SAM. DIM.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
LUN. À JEU.: 7:30 - 9:30

CHRISTOPHE COLOMB (G)
VEN. SAM. DIM.: 12:00 - 2:30 - 5:00 - 7:20 - 9:30
LUN. À JEU.: 7:20 - 9:30

CHÉRIE J'AI GONFLÉ LE BÉBÉ (G)
VEN. SAM. DIM. SEULEMENT:
1:10 - 3:10 - 5:10
DIGGSTOWN (G)
TOUS LES JOURS: 7:10 - 9:10
ROCK'N NONNE (G)
VEN. SAM. DIM. 3:20 - 7:20
LUN. À JEU.: 7:20

UNITÉ SPÉCIALE (18 +)
VEN. SAM. DIM.: 1:20 - 5:20 - 9:20
LUN. À JEU.: 9:20

CINÉMA PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL. TALBOT 545-4260

RESTEZ À L'ÉCOUTE (G)
SAM. DIM.: 1:30 - 3:30 - 7:30 - 9:30
SEMAINE: 7:30 - 9:30

CONTRE-ATTAQUE (16 +)
SAM. DIM.: 1:20 - 3:20 - 7:20 - 9:20
SEMAINE: 7:20 - 9:20

LA MORT VOUS VA SI BIEN (G)
SAM. DIM.: 1:15 - 3:15 - 7:15 - 9:20
SEMAINE: 7:15 - 9:20

INFO-HORAIRE
ALMA: 668-0141 MISTASSINI: 276-2002
CINE-PARC 549-1337

Si vous êtes membre du
CLUB Multipoints

Voici votre code pour aujourd'hui

19241455

Sinon composez sans frais le
1-800-563-8688

LE plus Difficile c'est le premier pas



Fais dès maintenant le premier pas et inscris toi à l'Académie de Ballet du Saguenay
Nos cours sont offerts à partir de \$22.50 par mois - Les frais d'inscription sont de \$25.00

BALLET ET DANSE:

- Initiation à la danse (3 et 4 ans)
- Créativité (5 et 6 ans)
- Préparatoire et pré-élémentaire
- Élémentaire et inter-avancé

JAZZ:

- Initiation au jazz
- Débutant
- Inter-avancé

DANSE ET EXERCICE

Nous on est là pour te faire danser !

L'Académie de Ballet du Saguenay

Du 24 août au 14 septembre 549-2835 Inscris-toi

Académie de ballet du Saguenay inc.

LE QUOTIDIEN, mercredi 26 août 1992 — 21

Ottawa contredit les propos de Bourassa

OTTAWA - Les principaux négociateurs fédéraux ont contredit, hier, l'interprétation que Robert Bourassa donne lui-même de l'accord constitutionnel intervenu samedi soir.

Les transferts de pouvoirs - dans huit champs de compétences - n'impliqueront pas forcément un retrait du fédéral. Et le gouvernement du Québec s'est bel et bien engagé («committed») à assurer la vitalité et l'épanouissement de sa minorité anglaise.

Ces informations ont été données hier, au cours d'une séance d'information de 90 minutes, par quatre fonctionnaires de haut rang. Aucun texte n'a été distribué mais les porte-paroles fédéraux se référaient à des versions qui ont été approuvées, pour la plupart, par les chefs de gouvernement et les leaders autochtones.

A plusieurs reprises, les représentants fédéraux ont insisté sur le fait que l'entente de samedi dernier, après cinq jours de négociations, reprend en général le texte de l'entente intervenue le 7 juillet.

Il y a eu relativement peu de changements, quoique majeurs a-t-on souligné. Le texte définitif de l'entente sera revu et approuvé demain à Charlottetown.

La rédaction des amendements constitutionnels pourrait, quant à elle, prendre jusqu'à douze mois.

Voici, dans leur transcription exacte, les précisions apportées par les négociateurs fédéraux.

Partage des compétences

Il n'y a pas eu de changement à l'accord conclu, en l'absence du Québec, le 7 juillet. En ce qui concerne la formation et le perfectionnement de la main d'oeuvre, de la culture, des forêts, des mines, du tourisme, du logement, des loisirs et des affaires municipales, il y aura une clarification formelle de la responsabilité exclusive des provinces de légiférer.

Mais, ce n'est pas parce qu'on a réglé la question de la compétence qu'on a automati-

quement réglé comment les gouvernements vont travailler ensemble. C'est pourquoi on a prévu la négociation d'ententes administratives.

La clarification de la compétence législative n'empêche nullement les gouvernements



Michel Vastel

Agence Edimédia

de vouloir coordonner leurs activités.

Par ailleurs, dans le domaine des télécommunications il n'y aura pas d'amendement constitutionnel, donc pas de changement de juridiction, mais une volonté d'harmoniser les agences de régulation. C'est donc une mesure purement administrative.

En ce qui concerne le pouvoir fédéral de dépenser, une conférence future des premiers ministres va établir un cadre qui discipline le pouvoir fédéral, (fixer) des paramètres pour les seuls domaines de juridiction provinciale exclusive.

Aucune limite au pouvoir de dépenser n'est prévu dans les cas de juridiction conjointe. Le pouvoir fédéral de dépenser devra contribuer à la réalisation d'objectifs nationaux, respecter les priorités des provinces, et réduire les doublons et les chevauchements. Ces paramètres pourront éventuellement être enchassés dans la Constitution, au nouvel article qui prévoit que les ententes ne pourront être unilatéralement modifiées pendant cinq ans.

Clause Canada

La clause Canada a été modifiée pour affirmer l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à la vitalité et à l'épanouissement des communautés minoritaires francophones et anglophones. Toutefois, dans son exposé, le porte-parole fédéral a

d'abord parlé d'engagement.

Il a fallu que ces hauts fonctionnaires vérifient dans leur texte officiel pour s'apercevoir de leur confusion dans les termes. De source officielle, on a précisé que M. Bourassa ne pouvait pas vivre avec le terme «commitment» ni avec sa traduction officielle fédérale-engagement.

Dans la précipitation de samedi soir, le Québec a fait modifier la version française sans que personne ne se soucie de vérifier la concordance avec la version anglaise. L'ironie veut que la version anglaise favorisera la minorité du Québec, mais que la version française pourra être utilisée par des gouvernements provinciaux pour diminuer la portée de leurs responsabilités face aux minorités françaises de l'extérieur du Québec.

Institutions

Les informations en provenance d'Ottawa confirment que le veto du Québec est doublement étanche. En effet, l'accession d'un Territoire au statut de province ne lui permet pas de faire partie de la formule d'amendement, ni d'obtenir plus de sièges au Sénat, sans le consentement unanime de tous les gouvernements. Par ailleurs, même si le changement de statut se fera

par une loi fédérale, Ottawa s'engage à consulter formellement les provinces.

La seule zone grise qui reste est celle des sièges autochtones. Outre qu'on ne connaît pas leur nombre, ils pourraient être créés sans le consentement du Québec si une entente intervient avant la proclamation de la nouvelle formule d'amendement.

Pour ce qui est du Sénat, il n'y aura pas de surprises mais on prévient qu'il faudra de longs mois, sinon plus d'un an, pour régler les modalités d'élection des nouveaux sénateurs. Il pourrait donc y avoir des élections partielles et le nouveau Sénat serait alors créé avant que la redistribution des 18 sièges de députés au Québec et à l'Ontario ne soit intervenue.

Autochtones

L'ambiguïté demeure sur la portée des lois aborigènes par rapport aux lois provinciales. Dans sa conférence de presse, M. Mulroney avait déclaré que les lois aborigènes ne doivent pas être incompatibles avec les lois provinciales et fédérales nécessaires à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement du Canada. Hier, le négociateur fédéral, lisant manifestement un texte officiel, a précisé (en anglais): «Les lois nécessaires

à la paix, l'ordre, etc...», sans préciser s'il s'agit bien des lois provinciales. La précision est importante puisque, sans elle, le troisième ordre de gouvernement autochtone ne serait pas soumis aux lois provinciales.

Le fonctionnaire responsable de ce malentendu n'a pas répondu aux demandes de clarification. Il faudra donc attendre le texte officiel.

Union économique

On sait que l'article actuel sur l'Union économique sera inchangé. Mais les premiers ministres se sont entendus sur une déclaration de principes affirmant les quatre libertés de mouvement (des personnes, des biens, des services et des capitaux) et réduit considérablement les listes d'exceptions.

Plus important: on a appris que la constitutionnalisation des Conférences annuelles des premiers ministres en fera une sorte de directoire investi de pouvoirs réels, y compris celui de mettre en place un mécanisme d'arbitrage et de règlement des conflits commerciaux entre les provinces.

Et n'étant pas justiciables ces pouvoirs constituent une sorte de rapatriement de pouvoir de la Cour suprême vers le gouvernement.

Minorités linguistiques

Précisions demandées par Benoît Bouchard

22 LE QUOTIDIEN, mercredi 26 août 1992

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral Benoît Bouchard exigera des explications sur la protection des minorités linguistiques à la conférence des premiers ministres, qui se tient demain à Charlottetown pour mettre la touche finale au projet de réforme de la Constitution mis au point la semaine dernière avec les chefs autochtones et les leaders des territoires.

Dans une interview à la Presse Canadienne, le lieutenant québécois du premier ministre Brian Mulroney a déclaré que l'ambiguïté des

textes français et anglais devait être dissipée pour éviter toute équivoque sur le rôle et les engagements des gouvernements provinciaux à l'endroit de leur minorité.

«C'est bien évident (qu'il faut une similitude de sens). Il faut qu'en français et en anglais, le mot veuille dire la même chose. On ne peut pas avoir des sens différents», a déclaré hier soir M. Bouchard qui, comme tout le monde, n'avait pas encore pris personnellement connaissance du texte juridique de l'accord «provisoire» du week-end dernier.

OFFREZ-VOUS LE LAC KÉNOGAMI

À chaque semaine, **GRÂCE À**
CTR BRIDGESTONE attribuera un forfait de 2 ou 5 jours pour 4 personnes incluant:
 ▶ l'hébergement dans le chalet **BATITEC**

Pour participer, soyez à l'écoute des chroniques **HABITATION BATITEC** sur les ondes de **CJMT**. Notez le sujet de la chronique et la date de diffusion sur le coupon de participation et retournez-les chez les détaillants **CTR BRIDGESTONE** participants.

SERVICES FINANCIERS À L'HABITATION DESJARDINS BIEN PLUS QU'UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE!

LE CHALET batitec

Règlements disponibles à CJMT. Tout litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours peut être soumis à la Régie des Loteries & Courses du Québec. Les frais inhérents à la Régie des Loteries & Courses ont été dûment payés. Ne peuvent participer à ce concours les membres du personnel des entreprises qui collaborent ainsi que les gens résidant à la même adresse qu'eux.

SÉPAQ

Retournez aux 4 CTR BRIDGESTONE de Jonquière, Chicoutimi, Alma et la Baie.

NOM: _____
 ADRESSE: _____
 TÉL: _____
 SUJET DE LA CHRONIQUE: _____
 DATE DE DIFFUSION: _____ HEURE: _____

le QUOTIDIEN
CJMT 142AM

/// Economie ///

Juillet 1992

Chute du nombre de faillites au pays

OTTAWA (PC) — Le nombre des faillites commerciales et personnelles a chuté à 6159, en juillet, contre 6733 en juin dernier, signale le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations.

Le bilan de juillet demeure toutefois plus élevé que le mois correspondant de 1991, alors qu'on en avait dénombré 6090.

Depuis la fin de l'an dernier, l'économie canadienne connaît une reprise difficile et d'une lenteur décourageante, après deux ans de récession.

En juillet, 1108 maisons d'affaires et 5051 personnes ont été incapables d'assumer la responsabilité de leurs dettes et ont demandé la protection des autorités en vertu de la Loi canadienne sur les faillites.

Au cours des sept premiers mois de l'année, 45 865 faillites commerciales et personnelles ont été enregistrées, contre 43 709 durant la période correspondante de 1991.

L'Ontario continue de mener, à ce chapitre, avec 2739 faillites en juillet et 19 114 durant les sept premiers mois de 1992, contre 17 074 durant la même période de l'année dernière. Au Québec, on a signalé 1617 faillites, en juillet, contre 72 à Terre-Neuve, 218 en Nouvelle-Ecosse, 5 à l'Île du Prince-Édouard, 47 au Nouveau-Brunswick, 194 au Manitoba, 148 en Saskatchewan, 634 en Alberta, 485 en Colombie-Britannique et aucune dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Yukon.

Le revenu moyen stagne à 549,08 \$

OTTAWA (PC) — Le revenu moyen des travailleurs canadiens en juin était de 549,08 \$, soit à peu près le même qu'en mai, où il était de 549,30 \$, a rapporté mardi l'agence Statistique Canada.

La moyenne du mois de juin était supérieure de 3,2 pour cent aux 531,88\$ de juin 1991.

Statistique Canada a signa-

lé que le nombre de travailleurs inscrits sur les listes de paye totalisait 10034000 en juin. C'est une hausse de 0,3 pour cent par rapport au mois précédent, mais un recul de 1,7 pour cent par rapport à juin 1991.

Le taux annuel d'inflation se situait le mois dernier à 1,3 pour cent, et à 1,1 pour cent en juin.

/// En bref ///

Banque de Nouvelle-Ecosse

TORONTO (PC) — La Banque de Nouvelle-Ecosse a rapporté mardi, pour les neuf premiers mois de l'exercice, un revenu net de 509,9 millions \$. C'était une augmentation de 41,8 millions \$ ou 8,9 pour cent au regard du revenu de la période correspondante de l'exercice précédent.

Par action, c'était un revenu de 2,22\$, comparativement à 2,09\$ par action, au cours des trois premiers trimestres de 1991. Le rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires est passé de 15,66 pour cent, l'an dernier, à 16,27 pour cent. Le rendement de l'actif a été de 0,73 pour cent au lieu de 0,71 pour cent, a fait savoir l'institution bancaire dans un communiqué.

Pour le troisième trimestre, le revenu a atteint 164,7 millions\$, soit à peu près le même montant qu'un an plus tôt.

Télélobe

MONTREAL (PC) — Télélobe International Inc. a

annoncé mardi qu'elle avait conclu un contrat de 3,6 millions\$ avec le ministère des Communications de l'Ukraine.

Ce contrat prévoit, dans le cadre de la modernisation des installations terriennes de transmission par satellite du pays, l'installation d'équipements numériques de télécommunications et la supervision des travaux.

Ces derniers seront complétés en mars 1993.

Tout en contribuant à la modernisation à long terme du réseau de télécommunications de l'Ukraine, «les nouveaux circuits permettront également à Télélobe Canada de générer du trafic additionnel entre le Canada et l'Ukraine», a indiqué Télélobe International dans un communiqué.

Le trafic téléphonique entre les deux pays financera le contrat, a précisé M. Martin Fournier, président et chef de l'exploitation de Télélobe International.

Télélobe International est une division de Télélobe Canada Inc.

LES RÉPARATIONS SONT TERMINÉES

le Pavillon

Chasse & Pêche

OUVRE SES PORTES DE NOUVEAU



à la suite des dégâts subis par le feu le 24 mai 1992

RÉOUVERTURE avec une toute nouvelle marchandise

Venez voir nos nouveaux produits et nos

NOUVEAUX BAS PRIX

Nous serons désormais les meilleurs sur le marché dans la région car nous avons décidé de réduire agressivement nos prix de vente au détail

Voici quelques exemples:

TÉLÉSCOPE LEUPOLD



Modèle 31306 M8-2.5
Grossissant 2½ fois

Prix courant: 299⁹⁹

PRIX SPÉCIAL: 149⁹⁹

JUMELLES BUSHNELL

Modèle 13-1025.
Grossissement 10 x 25.
Caoutchoutées.

Prix courant: 139⁹⁹

PRIX SPÉCIAL: 69⁹⁹

MANTEAU 4-WAY

de Remington
Couleur Brown Camo
Toutes les tailles

Prix courant: 399⁹⁹

PRIX SPÉCIAL:

269⁹⁹

MUNITIONS REMINGTON

SP 12 1¼ oz
plomb 5-6-7½-BB

Prix courant: 14⁹⁹

PRIX SPÉCIAL: 8⁹⁹

Calibre 270,
30-06, 308
130, 150, 180 grains
Prix courant: 21⁵⁹

PRIX SPÉCIAL: 14⁹⁹



Calibre 22 Long
Rifle, boîte de 50

Prix courant: 3⁰⁹

PRIX SPÉCIAL: 1⁴⁹

SP 410 2½ oz,
plomb 4-6-7½

Prix courant: 10⁷⁹

PRIX SPÉCIAL: 6⁹⁹

Plusieurs fusils et carabines REMINGTON À TRÈS BAS PRIX

REMINGTON, modèle 7400,
semi-automatique,
calibre 30-06

Prix courant: 399⁹⁹

PRIX SPÉCIAL:

399⁹⁹

REMINGTON, modèle 7600,
à pompe, calibre 270

Prix courant: 566⁹⁹

PRIX SPÉCIAL: 339⁹⁹

WINCHESTER, modèle Ranger,
calibres 30-06 et 270

Prix courant: 566⁹⁹

PRIX SPÉCIAL: 339⁹⁹

Tél.: 696-2210

APPELANT Canard Mallard

Modèle 3020,
Magnum

Prix courant: 11⁹⁹

PRIX SPÉCIAL: 5⁹⁹

le Pavillon

Venez voir et comparez nos nouveaux prix

Chasse & Pêche de Chicoutimi inc.

ROND-POINT DE CHICOUTIMI

Denrées

MONTREAL (PC) Cours des denrées transmis mardi par le ministère fédéral de l'Agriculture... Produits concentrés (sac de 20 kg) lait écrémé en poudre, pulvérisé, 3,34% de matière grasse...

La Bourse

Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for Titré, Verites, Haut, Bas, Ferm., and Chang. Lists various companies like Alcan, Borealis, and others.

Table of stock market data for Montreal, continuing the list of companies and their market performance.

Table of stock market data for Montreal, including international and active stock lists.

Table of stock market data for Montreal, including junior gainers and losers.

Table of stock market data for Montreal, including box scores and various market indices.

Toronto

Table of stock market data for Toronto, including columns for Titré, Verites, Haut, Bas, Ferm., and Chang. Lists various companies like Alcan, Borealis, and others.

Table of stock market data for Toronto, including international and active stock lists.

Table of stock market data for Toronto, including junior gainers and losers.

Table of stock market data for Toronto, including box scores and various market indices.

Table of stock prices for various companies including Photo Eng, Plac Res, Placer, etc.

Table of stock prices for various companies including U Keno, U Rayne, U Reef, etc.

Table of stock prices for various companies including Of Prop d 15, Of R Bde3, Of R Bde4, etc.

Table of stock prices for various companies including Non Equity Warrants, Distribution, and Obligations on fonds américains.

Table of stock prices for various companies including Unités en fiduciaire, Obligations, and Actions Payées partiellement.

Table of stock prices for various companies including Dow Jones, Volume, Indice Composé, and TSE 300.

Table of stock prices for various companies including Banque de Montréal, Magna Intl Inc, Inco Limited, and Nova Corp.

Table of stock prices for various companies including Photo Eng, Plac Res, Placer, etc.

Table of stock prices for various companies including U Keno, U Rayne, U Reef, etc.

Table of stock prices for various companies including Of Prop d 15, Of R Bde3, Of R Bde4, etc.

Table of stock prices for various companies including Non Equity Warrants, Distribution, and Obligations on fonds américains.

Table of stock prices for various companies including Unités en fiduciaire, Obligations, and Actions Payées partiellement.

Table of stock prices for various companies including Dow Jones, Volume, Indice Composé, and TSE 300.

Table of stock prices for various companies including Banque de Montréal, Magna Intl Inc, Inco Limited, and Nova Corp.

Advertisement for TRUST GÉNÉRAL with a 1/2 to 1% interest rate on deposits.

Fonds mutuels

Table of mutual fund prices including ABC Funds, Admix Inv., and various international and domestic funds.

Table of mutual fund prices including ABC Funds, Admix Inv., and various international and domestic funds.

Table of mutual fund prices including ABC Funds, Admix Inv., and various international and domestic funds.

Table of mutual fund prices including ABC Funds, Admix Inv., and various international and domestic funds.

Table of mutual fund prices including ABC Funds, Admix Inv., and various international and domestic funds.

Table of mutual fund prices including ABC Funds, Admix Inv., and various international and domestic funds.

Table of mutual fund prices including ABC Funds, Admix Inv., and various international and domestic funds.

Advertisement for EN COLLABORATION AVEC LEVESQUE BEAUBIEN GEOFRION INC.

Devises

Table of exchange rates for various currencies including Canada, US, UK, etc.

Bref écono

News article about Dominion Textile's announcement regarding its Canadian subsidiary.

News article about the formation of a cooperative in Quebec.

Advertisement for 'Moi, je suis...' with a logo for 'Développement et Paix'.

Les petites annonces

545-4014 • 668-4506 • 679-3832
 SAGUENAY ALMA et les environs ST-FÉLICIEN et les environs
 1051 BOUL. TALBOT CHICOUTIMI - G7H 5C1

ça rapporte gros

INDEX TARIFS HEURES D'AFFAIRES

- HABITATIONS/IMMEUBLES TERRAINS / 1 à 21**
- VÉHICULES 30 à 43**
- EMPLOI/ENSEIGNEMENT 50 à 53**
- DIVERS 59 à 78**
- MESSAGES PERSONNELS AVIS / 80 à 82**
- SPORTS / LOISIRS 100 à 109**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUOTIDIEN
 Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de parution.
 Aucune correction et annulation d'annonce ne seront acceptées le vendredi entre 8h30 et 13h30.

PROGRÈS-DIMANCHE
 Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30, le jeudi précédant la parution.

Nous nous réservons le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?
 Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

En vigueur le 1er janvier 1992
 10 mots ou moins

QUOTIDIEN	PROGRÈS-DIMANCHE
1 jour 5,93\$	7,75\$
2 jours 7,15\$	
3 jours 8,40\$	
4 jours 9,45\$	PLUS 7% T.P.S.
5 jours 10,60\$	et 4.28% T.V.Q.
6 jours 12,30\$	

Mots additionnels: 0,35\$
 Caractères noirs: 1,00\$
 Lettrage majuscule: 2,90\$
 Encadrement: 2,90\$
 No. de département: 50,00\$
 Courrier expédié aux frais de l'annonceur

PRIÈRES:.....35,00\$ / + taxe 11.28%
AVIS DE DÉCÈS:.....55,00\$ / + taxe 11.28%

Aucune facturation.
 Acceptons les chèques, cartes de crédit.

HEURES D'AFFAIRES

8h30 à 12h00 / 13h30 à 16h30
 du lundi au vendredi

Nous prenons les annonces classées au comptoir sur l'heure du midi.

Les annonces classées du Progrès-Dimanche, jusqu'au vendredi 16h00 précédant la publication.

progrès-dimanche QUOTIDIEN

03 Bâtisses commerciales

CHICOUTIMI à louer bâtisse 30x70, acier, porte 14x12, chauffée, éclairée 570 boulevard Saguenay Ouest Tél: 543-6318

04 Blocs appartements

BLOC appartement 3882 Ste-Cécile, Jonquière, 4 logements, tous loués rapport \$1.465/mois. \$100.000 négociable Tél: 548-2169

05 Chalets à vendre

CHALET 14x36 meublé à neuf situé à environ 1 kilomètre du Mont-Edouard avec ou sans terrain Tél: 543-2828, 545-4452

CHALET, 8 kilomètres de la Baie Tél: 544-8692

CHUTE-DES-PASSE 20x26 construction récente, excellent secteur pour chasse/pêche, 18.000 négociable Tél: 542-4686, après 18h00

Chalet chasse et pêche neuf, équipement propane complet, 20x28, hors Zec Borgia, \$16.500.00 négociable Tél: 693-9083

Chalet chasse et pêche situé au Bras-Du-Nord, à 34 heures de Chicoutimi, acheteur sérieux seulement, \$12.000. Tél: 543-9224, entre 17h00 et 18h30

DAM-EN-TERRÉ chalet meublé, bord de l'eau, terrain 50x135, grand quai. Tél: 668-2857

LAC-BOUCHETTE, 35 acres, boisé, écurie, garage. Prix discutable Tél: 547-3823

LAC OTIS, très propre, beau terrain paysagé, avec chaloupe. Tél: 544-6245, jour: 544-2325, soir

LAC SEBASTIEN TRES BEAU TERRAIN de 44.000 pi car, 165' de façade, chemin ouvert à l'année, cadastré, sans servitude. Inf: Claude Verreault, 696-1324 Remax saguenay

LA LIEVRE hors Zec, chalet chasse et pêche, Lac Côte Tél: 549-3065

SHIPSHAW, rue Savard, bord Saguenay, isolé pour l'hiver. Prix à discuter. Tél: 549-5149

ST-FRANÇOIS-DE-SALE, au Lac-St-Jean, 24x24, garage 20x22, terrain 125x200', meublé, habitable à l'année. Tél: 348-6888, 543-6268

ST-HENRI-DE-TAILLON, 593 sur le Lac. Grand terrain boisé superbe plage sable fin, construction rustique avec foyer, membre du Club de Villégiature La Pipe. 90.000\$ Tél: 1-347-5089

06 Chalets à louer

CHALET à louer, en toutes saisons. Tél: 673-3066

DEUX CHALETS, 8 kilomètres de la Baie. Tél: 544-8908

SAINT-LEON-DE-CHICOUTIMI Confortables, literie, plage de sable privée. Aussi terrains pour roulettes et tentes. Condo-camping terrains à vendre. AU CAMPING DOMAINE LEMIEUX. Tél: 481-2442

ST-GEDEON Lac St-Jean au Domaine des lacs et Relais des Bemaches Chalets de construction récente, tout équipés, très propres, beau site, magnifique plage, grand terrain, facilité de pêche, planche à voile, golf, équitation, tennis, fer à cheval. Libre immédiatement Tél: 345-8863

ZEC-BREBEUF, grand chalet, bois rond, pour la saison \$2.500, à la semaine \$250. Tél: 548-4522

07 Chambres à louer

CHICOUTIMI: Maison Beaujour, personnes du 3ème âge, à partir de \$625/mois, tous services inclus. Lisette Bouchard, 696-5111, 693-9920

ATTENTION - 1 MOIS GRATUIT
 Pres de l'université et de Place du Royaume avec piscine extérieure
 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2
693-3383

CHICOUTIMI: tapis, laveuse, sècheuse, stationnement, 1180 Boulevard Saguenay-Est. Tél: 548-5620, 547-5513

CHICOUTIMI, 2 chambres, non fumeur(euse), chambre seule 45\$/semaine, avec pension 100\$/semaine. Tél: 545-4960

CHICOUTIMI, cuisine commune, moderne, arrêt d'autobus Couple 260\$/mois, seul 170\$/mois. Tél: 545-0512

CHICOUTIMI: boulevard Talbot, près université, cégep, entrée indépendante, cuisinette, tranquillité, stationnement. Tél: 549-9732

CHICOUTIMI: près cégep, centres d'achats et université, très belle chambre, cuisine commune, entrée indépendante, quartier polyclinique. Tél: 698-0182

CHICOUTIMI: deux chambres modernes, cuisine, laveuse, sècheuse, secteur neuf, près des services. Tél: 690-0591, Régis Morin

CHICOUTIMI, grande chambre, près Place-du-Royaume, moderne, salon, cuisine, buanderie, patio, TV payante, stationnement, 40\$ et plus par semaine. Tél: 543-2765, Linda

CHICOUTIMI Grande chambre, 178 Bossé, service laveuse, sècheuse. À partir de \$165.00/mois. Tél: 545-6187

JONQUIÈRE, cuisine commune, laveuse, sècheuse, entrée indépendante, stationnement privé, chemin entre Cégep, poly et centre-ville, près arrêt d'autobus. \$45/semaine. Tél: 542-5640

JONQUIÈRE, meublé, tranquille, entrée indépendante, laveuse, sècheuse, cuisinette. Tél: 547-3823

LA-BAIE: Chambres à louer, de \$200.00 à \$250.00. Tél: 544-0326

Maison des Aînés offre service chambre et pension, \$575/mois. Tél: 543-8096, 696-2584

SPECIAL POUR ETE Côte-Réserve, insonorisé, câble, laveuse, sècheuse, stationnement, autobus au demi-heure. Tél: 693-0938

09 Commerces à louer

RESTAURANT à SOUS-LOUER à CHICOUTIMI-NORD idéal pour couple. Tél: 672-2677

10 Condominiums

CHICOUTIMI, arrière Place-Saguenay, 3 ans, 4% ou 5%, avec verrière. Tél: 696-4768

FLORIDE (POMPANO) CONDOMINIUM endroit tranquille, près des services. Tél: 545-0698

12 Fermes à vendre

Recherche ferme secteur Lac-à-la-Croix, environ 150 acres, sans quota, tél: 342-6607

15 Locaux à louer

CHICOUTIMI-NORD: bungalow claboard, 3 chambres, garage, terrain paysager, piscine

CHICOUTIMI-NORD: bungalow brique et claboard, 3 chambres, plancher bois, armoires mélamine, piscine

JONQUIÈRE: maison pierre stucco, 3 chambres, plancher bois, foyer, construction A1, rénovation

CHICOUTIMI-NORD: bungalow brique et claboard, 3 chambres, solarium, construction récente, magnifique terrain, pas voisin arrière

CHICOUTIMI-NORD: maison 3 chambres, rénovation, terrain paysager, pas voisin arrière, quartier tranquille

2 MOIS GRATUITS
4 1/2 NEUF
 plancher de béton
 alarme
 interphone
 très moderne
 près services
 Tél: 693-4870
 ou 545-6495

AUBAINE! Promotion spéciale, 2 mois gratuits ou rachat de bail existant. Bureau à louer, 555 Bégin, Chicoutimi, près centre-ville et Boulevard Université, chauffé, éclairé, climatisé, conciergerie, stationnement privé. Jusqu'à 1.800 pieds carrés. Aménagé et disponible avec service de réceptionniste, photocopieur, fax, meubles (si nécessaire). Téléphoner en tout temps. 690-0266

CHICOUTIMI: édifice Remax 950 pi car de bureau, divisé en 5 bureaux, peut se louer meublé ou non. Inf: G. Martel, 545-1515

CHICOUTIMI: centre-ville, 1.200 pi car \$700/mois. Tél: 693-9100

ENTREPOSAGE de meubles, chauffé, alarme, très propre. Tél: 545-9988, 547-0993

JONQUIÈRE: 2224 St-Hubert, chauffé, eau chaude fournie, tél: 690-0266, 543-7966

LOCAL COMMERCIAL, Chicoutimi, 1385 Champs-Elysées, 500 à 1.200', site exceptionnel pour commerce, bureau, autres. Prix abordable. Tél: 693-9290

LOCAL COMMERCIAL 342 Du Havre, Chicoutimi, 3.000 pi c., chauffé, pouvant servir d'entrepôt, bureau ou autres. Possède grande porte pour véhicule. Libre immédiatement, 1.200\$/mois. C. Hudon, tél: 543-6017

LOCAL COMMERCIAL, rez-de-chaussée, rue Racine, environ 700 pc, stationnement privé. Tél: 696-1115, 543-8031

MANOIR CHAMPLAIN 308 Labrecque, résidence pour retraités et pré-retraités. Locaux disponibles, idéal pour médical et para-médical, avocat, dépanneur, professionnel ou autres. Tél: 545-6187, 543-9003

PLACE Champs Elysées, local commercial, 2.275 pieds. Tél: 696-3133, soir: 545-7245, 678-9765, Gilles Gagné

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises, aussi entrepôts. Tél: 549-3065

16 Logements à louer

A CHOISIR Rapidement, 3% meublé, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, peinture fraîche, laveuse, sècheuse, \$325, Rivière-du-Moulin, Boulevard Renault. Tél: 543-0418

ALMA, grand 4%, 5%, situé rue des Mélézes, service de conciergerie, grand stationnement, 1 mois gratuit. Roland, 668-6714, 543-7966

ARVIDA Aubaine! 3% chauffé, éclairé, rénové, semi-meublé, peinturé, \$300. Tél: 548-1375

ARVIDA: secteur Ste-Thérèse, grand 4%, jumelé, non chauffé, non éclairé, très propre \$460.00. Tél: 549-6628

ARVIDA 1 MOIS GRATUIT près Faubourg Sagamie, logements avec portepatio, repeints, couvre-plancher neufs, chauffés, éclairés 3% meublé \$350.00

SAINT-JEAN-EUDES, Boulevard-Saguenay, grand 5%, \$400. Tél: 693-0236, 548-1735

ARVIDA 1852 Neilson, 4% neuf, style condo, près des services, grand terrain, libre à votre date \$455. Tél: 549-3847, 548-8687, 548-4013

ARVIDA 2% à 5% chauffés, éclairés, meublés ou non, libre immédiatement. Tél: 548-8643

ARVIDA 2116, boulevard Melon, quartier St-Philippe, 4% non chauffé, non éclairé, \$360. Tél: 548-9688

ARVIDA 2335 Potras, demi sous-sol, 4%, non chauffé, grandes fenêtres, 325\$/mois. Tél: 548-7377

A SOUS-LOUER, Boulevard Tadoussac, face au Saguenay, grand 4%, déneigement inclus. Tél: 674-9381

ATTENTION: Quartier Université, près Polyclinique, 4% ou 3%, avec ou sans foyer, meublé, semi-meublé ou non meublé, peinturé à neuf, tapis lavés, déneigement, conciergerie et entrée avec accès contrôlée, piscine été. Tél: 545-7620, 549-1200

AUBAINE! Chicoutimi, 5%, 83 rue Lorne, 375\$/mois. 4%, 725 Sydenhan, 390\$/mois. Tél: 543-9358, 543-0964

A VOIR! CHICOUTIMI-NORD, 6% maison unifamiliale, \$600/mois négociable. Aussi, 4%, 400\$/mois. Tél: 696-5157, 545-0426

A VOIR: UNIVERS DE LA COULEUR, 296 Ste-Anne, Chicoutimi. Vente et réparation de toiles verticales et horizontales. Manufacturier FERNAND TREMBLAY 543-0432.

BOULEVARD-TADOUSSAC face au Saguenay, grand 4% moderne, déneigement \$300.00. Tél: 674-9381

CHICOUTIMI-NORD 3%, sous-sol, semi-meublé chauffé éclairé. Tél: 693-0954, après 18h00

CHICOUTIMI: rue des Crécerelles, Joseph-Dandurand, Lorenzo-Genest, 3%, 4%, 5%, grands logements, beaucoup de commodités, très propre. Tél: 549-2376, 549-2122

CHICOUTIMI: GRAND 4%, POUR INFORMATIONS 693-0122, 696-4101

CHICOUTIMI: 3% meublé, chauffé, éclairé, 777 no 56 des Hospitalières, près Université. Libre immédiatement. Tél: 696-0990

CHICOUTIMI: 3%, 287 Jacques-Cartier, près Cégep. Aussi 2%, 3%, 28 Bossé. Aussi 4%, 2032 Roussel. Aussi 3%, 606 des Pluies, quartier des Oseaux. Meublés ou non. Libre immédiatement. Tél: 549-5149, 696-1358, 549-6554

CHICOUTIMI: 533 Racine, 1%, 3%, près Cégep, vue sur le Saguenay, chauffé, éclairé, meublé. Libre immédiatement. Tél: 545-8661, 549-5149

CHICOUTIMI: 3% chauffés, éclairés, près des centres d'achats. Roger, 690-3811, en tout temps 543-7966

CHICOUTIMI-NORD: 3%, 4%, 5%, chauffés, eau chaude. Tél: 549-2380 en tout temps 543-7966, 690-0266

CHICOUTIMI: 4%, près centre-ville, très propre, libre immédiatement, possibilité de semi-meublé. Tél: 549-9730, 549-1271

CHICOUTIMI: 5%, près centre-ville, bord Saguenay, non chauffé, non éclairé, \$425.00. Tél: 673-3706

CHICOUTIMI: 4%, 1692 des Cormiers, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, \$450. Libre immédiatement. Trust Général, Josée Allaire, 549-6490

CHICOUTIMI, rue Des Saguenéens, Duchesne et Côté près des centres d'achats, beaux grands logements de 3%, 4%, 5%, avec prix compétitifs. Réservez dès maintenant! Tél: 690-2747, demandez Carole

CHICOUTIMI grand 5%, état neuf, avec remise, armoires mélamine, près des services, prix compétitifs négociable. Libre immédiatement. Tél: 549-0370

CHICOUTIMI: 3%, 1405 BOULEVARD RENAUD, 255\$/MOIS 4%, 1403 RENAUD, \$285 3%, 4%, 248 ST-SACREMENT, \$295 ET 350\$/MOIS 3%, 1555 DES GRANDS-DUCCS, 350\$/MOIS 3%, 703 RUE ST-PAUL \$255 MEUBLES, BALCON, STATIONNEMENT, GAZON. LOCATION AU MOIS OU À L'ANNÉE. LIBRE IMMEDIATEMENT. TEL: 549-4322, LAISSEZ MESSAGE

La Capitale
 Maître courtier inc.

MOINS DE 63.555\$!



Chicoutimi: Maison 1 1/2 étage, rénové en 1977, 4 c/c, aire ouverte, fenêtres à manivelles, toit 1 an, près École, parc avec piscine publique

Moins 52.555\$ Négociable



Chicoutimi: REPRISE DE FINANCE 2 Logements 1 x 4 1/2, 1 x 6 1/2 avec garage, idéal propriétaire occupant. FAITES VOTRE OFFRE!

Libre: Moins de 69.555\$!



Jonquière: AUBAINE Bungalow 30' x 29', 4 c/c, plancher d'érable, patio, garage isolé 18' x 22'. Prix très intéressant, faites vite!

Superbe, faut voir !



St-Honoré: Bungalow brique 25' x 40', 4 c/c, aire ouverte, armoire mélamine, sous-sol aménagé à 100%, garage isolé 16' x 24'

Superbe, Faut voir!



Laterrière: Portage Nord Superbe maison 1990 brique et acier 28 x 42 décoré avec goût, garage, piscine 24' et patio, grand terrain paysagé

Prix d'un logement !



St-Honoré: Maison mobile 14' x 68' sur fondation, terrain 50' x 100', salon avec foyer et cuisine aire ouverte, parquetterie, faites vite!

VOS PARTENAIRES IMMOBILIERS
 Daniel Vinette, Rémi S. Vinette
698-1212, 698-1212
URGENT BESOIN DE MAISONS A VENDRE !

CHICOUTIMI 3/4, chauffé, éclairé, près centre-d'achat. Stevee, 543-7638, 549-1946, 690-0266, 543-7966.

CHICOUTIMI PLACE ROBERT-BOUCHER 724-736 Des Goélands, 4 1/2 ultra-modernes. Venons de construire deux petits blocs de 8 logements dans un décor naturel, près de tous les centres. Tél. 696-1071.

CHICOUTIMI: Prix réduit, grand 5 1/2, chauffé, repeint. Près Université, centres d'achats. Tél. 677-2133.

CHICOUTIMI: 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 près des centres d'achats, rénovés à neuf. Possibilité de meubles, chauffés, éclairés. Tél. 690-6308.

CHICOUTIMI, 4 1/2 dans 4 logements, neuf, \$450 non chauffé, non éclairé. Tél. 545-9847.

CHICOUTIMI, grand 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, état neuf. Idéal pour personne recherchant tranquillité. Arrière Place-Royaume. Libre immédiatement. Tél. 543-9595, 549-2310, 545-6631.

CHICOUTIMI, 2 1/2, près du manège militaire, 1 mois gratuit, très propre, 405\$ et 415\$. Tél. 548-7682, 548-3624.

CHICOUTIMI-NORD: rue Orfèvre, 4 1/2, demi-sous-sol, libre immédiatement. Tél. 673-3600.

CHICOUTIMI-NORD: 188, Mgr Martel, 4 1/2, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél. 673-3600.

CHICOUTIMI: UN MOIS GRATUIT, 1641 des Grands Ducs près centre d'achats, 4 1/2, style condo, remise extérieure, insonorisation supérieure. Inf. 696-1158, 545-1930.

CHICOUTIMI, rue Bégin, grand 3 1/2, chauffé, poêle et réfrigérateur fournis, libre immédiatement, 345\$/mois. Tél. 549-6288.

CHICOUTIMI, appartement neuf, rue de l'Ecluse, 5 1/2, sur 3 étages avec sous-sol, occupation 1er octobre (Coopérative d'habitation). Prix \$405. Tél. 543-7966, 690-0266, 542-8784 en tout temps.

CHICOUTIMI 4 1/2 Coop LaSource 232 Jean-L'angevin \$460.00 non chauffé, non éclairé. Tél. 543-9462, 545-8017, 543-7966.

CHICOUTIMI-NORD 5 1/2 très grand sur 3 étages avec sous-sol, éclairé, grand stationnement, service conciergerie. Mois gratuit. Tél. 543-7638/690-0266, 543-7966.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2 ultra-moderne, patio, mélamine et remise, non chauffé, non éclairé. 2013 Tadoussac, libre 1er septembre. \$435.00. Informations: André 545-7469, 693-6069 (bureau) ou Hélène 543-2904.

CHICOUTIMI: Quartier St-Joachim, 3 1/2, chauffé, eau chaude fournie, non éclairé, libre 1er septembre, 340\$/mois. 2427 Route 170, Laternière, 4 1/2, libre 1er octobre, non chauffé, non éclairé, 275\$/mois. Chicoutimi-Nord, rue Desjardins, entrapôt, chauffé, éclairé, libre immédiatement, 400\$/mois. Tél. 696-4299 jour, 690-2378 soir, fin-de-semaine.

CHICOUTIMI: 1297, Père-Honorat, 5 1/2, non chauffé, non éclairé, \$325. Tél. 549-6490 Joséphine Allaire, heure bureau.

CHICOUTIMI-NORD, 288 Giffard, 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement, 390\$/mois. Tél. 543-4272, 696-0636.

CHICOUTIMI: Joli 3 1/2, meublé, ensoleillé, près boul. St-Paul, non chauffé, non éclairé, \$285.00. Tél. 542-9153.

CHICOUTIMI: centre-ville secteur Cathédrale, 1 1/2, 2 1/2, meublés, chauffés, éclairés. Libres immédiatement. Tél. 545-2321.

CHICOUTIMI: grand 6 1/2, neuf, sur 3 étages, 2 salles de bain, tél. 693-8079.

CHICOUTIMI: centre-ville, 4 1/2, \$350. Tél. 693-9100.

CHICOUTIMI, centre-ville, 307 Labrecque, 3 1/2, \$385 meublé, \$350 non meublé. Chauffés, éclairés. Tél. 543-3942, 543-5291.

CHICOUTIMI: centre-ville, 30 Smith, deux 4 1/2, rénovés à neuf, rez-de-chaussée, 375\$/mois, libre immédiatement, demi-sous-sol \$335 meublé. Tél. 690-1148, 543-1283, 545-8187.

CHICOUTIMI: secteur Pulperie, grand 5 1/2, stationnement, \$370/mois. Secteur centre-ville, Université, toiles vénitennes, balcon, 5 1/2 \$500. PLACE D'Armes, 3 1/2 semi-meublé. Tél. 545-2321.

CHICOUTIMI: Secteur centre-ville, Université, toiles vénitennes, balcon, grand 5 1/2 1er étage, stationnement \$500. PLACE D'Armes, 3 1/2 semi-meublé. Secteur Pulperie, grand 5 1/2, stationnement, \$370/mois. Tél. 545-2321.

CHICOUTIMI: 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, immeuble récent et très propre, chauffés, meublés ou non, couvre-planchers et armatures mélamine neufs, près Hôpital, Cégep, Université, centre d'achat. Possibilité de location au mois. Tél. 543-9365, 543-4037, 543-9654.

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2, unifamiliale, près Charles-Gravel. Libre immédiatement. Tél. 543-7255.

CHICOUTIMI: spécial étudiant, grands 4 1/2 et 3 1/2, près Université centre d'achat, possibilité meublés ou semi-meublés gratuitement. Tél. 696-4268, 545-7976.

CHICOUTIMI: superbe grand 4 1/2, entrée contrôlée, porte panoramique, sur site exceptionnel. Possibilité semi-meublé ou meublé, prix très avantageux. Tél. 549-2209, 545-9206, 545-7976.

CHICOUTIMI, spécial étudiant, grand 3 1/2, repeint à neuf, toiles vénitennes, chauffé, éclairé, possibilité meublé gratuitement. Tél. 549-7497, 545-3989, 545-7976.

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2, unifamiliale, près Charles-Gravel. Libre immédiatement. Tél. 543-7255.

OCCASION UNIQUE

\$42,000.00 à \$84,000 et plus par an. Compagnie internationale avec 35 ans d'expérience recherche quelques représentants(es) avec auto pour les territoires suivants: Saguenay-Lac-St-Jean, etc. Nous fournissons: entraînement complet, dépenses d'auto, programme d'avancement pour assistant-gérant.

ENTRE 9H00 ET 17H00
693-8055

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2, unifamiliale, près Charles-Gravel. Libre immédiatement. Tél. 543-7255.

CHICOUTIMI: 3 1/2, semi-meublé, chauffé, éclairé, près parc Béliveau. Tél. 693-6057, 549-6343.

CHICOUTIMI: 4 1/2, neuf, moderne, insonorisation supérieure, non chauffé, non éclairé. \$480. Aussi 4 1/2, très propre, repeint à neuf, chauffé, éclairé, \$435. Tél. 545-3183, 549-9731.

CHICOUTIMI: 2 1/2 et 3 1/2, meublés, électricité non comprise, près université, cégep, hôpital, 760 Chemin Sydenham, \$270 et \$320. Tél. 545-4564.

CHICOUTIMI: 3 1/2 semi meublé, près du Cégep et Université. RIVIERE DU MOULIN: 3 1/2, 5 1/2, libres immédiatement. Tél.: 544-1794, 549-8608.

CHICOUTIMI-NORD: rue St-Sauveur, 4 1/2, non chauffé, entrée indépendante, avec patio et remise extérieure, \$360/mois. Tél. 543-9604.

CHICOUTIMI: 5 1/2 (jumelé), moderne, 2 salles-de-bains, 599 de Gascogne, prix réduit. Tél. 543-1221, 543-1126, 695-5757, 545-6631.

CHICOUTIMI: grand 4 1/2, style condo, faisant partie d'une coopérative idéal pour pré-retraités(es) ou retraités(es). Proximité centres d'achat. Libre 1er septembre. \$515.00. Tél. 696-1813, 549-0278.

CHICOUTIMI: 3 1/2, meublés, chauffés, éclairés, près cégep, université et centre-ville. Tél. 545-0698.

CHICOUTIMI: 1636 des Rotelets, grand 4 1/2, \$555.00, non chauffé, non éclairé. Libre 1er septembre ou avant. Tél. 543-4611.

CHICOUTIMI: via Boul. St-Jean-Baptiste, 4 1/2, chauffé, éclairé, \$330.00, libre 1er septembre. Tél. 549-2367.

CHICOUTIMI 1 MOIS GRATUIT: TOUS CES LOGEMENTS SONT REPEINTS, RENOVÉS.

RACINE: 5 1/2, poêle, frigidaire, laveuse, sécheuse, porte-patio, toiles incluses, \$450. Aussi studio meublé, chauffé, éclairé, \$315.

RACINE: 5 1/2, semi-meublé, chauffé, \$500. Aussi 3 1/2 meublé, chauffé, \$310.

BOULEVARD UNIVERSITÉ: 5 1/2 semi-meublé, \$450.

WILLIAM: 4 1/2, semi-meublé, chauffé, éclairé, \$425.

ST-PAUL: 2 1/2 meublé, \$225.

CHICOUTIMI-NORD: STE-GENEVIÈVE: 4 1/2, demi-sous-sol, semi-meublé, \$315. Aussi 3 1/2 semi-meublé, toiles incluses, \$335. Aussi 3 1/2 meublé, chauffé, éclairé, \$340. Aussi: Studio semi-meublé, \$295.

STE-GENEVIÈVE: 4 1/2, plancher bois franc, four encastré, lave-vaisselle, micro-onde, patio et piscine creusée, \$475.

RUE DU PONT: 4 1/2, chauffé, \$400. Aussi studio chauffé, meublé, \$225.

BOULEVARD DU SAGUENAY: grand 5 1/2, \$400. Tél. 693-0236, 548-1735.

QUARTIER ST-PAUL: grand 4 1/2, neuf, avec porte-patio, style condo, \$450.00/mois. Tél. 693-0236, 543-7362.

CHICOUTIMI: rue St-Paul, 3 1/2, meublé, non chauffé, non éclairé, \$325.00. Aussi 4 1/2 meublé ou non, libre immédiatement, \$325.00. Tél. 545-4029.

CHICOUTIMI: 780 Legrand, 5 1/2, possibilité meublé, récent, moderne, peinture fraîche. Tél. 545-0512.

CHICOUTIMI: 3 1/2, libre 1er août, \$300/mois, non chauffé, non éclairé, tél. 549-8678, 545-1723.

CHICOUTIMI: grand 5 1/2, très propre, chauffé, \$450. Tél. 548-7111 jour, 693-8938 soir.

CHICOUTIMI-NORD: duplex 5 1/2, neuf, \$500, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, 4 1/2 pour 1er septembre non chauffé, non éclairé, \$435.00/mois. Tél. 693-1982.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, très propre, 2019, Roussel, près centre d'achats Place Roussel. Tél. 693-0314.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, frais peint, 1 MOIS GRATUIT et plus. Tél. 543-76.00.

CHICOUTIMI: A PARTAGER, très jolie maison près Université. \$250/mois, tout inclus. Tél. 693-8846, 662-5621.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, frais peint, 1 MOIS GRATUIT et plus. \$360. Tél. 543-76.00.

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2, près centre d'achats, 1 MOIS GRATUIT, \$300.00, non éclairé, non chauffé. Tél. 549-5304, 543-4788.

CHICOUTIMI-NORD: grand 4 1/2, non chauffé, non éclairé, près services, \$350. Libre 1er septembre. Tél. 543-5256.

CHICOUTIMI-NORD: grand 4 1/2, non chauffé, non éclairé, près services, \$350. Libre 1er septembre. Tél. 543-5256.

CHICOUTIMI, deux 4 1/2 situés rue Joliette, libres immédiatement. Tél. 549-0058, 693-8718.

CHICOUTIMI: spécial étudiant, grands 4 1/2 et 3 1/2, près Université centre d'achat, possibilité meublés ou semi-meublés gratuitement. Tél. 696-4268, 545-7976.

CHICOUTIMI: superbe grand 4 1/2, entrée contrôlée, porte panoramique, sur site exceptionnel. Possibilité semi-meublé ou meublé, prix très avantageux. Tél. 549-2209, 545-9206, 545-7976.

CHICOUTIMI, spécial étudiant, grand 3 1/2, repeint à neuf, toiles vénitennes, chauffé, éclairé, possibilité meublé gratuitement. Tél. 549-7497, 545-3989, 545-7976.

CHICOUTIMI-NORD: à sous-louer, 4 1/2, demi sous-sol, chauffé, eau chaude fournie, 380\$/mois, libre immédiatement. Tél. 549-5090 après 16h00.

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2, 330 Ste-Genève, très propre, \$405/mois. Chauffé, éclairé, 3 1/2, 82 Paquette. Très propre, 285\$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél. 693-9189.

CHICOUTIMI: 2 1/2, à sous-louer, rue Des Franciscaines, semi-meublé, chauffé, éclairé, 295\$/mois. Tél. 543-7090.

CHICOUTIMI: grand 3 1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, arrière Dominique-Racine, entrée indépendante, premier plancher, libre immédiatement. Tél. 543-8195.

CHICOUTIMI: rue Thérèse-Casgrain, 4 1/2, genre condo, \$365/mois, piscine extérieure, stationnement, non meublé, non chauffé, libre immédiatement, tél. 549-4145.

CHICOUTIMI, boulevard Saguenay, grand 5 1/2, refait à neuf, chauffé, eau chaude fournie, 450\$/mois. Tél. 545-2247.

UN MOIS GRATUIT
CHICOUTIMI-NORD: rue St-Ephrem, 4 1/2, chauffé, très propre, repeint, idéal pour personne seule, libre immédiatement. \$380.00/mois. Aussi: 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, premier plancher, \$310.00/mois.
CHICOUTIMI: rue Jauffret, grand 4 1/2, très propre, vue exceptionnelle, \$450.00/mois, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er septembre.
RIVIERE-DU-MOULIN: grand 4 1/2, balcon, très propre, repeint, libre immédiatement, \$395.00/mois. Tél. 545-6187, 549-9343, après 18h00.

CHICOUTIMI: deux 5 1/2, un \$395 non chauffé non éclairé et l'autre \$640 chauffé, éclairé, possibilité de partager 2 chambres. Aussi: 3 1/2, \$315 meublé. Tél. 545-7355, 549-2242.

CHICOUTIMI: 4 1/2, meublé ou semi-meublé, route 170, grand stationnement, libre 1er septembre, \$290. Tél. 693-8768.

CHICOUTIMI-NORD: grand 5 1/2 style condo, dans 4 logements, très beau secteur, construction récente, libre immédiatement. Tél. 693-3315, 678-1340.

CHICOUTIMI: 715 Joliette, 3 1/2, chauffés, éclairés, meublés, \$390. Tél. 545-9549, 543-0297, 549-8564.

CHICOUTIMI: 1271 Angoulême, cinq 4 1/2 neufs, libres 1er novembre, non chauffés, non éclairés. \$500. Tél. 543-1268 J.A. Bellefleur.

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2, moderne, entrées laveuse, sécheuse, luminaires, toiles fournies. Tél. 696-4406.

CHICOUTIMI: immeuble rénové près UOAC et Hôpital, 3 1/2, chauffé, semi-meublé ou non. Tél. 549-4567.

CHICOUTIMI: 4 1/2, grand, plancher bois franc, 6 1/2, très propre coin Fafard-Taché. Tél. 693-6078, 690-1707.

CHICOUTIMI: à sous-louer 3 1/2 meublé, chauffé, éclairé, réduit, près cégep et université, tél. 545-0210, 698-0509.

CHICOUTIMI: Place-Royaume, grand 3 1/2, chauffé, éclairé, entrées laveuse sécheuse, entrée indépendante, stationnement. Tapis et peinture neufs. Tél. 549-6526, 696-3553.

CHICOUTIMI-NORD: 1528 Boulevard Tadoussac, 4 1/2, tapis mur-à-mur, chauffé, éclairé. Libre. Tél. 549-8771.

CHICOUTIMI, face Cégep, rue du Séminaire, 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, très propre, plancher bois, 295\$/mois. Tél. 549-1840.

CHICOUTIMI: 4 1/2, 178 rue Bossé, \$325.00 chauffé, libre immédiatement. Aussi 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, \$295. Tél. 545-6187, 690-1148.

CHICOUTIMI-NORD: 1528 Boulevard Tadoussac, 4 1/2, tapis mur-à-mur, chauffé, éclairé. Libre. Tél. 549-8771.

CHICOUTIMI, face Cégep, rue du Séminaire, 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, très propre, plancher bois, 295\$/mois. Tél. 549-1840.

CHICOUTIMI: 4 1/2, 178 rue Bossé, \$325.00 chauffé, libre immédiatement. Aussi 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, \$295. Tél. 545-6187, 690-1148.

CHICOUTIMI: grand 4 1/2, rez-de-chaussée, voisins Place-Saguenay, rénové à neuf, double balcon, libre immédiatement, 432 Plamondon, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, \$450. Tél. 545-6187, 543-1283, 549-9343.

CHICOUTIMI: 5 1/2, style condo, rez-de-chaussée, construction récente, libre 1er octobre, \$495.00. Tél. 549-5391, 543-1585.

COTE-RESERVE: 723 du Stade, demi sous-sol, 4 1/2, non chauffé, non éclairé, entrée et stationnement indépendants, 350\$/mois, libre immédiatement. Tél. 549-8335.

GRAND 4 1/2, porte-patio, remises intérieure-extérieure, déneigement l'hiver, \$440/mois. Tél. 549-6634, 673-4902, 543-8536.

JONQUIERE: 4 1/2, paroisse St-Georges. Jean-Claude, 542-9459, en tout temps: 543-7966, 690-0266.

JONQUIERE: RUE DE LA LOIRE: Promotion spéciale sur location immédiate. 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé. Tél. 548-3684, 690-3612, 547-5286.

JONQUIERE: 5 1/2, 2208, Jodoin (centre-ville), non chauffé, non éclairé, \$375/mois. Libre 1er septembre.

3 1/2, non chauffé, non éclairé, 2216, Jodoin (centre-ville), semi-meublé, excellent pour étudiants(tes). Libre immédiatement. \$325.00/mois. Tél. 542-3919.

JONQUIERE: 4 1/2, services inclus, service de conciergerie, près des Galeries. Clara, 542-9459, en tout temps 543-7966, 690-0266.

JONQUIERE, rue St-Eugène, 5 1/2, sur 3 étages, avec sous-sol, appartement neuf, Occupation seulement le 1er septembre. (Coopérative d'habitation) Prix \$405. Tél. 543-7966, 690-0266, 542-8784 en tout temps.

JONQUIERE: rue St-Dominique, 3 1/2, chauffés, eau chaude fournie. Tél. 547-7253 (Brigitte), 543-7966, 690-0266.

JONQUIERE rue Boulé 3 1/2, chauffé, éclairé, très beau, service de conciergerie, libre immédiatement. Tél. 690-0266, 543-7966.

JONQUIERE, très beau 3 1/2, meublé, centre-ville, pour quelqu'un qui aime la tranquillité. Très fonctionnel, laveuse/sécheuse, tapis/prétreind, toiles vénitennes, eau chaude fournie, stationnement avec prise de courant. Libre 1er septembre. Tél. 547-1454.

JONQUIERE (Boul. Rochema): 4 1/2, très propre, non chauffé, non éclairé, \$290.00. Tél. 695-2904, 695-5983.

JONQUIERE: 2 1/2, non chauffé, non éclairé, semi-meublé, 4042 Boulevard Harvey. Tél. 678-9544, 547-9924.

JONQUIERE: 3684, Roi-Georges, 3 1/2 rénové, plus sous-sol aménagé, non chauffé, non éclairé, non meublé, libre 1er septembre, \$320/mois, tél. 547-2878, 693-8683.

JONQUIERE: rue St-Damasse (près centre-ville), 4 1/2 (\$395.00), 3 1/2 (\$295.00), non chauffés, non éclairés, libres immédiatement. Tél. 547-2450, 678-2552.

JONQUIERE, grand 4 1/2 style condo, 2034 Ste-Claire, non chauffé, non éclairé, cuisinière et réfrigérateur fournis. Libre immédiatement. Tél. 542-7476.

JONQUIERE: St-Pierre, 5 1/2, bien centré, non chauffé, non éclairé, \$400, repeint à neuf. Libre immédiatement. Tél. 547-0845.

JONQUIERE: deux grands 5 1/2, bungalow, boulevard Saguenay, rez-de-chaussée avec garage et sous-sol fraîchement rénové, non chauffés, non éclairés, libres immédiatement, \$425 et \$325. Tél. 547-3930.

JONQUIERE, jeune femme tranquille recherche logements secteur Cégep, moins \$230/mois. Chantal, 547-7262 18h00.

KENOGAMI: 5 1/2, très moderne, libre 1er novembre, 695-3865.

LA-BAIE: Avenue du Port, un mois gratuit, 3 1/2, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, tél. Mimi 544-3281, en tout temps 543-7966, 690-0266.

LA-BAIE, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, libres immédiatement. Mimi, 544-3281, en tout temps: 543-7966, 690-0266.

LA-BAIE, 4 1/2 non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél. 272-2925.

LA-BAIE, 4 1/2, 5 1/2, 1 mois gratuit, très propre, libre immédiatement avec service de conciergerie. Rita, tél. 544-5683, 543-7966, 690-0266.

LA-BAIE, 4 1/2, 5 1/2, logements modernes, libres immédiatement. Tél. 544-0409.

LATERRIERE, 4 1/2, chauffé, éclairé. Service de conciergerie. Tél. Yoland, 678-2415, en tout temps 543-7966.

PLACE-PERIBONKA: Chicoutimi, 130-120-112-100-82-70, Place des Ecorceurs, grands 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle encastrée, entrée contrôlée, repeints à neuf. Pour visite, 130 Place des Ecorceurs numéro 202 M. Roland Gilbert, 549-7923, radiodiffuseur 696-8355, collulaire 693-3284.

PROMOTION SPECIAL: JONQUIERE, 4 1/2, rue des Sizerins, près Cégep. Immeuble paisible. Tél. 690-3612, 542-2644, 547-5286.

RIVIERE-DU-MOULIN: (Des Cormiers, St-Martin, du Parc), 4 1/2, 3 1/2, meublé ou non meublé. Tél. 690-6308.

RIVIERE-DU-MOULIN, 3 1/2, 4 1/2. Tél. 543-8235, après 15h00.

RIVIERE-DU-MOULIN: 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, moderne, libre immédiatement, \$335.00. Tél. 549-1974.

RIVIERE DU MOULIN: 3 1/2, non chauffé, non éclairé, 1039 Anonyme Larouche. Tél. 545-0851.

RIVIERE-DU-MOULIN: grand 4 1/2, 1er étage, non chauffé, non éclairé, déneigement, stationnement, \$375/mois. Tél. 543-9634.

RIVIERE-DU-MOULIN: rue De-France, 5 1/2, jumelé, bien insonorisé, moderne. Tél. 545-6898.

RIVIERE DU MOULIN: 4 1/2, non chauffé, non éclairé, stationnement. Tél. 549-3065.

ST-HONORE: 4 1/2, moderne, porte-patio, remise, \$350/mois, tél

Ottawa soulève l'ire d'une entreprise

QUEBEC (PC) — Tout en se défendant d'avoir pris une décision purement politique sans rapport avec l'accord de libre-échange, le ministre fédéral du Revenu a accordé une rémission de droits de douane à une entreprise américaine qui, depuis la fin de juillet, effectue des travaux de dragage dans le chenal du bassin conduisant aux Mines Seleine, à Grande-Entrée, aux Iles-de-la-Madeleine.

L'attribution de ce contrat d'une valeur de 4 millions\$ à la demande de Canadian Salt Company, qui avait racheté Mines Seleine du gouvernement du Québec, et elle-même une filiale de Morton Salt, de Chicago, a soulevé l'ire de Verreault Maritime, de Les

Méchins, dont la soumission n'a pas été retenue.

«Les dés étaient paquetés», a déclaré en entrevue téléphonique au quotidien Le Soleil, Mme Denise Verreault, présidente du groupe maritime.

«On ouvre la porte aux Américains, a-t-elle précisé, et nous ne sommes pas les seuls à subir cette situation. C'est la loi sauvage. Moi, j'ai décidé de parler, alors que d'autres préfèrent garder le silence. Les Américains savent qu'on se laisse manger la laine sur le dos, alors ils en profitent. Ma crainte, c'est que ça s'étende à tout le secteur maritime.»

Mme Verreault soutient que Verreault Maritime répondait à toutes les exigences posées pour ce contrat. Elle avait même acquis une drague de Dragage FRPD, de Sorel, pour répondre adéquatement aux besoins de la soumission de

Canadian Salt.

En dépit de nombreuses discussions et d'échanges avec Canadian Salt durant l'hiver et jusque tard au printemps, Verreault Maritime a été écarté. «L'idée de Canadian Salt était déjà faite, a lancé Mme Verreault, et je ne veux plus leur parler. Comme par hasard, la maison mère est à Chicago et comme par hasard, c'est une compagnie de Chicago qui a obtenu le contrat.»

«Le gouvernement fédéral a donné le feu vert, a poursuivi Mme Verreault, même si aucune compagnie canadienne ne peut aller faire du dragage aux Etats-Unis, sous peine de saisie de son équipement, selon les dispositions du Jones Act». Plus encore, précise la présidente, des compagnies et associations canadiennes oeuvrant dans le domaine maritime et plus particulièrement du dragage, de même qu'un comité formé de représentants de divers ministères fédéraux et l'Office national des transports du Canada recommandaient tous au ministre du Revenu de ne pas accorder la rémission de droits de douane.

«Existe-t-il une nouvelle clause à l'accord de libre-échange, dont personne n'a jamais entendu parler?», demande Mme Verreault.

Mme Helen Mott, directrice du contrôle des compagnies de transport à la division du transport du ministère du Revenu (douanes et accises) a affirmé que l'autorisation du ministre Otto Jelinek a été donnée à la suite de recommandations précises de l'Office national des transports du Canada à l'effet qu'aucun navire canadien n'était disponible pour ce type de contrat. «Je comprends l'amertume du groupe Verreault, a précisé Mme Mott, mais il fallait tenir compte de toutes les exigences, notamment en ce qui concerne l'environnement. Ce n'est pas la première fois qu'une entreprise canadienne n'est retenue et cela n'a rien à voir non plus avec

le libre-échange.»

De son côté, l'Office national des transports, institué en janvier 1988 et ayant pour mandat spécifique de favoriser les entreprises canadiennes, a lui-même fait rapport au ministre Jelinek qu'aucun navire canadien n'était disponible pour exécuter les travaux demandés.

«Le ministre du Revenu reste libre de prendre la décision. Tenant compte des limites techniques, commerciales et économiques, l'Office a fait un relevé d'une trentaine de bateaux qui pouvaient rencontrer ce profil de tâche et a décidé qu'aucun ne convenait», a expliqué M. Pascal Barrette, chefs des communications.



DALLAIRE (Mme Thérèse Rioux) — Est décédée au Centre Hospitalier de Jonquière, le 25 août 1992, à l'âge de 75 ans et 1 mois, Mme Thérèse Rioux épouse de feu Fernand Dallaire, demeurant au 2909, rue Vaudreuil à Jonquière. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19h00 ce soir, au salon funéraire Nault & Caron du 2770, rue de la Salle à Jonquière. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 août 1992 à 11h00 à l'église St-Philippe, Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron inc. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claude (Nicole Trudeau), Nicole (Paul Cyr), Jacques (Jocelyne Harvey); ses frères et sœurs: feu Carmelle Rioux (feu Bernadin Beaucage), feu Pierrette (Marcel Brousseau), Robert (Rita Doré), Cécile (Paul Martel), Colette (feu Adrien Lajoie); ses beaux-frères et belles-sœurs: Yolande Dallaire (feu Arthur Gagnon), Olivier (Yolande Laroche), Bertrande (feu Fernand Gervais), Eglantine (Bertrand Boily), Colombe (Armand-Henri Jean), Marie-France (feu Alphonse Côté), Rita (feu Salomon Dallaire), Juliette (Laurent Bôulianne). Mme Nicole Dallaire est présidente de la Fondation des Maladies du Rein, secteur Saguenay, Lac-St-Jean. M. Jacques Dallaire est directeur des Ventes et co-propriétaire de Paco Ltée. Mme Thérèse Rioux était membre du Cercle Marie-Thérèse 203 à Jonquière. Ceux qui le désirent pourront verser leurs dons à la Fondation des Maladies du Rein ou les faire parvenir au 2909, rue Vaudreuil, Jonquière, G7X 1X5. Direction funéraire: Maison Nault & Caron inc.



DUBÉ (M. André) — Est décédé à Montréal, le 24 août 1992, à l'âge de 48 ans, M. André Dubé fils de feu Maurice Dubé et de feu Rita Dassylva, demeurant autrefois rue Taché, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 9h30 jeudi le 27 août 1992, au salon Aubin, boulevard St-Paul (anciennement la rue Montcalm). Les funérailles auront lieu jeudi le 27 août 1992 à 11h00 en l'église Sacré-Coeur et les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier de Chicoutimi. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Denise (Gaston Paradis), Raymond, Marcelle, Raymonde (Gilbert Savard), Léon-Maurice (Johanne Gagné), Marlène (Romuald Lapointe), Richard (Martine Tremblay), Sylvain (Ginette Deschênes), Gisèle. M. Dubé laisse également dans le deuil ses oncles et tantes, plusieurs neveux et nièces, de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Maison Aubin Ltée.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
DANS LA COUR SUPERIEURE

BANQUE ROYALE DU CANADA
Demanderesse;
VS/
FERNAND BOUCHARD
GASTON BOUCHARD
CLAUDE BOUCHARD
Défendeurs;

**AVIS DE VENTE
PAR ENCAN PUBLIC**

PRENEZ AVIS que BANQUE ROYALE DU CANADA, aux termes d'un jugement rendu en sa faveur le 12 août 1992 en la présente instance, a été déclarée propriétaire de divers équipements et créancière gagiste aux termes d'un acte de nantissement agricole intervenu le 28 juillet 1990 entre elle et les défendeurs et enregistré dans la division d'enregistrement de Chicoutimi, le 31 juillet 1990 sous le numéro 513093, par lequel les défendeurs ont nanté en faveur de BANQUE ROYALE DU CANADA les biens plus amplement décrits ci-après, procédera le 29 août 1992, à 13:00 heures, à leur vente, par enchère publique, lesquels biens consistent en:

- 1 tracteur John Deer, modèle 4240, série 028150RW, avec cabine et air climatisé;
- 1 tracteur John Deer, modèle 2130, série 206007, avec cabine et incluant 1 chargeur John Deer, modèle 140, série 00138W;
- 1 tracteur cockshutt, modèle 1850, série 385-22136;
- 1 planteur à pommes de terre, modèle 4 rangs, marque Gruse;
- 1 combine à pommes de terre, marque Lockwood;
- 1 débusqueuse Three Farmer 1977 avec chaîne, série 3D0110947;
- 1 charrue Inter 1984, modèle 520;
- 1 renhausseuse 4 rangs J.A.C. pour tracteur 1950, année 1985 (2);
- 1 boîte à engrais, 10' X 8', 9 tonnes avec vis R.C.O., année 1971;
- 1 boîte à patate 14 pieds, année 1972, série 11F301DA;
- 1 boîte à patate 16 pieds, année 1984, série R602MA848;
- 1 boîte à patate 18 pieds, année 1986;
- 1 loader Case, modèle 1740, série 9825353;

Les intéressés pourront examiner les actifs de 10:00 heures à 13:00 heures, le samedi 29 août 1992, au 1685, rang des Chutes, St-Ambroise.

Cet encan sera dirigé par Monsieur Georges E. Boucher, encanteur/liquidateur, de la firme Liquidation G.E.B. Inc.

Les conditions de la vente sont 25% à l'adjudication et le solde comptant ou par chèque visé lors de la prise de possession des actifs, lundi le 31 août 1992.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Monsieur Georges E. Boucher, au numéro 1-819-357-2004 ou le 1-819-357-0403.

AUBUT CHABOT
Procurateurs de
Banque Royale du Canada
2, Place Québec, suite 736
QUEBEC, (QUEBEC)
G1R 4T4

Si vous êtes membre du
CLUB Multipoints

Voici votre code pour aujourd'hui

05609788

Sinon composez sans frais le 1-800-563-8688

H&R BLOCK®
L'ÉQUIPE FISCALE DU CANADA

LE COURS D'IMPÔT H&R BLOCK: UN DÉFI POUR LES PERSONNES EN FORMATION CONTINUE

Par l'intermédiaire du cours d'impôt offert par H&R Block, les gens qui retournent aux études apprennent comment aborder un nouveau sujet et parfaire leurs connaissances. Des milliers de personnes prennent chaque année ce cours d'impôt dans le but de stimuler leur intelligence et d'augmenter leurs compétences tout en s'ouvrant les portes à un emploi rémunérateur. H&R Block est incontestablement le chef de file dans la préparation de déclarations de revenus. Les cours, permis n° CP0072, débutent le **16 SEPTEMBRE**. On peut choisir d'assister au cours qui est offert, le matin, l'après-midi, le soir ou les fins de semaine.

Les participants sont initiés à tous les aspects de la préparation de déclarations de revenus. Ce cours leur donne de l'expérience pratique dans la préparation de déclarations de revenus. Des instructeurs d'expérience enseignent les lois fiscales, la théorie et l'application. Les discussions et les travaux pratiques permettent aux étudiants d'assimiler graduellement la matière du cours et de maîtriser, au fur et à mesure, des situations fiscales de plus en plus complexes.

Le coût du cours est très raisonnable et comprend les livres et fournitures nécessaires. Les diplômés reçoivent un certificat d'aptitude. Il est possible que certains d'entre eux soient invités à postuler à un emploi chez H&R Block mais ils ne sont nullement obligés d'accepter.

De plus amples informations au sujet du cours d'impôt peuvent être obtenues en s'adressant au bureau de H&R Block au **170 Racine Est, Chicoutimi** ou en composant le **543-8442**.

N.B.: Les cours sont aussi offerts à:

ALMA: 668-0107 ROBERVAL: 275-4290
DOLBEAU: 276-8025

Affluence dans les cégeps Québec promet des ajustements

QUEBEC (PC) — Québec avoue avoir sous-évalué l'ampleur du boom de clientèle survenu dans les cégeps, mais s'engage à ce que des places soient trouvées à tous les étudiants admissibles refusés dans la région de Montréal, a laissé entendre hier le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, interrogée lors de son passage à Montréal.

Cette dernière a admis que les projections de son ministère avaient visé bien en deça de la réalité actuelle, et que si des mesures n'avaient pas été prises au début de l'été dans la région de Québec, la situation aurait été bien pire.

«Nous avons déjà prévu une augmentation de clientèle pour cette année, oscillant entre 144000 à 147000 élèves. L'augmentation est plus élevée que nos prévisions. Les premiers signes de débordement se sont manifestés dans la région de Québec et nous avons agi en créant 800 places», a soutenu Mme Robillard, précisant que seuls les services d'admission pouvaient être les premiers informés de cette hausse de demandes.

Un manque important de places a été signalé dans la région de la Vieille Capitale dès le printemps, mais les directeurs de cégeps n'ont donné aucun signe de débordement dans la région de Montréal, a insisté la ministre.

«Nous avons eu des appels d'étudiants, mais pas du service d'admission de Mon-

tréal ou de la part de cégeps. Nous n'avons eu aucune demande de financement additionnel», a-t-elle ajouté, pour justifier la surprise de son ministère.

D'ailleurs, Mme Robillard dément qu'un si grand nombre d'étudiants détenteurs d'un diplôme d'études secondaires (DES) soient laissés sur le carreau cette année.

«Nous suivons la situation quotidiennement. Et j'ai eu la garantie qu'il n'y aurait aucun problème pour admettre ces étudiants qui ont tout ce qu'il faut pour entrer au cégep à Montréal», a-t-elle précisé. Hier, le cégep de Saint-Jérôme aurait admis 80 de ces étudiants qui se sont butés à des refus partout à Montréal. Quant à l'exode vers les cégeps périphériques imposés à ceux qui n'ont pas trouvé de places dans leur région, la ministre rétorque que les cégeps, comme les universités, n'ont pas d'obligation «territoriale».

Plus encore, la carte des programmes techniques force souvent les candidats à s'exiler pour être admis dans le programme de leur choix.

«Mais de façon générale, on a voulu rendre accessibles les cégeps sur l'ensemble du territoire et c'est ça qu'il va falloir regarder. Pour l'instant, ce qu'on me dit, c'est qu'il y a de la place pour tout le monde», a réitéré Mme Robillard.

Mais, hors de tout doute, la question se posera de façon encore plus aiguë l'année prochaine.

À NOS BÉNÉVOLES, AUX MÉDIAS ET À NOS DONATEURS...

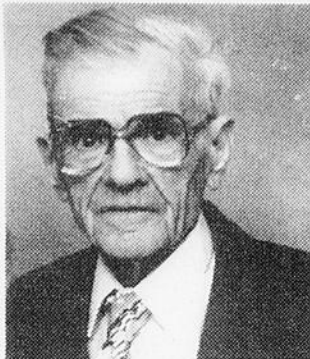
MERCI DE VOTRE

P'tit coup d'

et de votre générosité

VOUS NOUS PERMETTEZ DE MIEUX LUTTER CONTRE L'ENIGME NUMÉRO 1

LE QUOTIDIEN, mercredi 26 août 1992 — 29



FORTIN (M. Emile) — Est décédé à l'Hotel Dieu de Roberval, le 24 août 1992, à l'âge de 86 ans. M. Emile Fortin époux de dame Noëlla Genest, demeurant au 938, rue Principale à St-Méthode. La dépouille mortelle est exposée à la salle communautaire de St-Méthode. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 août 1992 à 15h00 en l'Église de St-Méthode et les cendres seront déposées au colombarium de St-Méthode. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Jacqueline (Donat Therrien), Rolande (Germain Martel), Micheline (George Doré), Rose (Hector Fiset), Georges (France Tremblay), Thérèse (Roger Savard), Martial (Céline Hébert), Claude (Margot Paradis), Jean-Yves (Anne Gagnon), Nicole (Jacques Rose), Jacques (Monique Robert), Jean-Marc, Serge (Jocelyne Fradette), feu Solange; ses 26 petits-enfants; ses 15 arrière-petits-enfants; sa soeur feu Bernadette (Donat Myriand); beaux-frères et belles-soeurs de la famille Genest, neveux et nièces, de nombreux parents et amis. Il était membre honoraire de la Garde Paroissiale et membre de l'Age d'Or. Direction funéraire: Maison Gilles Arcand de St-Félicien et St-Méthode.



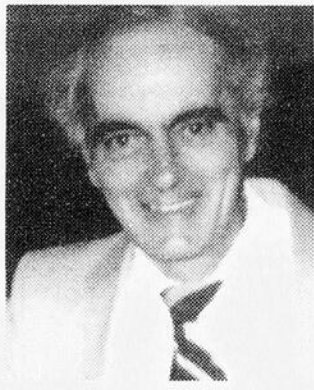
GAGNE (Mme Marguerite) — Le 24 août 1992, à l'Hôpital de Jonquière, est décédée à l'âge de 68 ans et 11 mois, Mme Marguerite Gagne fille de feu Maria Duchesne et de feu Henri Gagné, demeurant au 3937, rue Soucy, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au funérarium Coop. du 2555, rue St-Dominique, Jonquière. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 août 1992 à 10h00 à l'église St-Dominique. Les cendres seront déposées au Colombarium St-Dominique. Elle laisse dans le deuil M. Jules Martel et leurs enfants: Gérard Martel (Denise Harvey), Fernand Martel (Doris Villeneuve), Christian Martel (Huguette Larouche), Mario Martel (Anne Thi-beault), Daniel Martel; ses petits-enfants: Caroline (Vincent Beaumont), Jean-François, David, Gé-vry, Ian, Alexandre Spencer, Jackson, Antoine; ses belles-soeurs: Aline Martel, Jeanne Martel, Madeleine Martel, Marcelle Martel, Denyse Millette; ses oncles et tantes, neveux et nièces, cousins, cousines et amis. Direction funéraire: La Coopérative Funéraire du Saguenay.



LAVOIE (Mme Gêrarda Boudreault) — Est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi le 23 août 1992, à l'âge de 75 ans, Mme Gêrarda Boudreault épouse de M. Evariste Lavoie, demeurant au 46 rue Dupré à Petit-Saguenay. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire de Petit-Saguenay. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 août 1992 à 14h00 en l'église St-François d'Assise de Petit-Saguenay. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Elle était Dame Fermière. Elle était la fille de feu M. François Boudreault et de feu dame Isabelle Martin. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Donat (Gemma Leblond), Léonnette (feu Elzéard Houde), Paul Ernest (Céline Bédard), Sylvie (Omer St-Gelais), Eric (Linda Alary), Marina (Maurice Houde). Elle était la mère de feu Lorraine Lavoie. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Guylaine, Brigitte, Martine, Steeve, Claudia, Patrick, Sylvain, Mylaine, Christian, Frédéric, Dominic et Julien; ses frères et soeurs: Georges Boudreault (Emma Houde), Cyrille Boudreault (Lucette Gaudreault), Paul Boudreault (Emma Côté), Gérard Boudreault (Jeannine Savard), Rodolphe Boudreault (Germaine Houde), Jeanne Boudreault (Joseph-Eugène Tremblay, Marie-Marthe Boudreault (feu Narcisse Houde), feu Almas Boudreault (feu Germaine Houde), feu François Boudreault (Georgianne Houde), feu Rosaire Boudreault (Céline Côté); ses beaux-frères et belles-soeurs: Eugène Lavoie (Yvette), Honoré Lavoie (Luciana Fortin), Clarcy Lavoie (feu Joseph Houde), feu Germaine Lavoie (feu Joseph Simard), feu Marie-Louise Lavoie (Patrice Simard), feu Thérèse Lavoie (Conrad Lavoie), feu David Lavoie, feu Alice Lavoie (feu Simoel Houde), feu Julien Lavoie (feu Alice Boudreault), ainsi que neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.



HARVEY (M. Germain) — Est décédé au Centre Hospitalier de Jonquière, le 23 août 1992, à l'âge de 65 ans. M. Germain Harvey époux de dame Yolande Dumont, demeurant au 2091, rue Ste-Famille, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron du 3970, de la Fabrique, Jonquière, à compter de mercredi le 26 août 1992 à 13h00. Les funérailles ont lieu mercredi le 26 août 1992 à 14h00 en l'église St-Georges. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Yolande, ses enfants: Marc (Huguette Rousseau), Suzanne (Gilbert Tremblay), Alain (Jacynthe Maltais), Guy (Manon Dero), Véronique (Denis Blanchet); ses 14 petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Adrien (Lucie Guillemette), René (Fernande Bergeron), feu Charlemagne (Colette Perron), Jean-Rock (Louise Vaillancourt), Jacqueline (André Bolduc); ses beaux-frères et belles-soeurs: Lucienne Dumont (Mike Stadnyk), Murielle Dumont (feu Lucien Boily), feu Lucien Dumont (Henriette Baillargeon), Paul Dumont (Ghis-laine Huot), Jeannine Dumont (Guy Presseau); de nombreux parents et amis. Direction des funérailles: Maison Nault & Caron Inc.



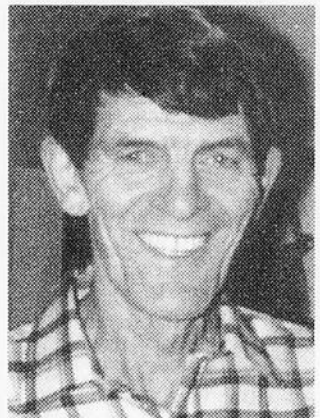
GAGNON (M. Rock, ti-Bi) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi le 23 août 1992, à l'âge de 55 ans et 9 mois, M. Rock Gagnon (ti-Bi) époux de dame Gisèle Darcy, demeurant au, 3721, route St-Léonard, Shipshaw, autrefois du 1180, rue Bourdon, Jonquière. La dépouille mortelle sera exposée au salon funéraire Nault & Caron du 3970, de la Fabrique, Jonquière à compter de mercredi 14h00. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 août 1992 à 11h00 en l'église St-Dominique. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Gisèle, son fils: Dominic Gagnon; ses frères et soeurs: Elodie Gagnon (Marcel Poirier), Pierre-Emile Gagnon (Marie Mc. Intosh), Rolande Gagnon, Thérèse Gagnon (Gaétan Lapointe), Gérard Gagnon (Pauline Jean), Jules Gagnon (Maude Simard), Suzanne Gagnon (Jacques Dufour), Claude, Marc Gagnon (Diane Boulanger), Jacques Gagnon. Il était membre des Chevaliers de Colomb de Kénogami et ancien du Patro de Jonquière. Ceux qui le désirent peuvent verser leur don à la Fondation de l'Hôpital de Jonquière. Direction des funérailles: Maison Nault & Caron Inc.

mortelle est exposée au funérarium Hébert & Fils du 1702, rue des Pins à Dolbeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 août 1992 à 16h00 en l'église St-Jean de la Croix de Dolbeau. Les cendres seront déposées au cimetière de Dolbeau. Il laisse dans le deuil ses enfants: Kevin et Mélissa; sa mère Mme Marie-Alice Paquet (feu Rosario Lebeuf); ses frères et soeurs: Rosaire (Lucille Marciel), feu Armand Lebeuf (Louisette Morris), Etienne (Edgar Gallant), Lucille (feu Henri Pitre), Lionel (Laétitia Savard), Monique, Yvon (Jocelyne Malenfant), Florian, Fernande (Michel Bêrubé), Réjeanne (Ghislain Vallée); sa filleule Marie-Claude Lebeuf; son ex-épouse Cécile Trudel ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leurs dons à la Société Canadienne du Cancer. Il était Chevalier de Colomb et agent immobilier. Direction funéraire: Maison Hébert & Fils de Dolbeau, Mistassini.

Paradis, demeurant au 632, rue Brassard à Chicoutimi. Selon la volonté de Cédric, la dépouille mortelle n'est pas exposée. Les cendres seront déposées au cimetière St-Antoine de Chicoutimi. Il était étudiant à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il laisse dans la peine, outre ses parents, ses soeurs et frères: Astrid, Arnold, Sandra, Karina, Allen et Russell. Parents et amis sont invités à venir sympathiser avec la famille pour nous apporter réconfort. La rencontre de condoléances aura lieu chez sa soeur, 340, rue Malraux à Chicoutimi, mercredi à compter de 16h00. Vous aurez de la peine. J'aurai l'air d'être mort et ce ne sera pas vrai... Vous comprendrez. C'est trop loin. Je ne peux pas emporter ce corps-là. C'est trop lourd. Mais ce sera comme une vieille écorce abandonnée. Ce n'est pas triste les vieilles écorces... Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



PLOURDE (Mme Marcelle) — Est décédée au Centre Hospitalier de Jonquière, le 24 août 1992, à l'âge de 57 ans et 9 mois, Mme Marcelle Plourde épouse en 1ère nocces de feu Benoit Simard et en 2ème nocces de Joseph Mailloux, demeurant au 1977, rue Ste-Famille à Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron du 2033, rue Ste-Famille à Jonquière. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 août 1992 à 10h30 à l'église Ste-Famille. L'inhumation se fera au cimetière Shipshaw. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Dany Simard, Alain Simard; sa soeur Mme Gaétane Plourde; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les personnes qui le désirent pourront verser leurs dons à la Société Canadienne du Cancer. Direction funéraire: Maison Nault & Caron Inc.



SAVARD (M. Raoul) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi le 24 août 1992, à l'âge de 76 ans, M. Raoul Savard époux en 1ère nocces de feu dame Fortunée Tremblay et en 2ème nocces de dame Jeanne-Mance Tremblay, demeurant au 141, Henri-Bourassa, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mardi le 25 août 1992 à 19h00 en la résidence funéraire Gravel & Fils Ltée, 825, rue Bégin, coin des Champs Elysées, Chicoutimi. La journée et l'heure des funérailles seront annoncées plus tard. Les cendres seront déposées au cimetière Sacré-Coeur. Il fut opérateur de machinerie lourde, à l'emploi d'Orville Gauthier, contracteur, pendant de nombreuses années. Membre des Chevaliers de Colomb et membre des Moose. Il était le fils de feu Harry Savard et de feu Albertine Tremblay. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Yves Savard (Léona Maltais), Névyl Savard (Jocelyne Payeur), feu Gilles Savard; ses petits-enfants: France, Chantale, Steeve; ses frères et soeurs: feu Clara Savard (Jos Bastarach), feu Joseph-Henri Savard (feu Marie-Paule McLean), feu Fernand Savard (Gaby Gagnon), Fernande Savard (feu Edmond Simard), feu Marie Savard (1ère nocces feu Edmour Gilbert, 2ème nocces Paul Lessard), feu Paul Savard (Marguerite Brassard); sa belle-mère Blanche Tremblay (feu William Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Fleurette Tremblay (David Tremblay), Maude Tremblay (feu Almazor Villeneuve), Yvonne Tremblay (Jean Tremblay), Noëlla Tremblay, Jeanne Tremblay (Roland Tremblay), Fernando Tremblay (Francine Mal-

tais), Marius Tremblay, Rolande Tremblay, Paula Tremblay (Laurent Lessard), Bertrand Tremblay (Carmen Tremblay), Madeleine Tremblay (Lucien Larouche), feu Claude Tremblay (Céline Fortin), Marcelle Tremblay (François Belley), Nicole Tremblay (Guy Marcotte), Laval Tremblay (Sylvie Bergeron), ainsi que Manon Lapointe et sa fille Julie, et de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent, une dame bénévole de la Fondation du Québec des Maladies du Cœur sera présente au salon pour recueillir vos dons. Direction des funérailles: Maison Gravel & Fils Ltée.



TREMBLAY (Mme Irma) — Le 25 août 1992, est décédée au Pavillon d'Arvida, à l'âge de 41 ans et 8 mois, Mme Irma Tremblay fille de Mme Marie-Laure Harvey et de M. Louis-Georges Tremblay, demeurant au 3131, rue Cadieu, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Coopérative Funéraire Arvida, 2750, rue la Salle, Jonquière. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 août 1992 à 14h00 à l'église Ste-Thérèse, Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée. Elle laisse dans le deuil ses parents, ses frères et soeurs: Madeleine Tremblay, Michel Tremblay (Claire Malenfant), Micheline Tremblay (Gilles Collard), André Tremblay (Lise Malenfant), Gilles Tremblay (Martha Mergard); ses neveux et nièces, parents et amis. Les gens qui le désirent, peuvent faire parvenir leurs dons à la Société Canadienne de la Sclérose en Plaques. Direction funéraire: Coopérative Funéraire du Saguenay.

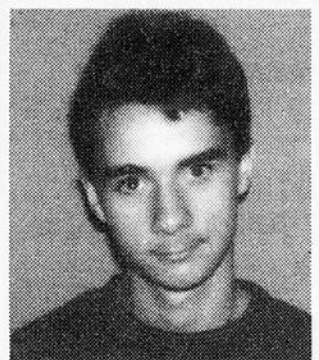
Messe anniversaire



BOILY (M Théobald) — La messe anniversaire de M. Théobald Boily époux de Mme Dalila Bouchard, sera chantée samedi le 29 août 1992 à 19h00 en l'église St-Dominique de Jonquière. Prents et amis sont invités à y assister.



LEBEUF (M. Robert) — Le 24 août 1992, est décédé au Centre Hospitalier de Chicoutimi, à l'âge de 43 ans et 8 mois, M. Robert Lebeuf, demeurant au 2569, boulevard Walberg à Dolbeau. La dépouille



PARADIS (M. Cédric) — Cédric Paradis est décédé à Chicoutimi, le 24 août 1992, fils adoré de dame Catherine Lévesque et de M. Jean

IN MEMORIAM



LEGER (M. Raymond) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, le 25 août 1992, à l'âge de 58 ans et 3 mois, M. Raymond Léger époux de dame Marthe Côté, demeurant au 6, rue de la Rochelle, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de mercredi le 26 août 1992 à 13h00 au salon Aubin, 273, avenue du Séminaire, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 août 1992 à 15h00 en l'église St-Isidore et l'inhumation suivra au cimetière St-François-Xavier de Chicoutimi. Il laisse dans le deuil, outre son épouse dame Marthe Côté, ses deux filles Astrid et France ainsi que Daniel Bilodeau; son frère Philip Léger, tante Marie-Ange Garneau. Il était le beau-frère de: feu Placide (Pauline Villeneuve), Marc (Jeanne d'Arc Desbiens), Antide (Marc Guimond), Jean-Claude (Laura Villeneuve), Denise (Charles Chalifour), Lucette (Robert Boily), Guy (Suzanne Fortier), Pierre (Gêrarda Lapointe), Madeleine (André Truchon). M. Léger laisse également dans le deuil son filleul Luc Chalifour, plusieurs neveux et nièces, de nombreux parents et amis. Il était enseignant à la Base de Bagotville. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une bénévole de la Fondation des Maladies du Cœur sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Heures d'ouverture de la résidence funéraire: mercredi le 13h00 à 17h00. Jeudi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12h30. Direction funéraire: Maison Aubin Ltée.

Lors du décès de
Mme Georges-Henri Harvey
 (Irène Tremblay)
 de Chicoutimi

Ses parents et amis ont voulu perpétuer son nom en faisant des dons à la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi

Ces dons aideront à l'achat d'équipements destinés aux spécialités et aux ultra-spécialités à vocation régionale.

La population du Saguenay-Lac-St-Jean dit MERCI aux généreux donateurs.
"LA FONDATION DE MA VIE"

On peut rejoindre directement la Fondation de Ma Vie en signalant: 696-9962



Lors de la perte d'un être cher, le choix de notre Maison est une façon de mieux faire avec Respect et Dignité.

La différence...

Nous sommes des Professionnels

304 Racine Est
 Chicoutimi

543-0755

Victoire de 6-0 à Atlanta

Les Expos brisent le rythme de Glavine

ATLANTA (PC) - Tom Glavine est incapable de dormir quand il sait devoir affronter les Expos. L'équipe de Felipe Alou ne l'empêchera pas de remporter le trophée Cy Young, mais elle lui coûtera sûrement le titre de joueur par

excellence dans la Ligue nationale.

Glavine, meilleur artilleur du circuit, a été malmené par les Expos qui ont arraché aux Braves d'Atlanta une victoire de 6-0, hier soir, devant 38 455 spectateurs. Voilà pour les

Expos une bonne façon d'entreprendre cet important périple de neuf matches à l'étranger.

Pour la première fois en 31 matches, les Braves n'évoluaient pas devant une salle comble.

Glavine (19-4) a donc été incapable de mériter une 20e victoire. Cette défaite était sa première depuis le 22 mai quand il avait perdu également face aux Expos. En fait, sa fiche cette saison est de 1-3 contre les Montréalais et de 3-11 en carrière.

été le lanceur par excellence de la Ligue nationale en septembre dernier, se prépare pour la fin de saison. Bien appuyé par la défensive, Nabholz a limité les Braves à sept coups sûrs en sept manches et un tiers. Il a aussi soutiré un but sur balles important dans une poussée de deux points en deuxième.

Delino DeShields et le surprenant Greg Colbrunn, qui a obtenu deux coups sûrs et un ballon-sacrifice, ont produit deux points chacun.

Les Expos ont marqué leur sixième point en début de huitième contre le releveur Mark Davis. C'est un simple de DeShields qui a alors poussé Colbrunn au marbre.

Mel Rojas est venu mettre fin au match en effectuant les cinq derniers retraits. Il a étouffé une poussée en huitième quand il a servi une balle à double jeu à Ron Gnt. C'était le troisième double retrait du match des Expos.



Michel Lajeunesse

Le gaucher a accordé sept coups sûrs, trois buts sur balles et cinq points, dont trois mérités, en quatre manches et deux tiers de travail.

Les Expos ont mis fin à sa série de 13 victoires. Il tentait de rejoindre Dwight Gooden, qui avait été le dernier lanceur de la Ligue nationale à aligner 14 victoires en 1985.

Chris Nabholz (9-9), qui avait

Au losange

ATLANTA (PC) - Plusieurs joueurs des Expos habitent le sud de la Floride et certains ont été très affectés par le passage de l'ouragan Andrew.

C'est la propriété de Tom Foley, qui habite Miami, qui a subi le plus de dommages.

Gary Carter s'en est tiré avec un arbre déraciné. Dennis Martinez, qui a l'habitude de ces fléaux, avait pris soin de bien faire barricader toute sa maison. Felipe Alou, Kevin Kennedy, et Tim Wallach, qui habitent plus au nord, ont évité le pire.

Mais ce n'est pas le cas pour Foley.

«Ma soeur a visité le coin et ma toiture a été presque complètement arrachée. A cause de l'eau, il y a deux murs qui sont tombés à l'intérieur. Je n'ai plus d'arbres, d'arbustes ou de clôture. Mon beau-père s'est retrouvé avec la toiture complète de son voisin d'en face sur sa pelouse et il habite à quelques rues de chez-moi.

«La toiture de mon voisin est dans sa piscine. Ma soeur habite à Homestead et tout est détruit dans son quartier. Seule sa maison est encore debout, même si elle est passablement ravagée.»

Il faudra des mois avant de réparer tous les dégâts. La ville d'Homestead devra être rebâtie au complet. Andrew a déjà fait une dizaine de morts, mais le bilan aurait pu être encore plus lourd.

«Heureusement que les gens avaient obéi aux ordres des autorités et qu'on a pris des mesures, a poursuivi Foley. Ma soeur m'a raconté que, même barricadée dans les abris avec sa famille, elle a vécu des heures terribles. C'était comme si le train passait à quelques pieds de vous pendant des heures tellement le vent était violent et le bruit assourdissant.»

Les enfants de Foley devaient commencer l'école lundi prochain. C'est mainte-

nant impossible. Ils passeront plutôt les prochains mois à Orlando, chez une de leurs tantes.

Larry Walker a été incapable de participer à la rencontre d'hier, souffrant d'une infection au pied droit. Son nom a été rayé de l'alignement à la toute dernière minute.

C'est Darren Reed qui a pris sa place au champ droit.

A Atlanta, on ne parle que du gaucher Tom Glavine. Le partant du match d'hier. On écrit dans les journaux qu'il est un sérieux candidat au titre de joueur par excellence dans la Ligue nationale, même si Gary Sheffield, des Padres, pourrait bien remporter la triple couronne des frappeurs.

Don Sutton, qui en a vu bien d'autres, mentionnait pour sa part qu'il a rarement été témoin d'une performance comme celle de Glavine cette saison. Il le dit dominant.

«Il est tout aussi dominant que les Roger Clemens, Bob Gibson ou Sandy Koufax.»

Felipe Alou et Dan Duquette se réuniront samedi à Houston pour décider des joueurs qu'ils rappelleront des filiales pour le dernier mois de la saison. Il serait surprenant de revoir Archi Cianfrocco. Le joueur de premier but s'est blessé sérieusement à l'épaule droite lundi quand les Indiens d'Indianapolis ont battu les Sounds de Nashville 7-6.

Dennis Martínez (13-10) affrontera Steve Avery (10-8) ce soir dans le deuxième match de la série. Il a une fiche de 2-0 contre les Braves cette saison.

Martinez n'a pas perdu au mois d'août, conservant un dossier de trois gains en autant de décisions.

Avery, qui a subi la défaite à sa seule décision de la saison face aux Expos, a un dossier déficitaire de 0-3 contre eux en carrière.

le QUOTIDIEN

SPORTS



GREGG COLBRUNN... glisse sauf au premier but, en deuxième manche, évitant ainsi le retrait malgré les efforts de Brian Hunter des Braves. (Photo AP)

Peut-être à Cincinnati

Calderon bientôt de retour

ATLANTA (PC) - Ivan Calderon devait quitter Atlanta ce matin vers West Palm Beach où il poursuivra son programme de rééducation en livrant quelques matches. Il devrait rejoindre l'équipe à Cincinnati avant la fin du présent voyage.

Calderon entend bien aider les Expos au cours du dernier mois de la campagne et il se dit convaincu de pouvoir contribuer aux succès de l'équipe. Il a dominé chez les Expos, avec 75 points produits l'an dernier, même s'il a raté le dernier mois de la campagne.

En 23 matches seulement cette saison, Calderon a poussé 16 coureurs au marbre. La formation montréalaise est certes plus redoutable quand son nom est inscrit au troisième rang du rôle.

«J'ai la conviction de pouvoir aider les Expos, dit Calderon. Si Delino DeShields et Marquis Grissom continuent de se rendre sur les sentiers avec la même régularité et s'ils volent des buts au même rythme, j'obtiendrai beaucoup de chances de produire des points.

«C'était la même chose l'an dernier. Il y avait toujours des

coureurs en position de marquer quand je me présentais au bâton. C'est avec facilité que j'ai produit beaucoup de points.»

Calderon n'est pas encore au sommet de sa forme, mais il croit que cinq ou six jours seulement lui permettront de pouvoir donner son plein rendement.

«Je ne suis pas à 100 pour cent de ma forme, a dit Calderon. Je suis peut-être à 85 pour cent de mon maximum, mais je pense que je peux aider tout de même.»

«Je ne ressens plus de douleur. J'ai travaillé fort lors des exercices et je suis maintenant en mesure de bien m'élaner, même lors des tirs à l'extérieur.»

Esprit de corps

Calderon croit aux chances des Expos. Il a décidé, après son opération du 24 juin, de demeurer avec l'équipe et c'est une décision qu'il n'a jamais regrettée.

«Si j'ai voulu rester avec l'équipe, c'est parce que je voulais être près des gars. J'ai pu voyager, m'entraîner ici à tous les jours. Je n'ai jamais quitté l'équipe et j'ai vécu ce que tous les autres joueurs ont

vécu.»

Felipe Alou n'a pas hésité à dire qu'il confierait le poste de voltigeur de gauche à Calderon dès son retour.

«Calderon jouera dès qu'il rejoindra l'équipe, a dit Alou. Nous verrons bien s'il sera de retour à Montréal ou à Cincinnati, mais dès son retour, il sera de la formation.»

Calderon n'a pas besoin de revenir au jeu avant le 1er septembre pour être admissible aux séries d'après-saison.

«Il est admissible puisque son nom est sur la liste des blessés», a expliqué Alou.

Par ailleurs, le retour au jeu de Calderon remet en question le statut de Moises Alou avec l'équipe. Felipe n'a pas renoncé à la faire jouer au premier coussin.

«Ce n'est pas facile de le faire jouer au premier cette saison. Mais je veux qu'il joue au baseball d'hiver et qu'il joue au premier coussin, a dit le gérant. Je pense à long terme. Je ne veux pas qu'on revive la même situation l'an prochain. Le poste de premier but est trop important pour qu'on y utilise une dizaine de joueurs comme nous l'avons fait cette année.»

Sa première victoire en carrière contre les Braves

Nabholz: «C'est une douce revanche»

ATLANTA (PC) — «Pour ceux qui n'étaient pas au courant, il aurait été difficile de dire qui de Chris Nabholz ou de Tom Glavine comptait déjà 19 victoires cette saison.»

Felipe Alou a apprécié le travail du grand gaucher des Expos qui a eu le meilleur sur Glavine, qui méritera certes le titre de lanceur par excellence

du circuit. Nabholz a mérité sa première victoire en carrière contre les Braves, et ce même s'il n'était pas au meilleur de sa forme.

«Nabholz n'avait pas sa bonne courbe, mais il a effectué les bons lancers quand cela comptait, a dit Alou. Il a déjoué les Braves avec quelques bon-

nes balles tombantes.»

Nabholz avait plié l'échine la semaine dernière face à Glavine. Il était particulièrement fier de l'emporter hier.

«C'est une douce revanche, a dit Nabholz. La clé de notre victoire est que nous avons toujours retiré le premier frappeur de la manche. Par la suite, j'ai pu profiter de quelques balles à double jeu quand les Braves ont obtenu leurs coups sûrs. Spike Owen a fait deux jeux superbes pour amorcer des doubles jeux.»

Nabholz semble toujours être à son meilleur en fin de saison. Mais il ne veut pas trop y penser.

«L'an dernier à pareille date, j'avais une fiche de 2-7. C'est une histoire bien diffé-

rente cette année. Mais je lance bien depuis quelque temps et c'est ce qui importe.»

Par ailleurs, Alou a reconnu que Glavine n'avait pas son étoffe habituelle.



Michel Lajeunesse

«Il n'était pas dans son assiette, dit-il. Il a même été retiré sur des prises. Nous avons dû changer notre formation du tout au tout en début de match en raison de la blessure de Larry Walker. Nous n'avons pas de stratégie précise contre

lui. Nos jeunes frappeurs continuent de s'élaner tout simplement.»

Le vétéran Tim Wallach a obtenu un simple, un triple et a produit un point. Il sait que tous les matches seront importants d'ici la fin.

«Ne me demandez pas pourquoi nous réussissons aussi bien contre Glavine. C'est peut-être parce que nous le voyons si souvent au camp d'entraînement, qui sait?»

«Pourtant nous sommes reconnus comme une équipe de frappeurs de balles rapides. De toute façon, c'est une victoire importante, mais elles le seront toutes. Tous les matches, toutes les manches, tous les jeux seront importants d'ici la fin.»

Hippodrome Saguenay

(Inscrits-mercredi)		AE1- Blackie Sands	Y. Boivin
COURSE NO 1 — \$800		COURSE NO 6 — \$800	
1- Township Sonny	C. Gagnon	1- Township Shadow	E. Bouchard
2- Lady Byrd Cavalou	G. Corneau	2- Saunders Roman	G. Tremblay
3- Diamond Almahurst	Y. Bélanger	3- Cachemire Vet	J. Brassard
4- R DS Design	D. Marchand	4- Playtime Hanover	D. Talbot
5- Full Ace	B. Bouchard	5- Magic Burner	Y. Boivin
6- Jolie Betchouan	C. Tremblay	6- Granite Gambler	M. Tremblay
7- Compere Loriot	Y. Boivin	7- Time to Bloom	M. Darveau
8- Mucho Bucks	J. Tremblay	8- Amiral Dautray	S. Carrier
COURSE NO 2 — \$850		COURSE NO 7 — \$850	
1- Celtic Stride	B. Tremblay	1- Hornby Leeta	G. Corneau
2- Isle of Time	R. Gagnon	2- Precyll Drummond	D. Gagnon
3- Willie Wonderful	C. Gagnon	3- Carat Angus	G. Lambert
4- Mighty Motoring	D. Marchand	4- Pegasus Temptation	E. Bouchard
5- Mini Limite	S. Carrier	5- Y L Contante	A. Potvin
6- Fly Lady Di	Y. Boivin	6- Courtice Skipper	G. Tremblay
7- Lukes Alicia	P. Tremblay	7- Hasard Grade	S. Dallaire
COURSE NO 3 — \$950		COURSE NO 8 — \$800	
1- Vieanna Rouge	J. Brassard	1- Patapouf Angus	M. Tremblay
2- Mathers Ore	C. Tremblay	2- Mercure de Mars	B. Bouchard
3- Full Splurge	C. Voyer	3- Shadows Falcon	C. Reid
4- Township Goatsy	G. Corneau	4- Duchesse Becquet	D. Gagnon
5- Party Zone	D. Marchand	5- Colby Betchouan	C. Tremblay
6- Bay River Tiger	E. Bouchard	6- Frostys Freedom	D. Talbot
7- Jojo la Caresse	G. Lambert	7- Chocolate Mint	Y. Bélanger
8- Nalas Brigadier	M. Tremblay	8- Ore Else What	D. Marchand
9- Anna Lobell	Y. Bélanger	COURSE NO 9 — \$1 225	
COURSE NO 4 — \$1 050		1- Greystone Dave	M. Darveau
1- Cannelle Legardeur	M. Laberge	2- Puffin Run	G. Tremblay
1A- Yo Doc	J. Laberge	3- C A Contesse	E. Bouchard
2- Normans Delight	P. Pilote	4- Justa Lil Murph	M. Darveau
3- Leos Motion	C. Dufour	5- Beans	D. Marchand
4- E. A. Fauna	C. Voyer	6- Eadies Kip	J. Brassard
5- Sensass Victory	J. Bergeron	7- Keramnos	G. Corneau
COURSE NO 5 — \$975		8- Scuffed Pants	Y. Bélanger
1- Heartbreak Express	D. Marchand	COURSE NO 10 — \$800	
2- Spartan	J. Gauthier	1- Its a Boy	D. Marchand
3- Jetta Noc	D. Tremblay	2- Denton Patrol	M. Darveau
4- Balance Action	Y. Bélanger	3- Minnies Penny	M. Bélanger
5- Me and my Gal	G. Corneau	4- Lari Ore	Y. Bélanger
6- Batman Drummond	R. Lambert	5- Divinity Fudge	C. Tremblay
7- Tennis Hanover	B. Bouchard	6- G M Liqueflyer	G. Lambert
8- Mathers Golden Boy	E. Bouchard	7- Panabar	Y. Boivin
9- Big Cheer	S. Dallaire	8- Fire Fin	A. Potvin
		9- Stock Skid	G. Tremblay

Choix du chef

PREMIERE COURSE	
3- Diamond Almahurst	Sera au rendez-vous
4- R DS Design	Devra travailler fort
5- Full Ace	Nouveau venu
2- Lady Byrd Cavalou	Aura fort à faire
DEUXIEME COURSE	
2- Isle of Time	Semble la meilleure
6- Fly Lady Di	Toujours dangereuse
4- Mighty Motoring	S'il ne casse pas
TROISIEME COURSE	
2- Mathers Ore	Le meilleur choix
9- Anna Lobell	Faut s'en méfier
6- Bay River Tiger	Sera de la partie
1- Vieanna Rouge	Position idéale
QUATRIEME COURSE	
5- Sensass Victory	Va se reprendre
1- Cannelle Legardeur	Bonne dernière
4- E A Fauna	Mérite attention
CINQUIEME COURSE	
5- Me and my gal	Sera le cheval à battre
4- Balance Action	Sera populaire
9- Big Cheer	Gagnera des places
6- Batman Drummond	Le défi est de taille
SIXIEME COURSE	
3- Cachemire Vet	Devrait l'emporter
7- Time to Bloom	Lui fera une chaude lutte
2- Saunders Roman	Pas loin derrière
1- Township Shadow	Position aidera
SEPTIEME COURSE	
3- Carat Angus	Oubliez dernière
1- Hornby Leeta	A tout pour réussir
5- Y L Contante	Va les talonner
HUITIEME COURSE	
7- Chocolate Mint	Reprend sa forme
2- Mercure de Mars	Interférence dernière
3- Shadows Falcon	Va tracer le chemin
4- Duchesse Becquet	Attendra dernier droit
NEUVIEME COURSE	
6- Eadies Kip	C'est à spm tpir
4- Justa Lil Murph	Pas encore battu
1- Greystone Dave	Amble en champion
2- Puffin Run	Tiendra son bout
DIXIEME COURSE	
2- Denton Patrol	Faut le choisir
3- Minnies Penny	Première course pour Michel
4- Larry Ore	Pourrait méter les cartes
6- G H Liqueflyer	Faut pas l'oublier

Le meilleur choix: le no 2 "Mathers Ore" dans la 3e course.

Braves et Falcons se disputent...Sanders

ATLANTA (PC) — Les Braves et les Falcons d'Atlanta, de la NFL, sont engagés dans un bras-de-fer incroyable dont l'enjeu est Deion Sanders. Les deux équipes discutent, négocient, s'engueulent et personne ne veut céder un pouce. Les deux équipes revendiquent leurs droits sur le super-athlète.

Les Falcons veulent que leur demi de coin étoile retourne le plus rapidement au football et ils ne veulent pas qu'il manque un seul match de la saison 1992.

Les Braves, eux, veulent que Sanders termine la saison et participe à la série de championnat de la Ligue nationale et éventuellement à la Série mondiale.

Sanders a proposé un compromis. Il quitterait les Braves le 2 septembre pour rejoindre les Falcons. Il reviendrait au

baseball pour participer aux séries. De cette façon, il ne manquerait que deux des 16 matches de la saison si les Braves vont jusqu'à la Série mondiale.

Les Falcons ne veulent pas qu'il manque un seul match.

«J'ai toujours rêvé de participer à la Série mondiale, a dit Sanders. J'y pense depuis mon plus jeune âge. Mais je rêve aussi de participer au Super Bowl.»

DeShields comprend

Delino DeShields est un bon ami de Sanders. Il comprend tout ce qui peut se passer dans la tête du jeune homme et dans celles des dirigeants des deux équipes.

«Deion est tout un joueur de football et je comprends les Falcons, a dit DeShields. Mais il est déjà tout un joueur de baseball, croyez-moi, et les

Braves ne veulent pas le laisser partir. Je ne voudrais pas être à sa place et devoir choisir.

«Je ne sais pas ce qui va se passer mais j'ai l'impression que cette fois-ci, Deion va rester avec les Braves jusqu'à la fin de la saison.»

DeShields a eu à choisir entre le baseball et le basketball. Son choix a été plus facile que ceux de Bo Jackson et Sanders, qui ont poursuivi les deux carrières de front.

«C'est impensable de jouer autant dans la NBA que dans le baseball majeur, a dit DeShields. Si j'avais joué au basketball, j'aurais dû rater complètement le camp d'entraînement et si mon équipe avait bataillé pour le championnat, je n'aurais pas joué au baseball avant le mois de juin. Les deux sports sont incompatibles.»

Sport en bref

Surprise

LACHINE (PC) — Le Torontois Adam Baranowski (no 10) a surpris Daniel Jaworski (no 7), de Burnaby, Colombie-Britannique, par 6-4, 6-4 dans le second tour des championnats canadiens de tennis des moins de 18 ans qui se sont poursuivis, hier, à Lachine.

Jaworski est devenu la quatrième tête de série en deux jours à subir l'élimination.

A la suite de sa victoire, Baranowski, 16 ans, a atteint les quarts-de-finale où il affrontera Ramin Pejan de West Vancouver. Pejan a vaincu Brian Smith, de Richmond Hill, 7-5, 6-7 (4-7), 6-4 au terme d'un match qui a duré trois heures 40 minutes. La veille, Pejan, champion des moins de 14 ans en 1991, avait éliminé Bobby Kokavec (no 2), de Tecumseh, Ont.. Kokavec est le champion sortant des moins de 16 ans en salle et à l'extérieur.

Dans les autres matches, Chris Ritchie, de London, qui

avait éliminé Jerry Turek (no 1), de Coquitlam, C.-B., dans le premier tour, a défait Adam Dickinson, de Grimsby, Ont., 6-4, 6-3.

Le Montréalais Michel Ionesco qui, lundi, avait disposé de Yannick Violette (no 3), de Repentigny, a cette fois eu raison du Torontois Greg Trinquada 6-4, 6-0. Il affrontera Russell Stuart (no 5), de West Vancouver, vainqueur de Matthew Walsh, de North Vancouver, par 6-1, 6-3.

Bobby Mahal (no 4), de Brampton, a éliminé James Glen, de Victoria, 6-2, 6-1.

Chez les filles, les huit têtes de série, dont la championne sortante Sonya Jeyaseelan, de North Vancouver, ont passé au tour suivant.

La Québécoise Mélanie Boulet, de Neufchatel, a perdu 6-0, 6-1 devant Stephanie Tibbits, de Kitchener.

Salaire exagéré

BALTIMORE (AP) - Les sta-

tistiques de Cal Ripken cette saison ne justifient pas son nouveau contrat de 32,5 millions\$ pour cinq ans.

Mais si les Orioles de Baltimore lui ont offert autant d'argent, c'est qu'ils se souviennent aussi des dernières saisons et qu'ils pensent aux prochaines.

Ripken présentait une moyenne au bâton de .247 avec 10 circuits et 56 points produits lorsqu'il a signé le plus riche contrat du baseball majeur, lundi. En soirée dans une défaite de 5-2 contre les Angels de la Californie, il était blanchi en quatre présences au marbre et commettait une erreur.

Les Orioles ont donné tout cet argent à Ripken parce qu'il a été choisi 10 fois sur l'équipe d'étoiles et qu'il attirera des milliers de spectateurs à leur nouveau stade de Camden Yards au cours des prochaines saisons, alors qu'il s'approche du record de Lou Gehrig de 2130 matches consécutifs.

Mais elle prend des mesures

La LNH ne bannit pas les bagarres

ST.PETERSBURG, Floride (PC) — La Ligue nationale de hockey a refusé de bannir les bagarres, mais elle a quand même pris des mesures, hier, pour contrer la violence.

«Les instigateurs de combat mériteront une pénalité de match», a confirmé le président et directeur général des Canucks de Vancouver Pat Quinn.

Jusqu'à présent, l'instigateur d'un combat recevait une pénalité mineure en plus d'un cinq minutes pour s'être battu.

«Il ne sera plus question de tolérer les joueurs qui provoquent des batailles, a dit Quinn. Nous ne voulons plus de combats -arrangés- dans le hockey professionnel.»

«C'est normal que les esprits s'échauffent de temps en temps dans les sports de contact. Il faut respecter le tempérament des athlètes, a confié le directeur général des Bruins de Boston Harry Sinden. Mais les bagarres ne doivent plus figurer dans le plan

de match des équipes.»

Les gouverneurs de la LNH ont pris cette décision après qu'au moins sept équipes aient exprimé le désir de tout simplement bannir les bagarres.

La discussion d'hier a été animée par sept des 24 équipes de la LNH, soit Los Angeles, Minnesota, Boston, Pittsburgh, Montréal, Washington et Winnipeg, qui ont voté en faveur d'une nouvelle réglementation concernant les bagarres.

Pour qu'un changement soit apporté, il suffit que 13 équipes votent en faveur de la nouvelle proposition.

Les gouverneurs en faveur de mesures disciplinaires plus sévères à l'endroit des batailleurs ont affirmé que la nouvelle politique servirait à assurer un contrat de télévision plus lucratif pour la LNH aux Etats-Unis.

Des dissidents

Les dissidents ont cependant prétendu que la nouvelle

réglementation entraînerait une recrudescence des coups de bâton et de patin.

«Il s'agit maintenant d'analyser les pour et les contre de la proposition, ont déclaré conjointement les gouverneurs. Est-ce désirable de bannir les combats? Est-ce plausible de les tolérer?»

«Chaque joueur qui saute sur la glace est armé... Il faut bien y penser.»

Les gouverneurs ont aussi tranché sur plusieurs autres points:

— Ainsi il n'y aura plus de substitution en cas de pénalités mineures concurrentielles;

— Une pénalité mineure sera appelée pour tout contact avec le bâton au-dessus des hanches. Auparavant, le règlement s'appliquait seulement si le bâton était porté au-dessus de l'épaule;

— Le port du casque sera optionnel;

— Tout joueur qui retient le bâton d'un autre joueur écoperà d'une pénalité mineure;

— Tout joueur qui feint être

victime d'un coup illégal écoperà d'une pénalité mineure.

Démissions

Dans un autre ordre d'idée, le président par intérim du circuit, Gil Stein, a annoncé la démission des vices-présidents Brian O'Neill et Joel Nixon.

«Nous allons également réévaluer notre politique concernant la participation des joueurs professionnels aux Jeux olympiques», a confié Stein.

«Les Jeux d'hiver de 1994 s'en viennent à grands pas et il est possible que nous nous entendions pour déléguer une équipe -de rêve- à Atlanta.»

Stein a déclaré qu'il prévoyait consulter les dirigeants de Hockey Canada et de Hockey USA au cours des prochains mois.

Stein a également précisé que la ligue s'assurerait désormais que les joueurs suspendus sans solde ne toucheraient aucun salaire. Les salaires de



Brian O'Neill

ces joueurs devront être versés directement à la ligue et les équipes en défaut seront mises à l'amende.

Démission du préfet de discipline de la LNH

O'Neill décide de tourner la page

ST.PETERSBURG, Floride (PC) — Le préfet de discipline de la Ligue nationale de hockey ne sévira plus.

Brian O'Neill, le vice-président de la LNH chargé d'imposer des suspensions, a remis sa démission, hier.

«Je n'ai aucun regret», a commenté O'Neill après qu'il eut offert sa démission aux gouverneurs du circuit. «Le temps est venu de tourner la page.»

O'Neill, qui s'était joint à la LNH il y a 26 ans après avoir répondu à une offre d'emploi, a refusé de dire s'il a été forcé de démissionner même si tout indique que tel fut le cas. Son départ était prévisible depuis que le président Gil Stein a annoncé, la semaine dernière,

que l'époque des suspensions et des audiences était révolue.

«J'ai entendu dire qu'un joueur devait être entendu avant qu'une suspension ne soit imposée», a dit Stein lors d'une entrevue accordée à un quotidien de Philadelphie. «Cette façon d'agir, si jamais elle a existé, est maintenant chose du passé.»

Stein a alors proposé quelques changements.

«La solution est peut-être d'avoir un homme différent ainsi que des critères différents. Mais je ne vois pas comment je pourrais accepter que les choses ne changent pas.»

O'Neill n'a pas apprécié les commentaires de Stein.

«Je n'ai pas aimé, a-t-il dit. Je ne crois pas que tout ce que nous avons fait était mauvais.

«Je pense qu'il le sait. C'est pourquoi je n'ai pas cru devoir en faire un plat.»

La démission d'O'Neill entrera en vigueur à la fin de septembre. Son départ est un autre signe du vent de renouveau qui souffle sur la LNH. En juin dernier, John Ziegler a démissionné de son poste de président afin d'éviter un affrontement avec certains gouverneurs qui souhaitent son départ. Le propriétaire des Blackhawks de Chicago, Bill Wirtz, a également démissionné de son poste de président du bureau des gouverneurs, de même qu'Al Eagleson, qui a quitté son poste de directeur

exécutif de l'Association des joueurs de la LNH.

APCHQ — SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN TOURNOI DE GOLF 1992 — ÉDITION LAC-SAINT-JEAN 28 AOÛT 1992 CLUB DE GOLF SAINT-GÉDÉON

10h22 Alain Beaulieu Yvon Joly Jean Lavoie Martial Larouche	11h45 Serge Marcotte J. P. Vigneault Adrien Harvey Yvon Carrier	13h07 Robert Dufour Régis Gagnon Sylvain Bergeron Raynald Martel
10h30 Charles-H. Gagnon André Tremblay Pierre Girard Guylaine Boivin	11h52 Bernard Guay Carl Bolduc Lucien Moreau Nicol Tremblay	13h15 Sylvain Simard Gaétan Harvey Suzanne Tremblay Luc Dufour
10h37 Yvon Laplante Pierre Pelletier Alain Pineault Robert Larouche	12h00 Alain Harvey Normand Lachance Bernard Lapointe Gérald Perrier	13h30 Diane Fradet Guy Bouchard Alain Fortin Yves Villeneuve
10h45 Marc Vigneault Jacques Blackburn Mario Nepton Clermont Simard	12h15 Chiasson Thomas Chiasson Thomas Chiasson Thomas Chiasson Thomas	13h37 Normand Bouchard Patrick Lapointe Gilles Côté Claude Brindie
11h00 Robin Vachon Gaby Blais Rodrigue Desbiens Jacques Lessard	12h22 Ghislain Gagné Raymond Savard André Thériault Robert Vézina	13h45 Daniel Dubois Michel Guay Michel Côté Diane Bélangier
11h07 Gilles Deschênes Gérard Doré Rejean Morissette Camil Bergeron	12h30 France Deslisle Jules Tremblay Céline Tremblay Claude Lemieux	13h52 P. E. Laberge Richard Gaudreault Daniel Schanck Louise Bourget
11h15 Luc Harvey Robert Tremblay Alfred Tremblay Gaston L'Heureux	12h37 J. P. Girard André Dallaire Claude Latulippe J. Y. Durand	
11h22 Michel Tremblay Laval Boulianne Rémi Harvey Guy Duchesne	12h52 Gilles Maltais Gervais Munger Pierre Cardinal Michel Martin	
11h37 Lionel Sanfaçon Dominic Bourque J.-C. Villeneuve Mario Bouchard	13h00 Club de golf Invité Invité Invité	

En retour de Dave Andreychuk

Les Devils enverraient Sean Burke à Buffalo

EASTRUTHERFORD, New Jersey (AP) — Les Devils du New Jersey seraient sur le point d'échanger le gardien Sean Burke aux Sabres de Buffalo, en retour de l'ailier gauche Dave Andreychuk.

Le marché serait presque conclu, et il ne resterait plus qu'à Burke et son agent Herb Pinder de négocier un contrat avec les Sabres.

Burke, rejoint lundi à son domicile de Sylvan Lake en Alberta, s'est montré opti-

miste. «Une transaction se prépare et ça regarde plutôt bien», a-t-il dit.

Burke, âgé de 25 ans, souhaite une transaction depuis la fin de la saison 1990-91, lorsqu'il a perdu le poste de gardien numéro un chez les Devils au profit de Chris Terreri.

Il a fait la grève pendant toute la saison dernière, préférant évoluer pour l'équipe olympique canadienne aux Jeux d'Albertville. Il a déjà signé un contrat de 500000\$

avec les Gulls de San Diego de la Ligue internationale en vue de la prochaine saison, mais il croit pouvoir se libérer de cet engagement.

«Je ne pense pas qu'il y ait de problèmes de ce côté», a dit Burke à propos de son contrat avec le propriétaire des Gulls, Fred Comrie.

Andreychuk, âgé de 28 ans, vient de connaître la meilleure saison de sa carrière. Évoluant sur le même trio que Pat LaFontaine, il a inscrit 41 buts et 50 passes en 1991-92.

Waite signe à Chicago

Le couronnement de cinq années de travail

SHERBROOKE (PC) — Le gardien sherbrookoïse Jimmy Waite a l'impression de toucher le fruit de cinq années de travail: pour les deux prochaines saisons, il est assuré d'empocher 300 000\$ US par année.

«C'est ça la clef. Peu importe où je joue, je gagnerai le même salaire. Je ne descendrai pas à 40 000\$ si on m'envoie dans les mineures», a déclaré le gardien des Blackhawks de Chicago, rencontré au centre récréatif de Rock Forest où il joue les mardis soirs.

«Je suis bien content du montant», a continué Waite après quelques hésitations à dévoiler les conditions de l'entente. «C'est bon si on considère mes malchances de l'an dernier.»

Après avoir connu un bon début de saison, Waite a été tenu éloigné du jeu pendant quelques semaines en raison de blessures. A son retour, il a dû prendre le chemin d'Indianapolis pour reprendre la

forme. L'an dernier, le gardien repêché en 1987 a disputé 17 matchs dans la LNH. Il a conservé une moyenne de buts alloués de 3,69 avec une fiche de quatre victoires, sept revers et quatre matchs nuls.

Waite tenait également à une entente de courte durée. «Deux ans et une année d'option aurait été trop long. A la vitesse où montent les salaires, personne ne veut signer pour trop longtemps», a-t-il précisé.

Un bel avenir semble en effet vouloir se dessiner pour Waite. Avec l'échange de Dominik Hasek à Buffalo il y a trois semaines, lui et Ed Belfour n'auront pas de compétition pour les deux postes avec les Blackhawks.

«Et je n'ai que 23 ans, a-t-il rappelé. C'est jeune si on pense que Belfour était une recrue à 26 ans.»

Le Sherbrookoïse compte toutefois avancer son départ pour Chicago d'une semaine, question de se présenter en

bonne forme au camp d'entraînement.

«Je pense partir au plus tard dimanche. Nous devons nous rendre le 8 septembre en Angleterre avec le Canadien. La première partie hors-concours est prévue le 12, ce qui ne laisse que trois jours d'entraînement. Ce n'est pas beaucoup lorsqu'on n'a pas joué de l'été», a-t-il souligné.

Ce voyage réjouit d'ailleurs Waite. «Cela va faire changement de la routine. Ce n'est pas long, seulement une semaine. On ne ressentira pas trop de fatigue à notre retour. Une journée de congé suffira», croit-il.

A Chicago, il n'hésitera plus à trouver un appartement. «Je chercherai une maison pendant la saison en vue de l'an prochain», a-t-il ajouté.



JIMMY WAITE...s'est entendu avec les Hawks pour un contrat d'un an plus une année d'option.

(Photothèque Le Quotidien)

Hockey

Les Nordiques échantent Lambert contre Cronin

QUEBEC (PC) — Les Nordiques de Québec ont acquis les services du défenseur Shawn Cronin, des Jets de Winnipeg. En retour, ils ont cédé le défenseur Dan Lambert.

Cronin, qui st âgé de 29 ans, évoluait pour les Jets de Winnipeg depuis la saison 1989-90 après avoir été acquis des Flyers de Philadelphie en retour de considérations futures.

«L'acquisition de Cronin répond à un certain besoin pour notre organisation. Avec l'addition des défenseurs Steve Duchesne et Kerry Huffman, jumelés à la présence de Mikhail Tatarinov, nous possédons suffisamment de défenseurs offensifs et nous croyons que Dan Lambert pourra mériter une autre chance dans l'organisation des Jets», a déclaré l'adjoint au directeur-général, Gilles Léger.

Un produit de l'Université d'Illinois à Chicago, Cronin mesure six pieds deux pouces et pèse 210 livres. Au cours de la dernière saison, il a disputé 65 rencontres et a totalisé quatre points (0-4-4), en plus de

271 minutes de pénalités. En carrière, il a disputé 194 parties et présente un fiche de un but et 13 passes avec 703 minutes de pénalités.

Quant à Lambert, il avait été un huitième choix des Nordiques au repêchage amateur de 1989. Au cours de la dernière saison, il a disputé 28 parties avec les Nordiques et a cumulé une fiche de 6-9-15; avec le club-école de Halifax, il a disputé 47 parties, marquant trois buts et obtenant 28 passes.

ATTENTION CHASSEURS

BANK-O-BAR présente CONCOURS DE PANACHES AU CHANTIER DU PÈRE ALEX LE 26 OCTOBRE 1992

RÈGLEMENTS OBLIGATOIRES:

Certificat de chasseur obligatoire
Enregistrement avant le départ de la chasse
Billet d'enregistrement des bêtes au ministère obligatoire
Le gagnant d'un prix devra obligatoirement avoir son permis de chasse en sa possession

BOURSES MINIMUM:

1er gros mâle: 500\$
2ième gros mâle: 250\$
1ère grosse femelle: 400\$
2ième grosse femelle: 200\$
Panache le plus original: 100\$
Plus beau panache: 100\$

PRIX AU PARTICIPANTS SEULEMENT:

1er 4 roues tout terrain
2ième Carabine
3ième Canot fibre de verre
4ième Moteur 2 HP
5ième Scie à chaîne
6ième Générateur
7ième Ensemble chaudière et poêle au propane

GAGEZ SUR VOTRE CHASSE 7 GROS PRIX AUX PARTICIPANTS
Enregistrement limite le (50e parallèle) 12 septembre 1992 26 septembre 1992

1. Billets limités, enregistrement: 12\$ UN SEUL GROS PRIX PAR PERSONNE
2. Chaque groupe de chasseurs chanceux se verra remettre une écusson, gracieuseté de Confection Nord Sport
3. BOURSE EN ARGENT

INSCRIPTION AU:



543-5425

21, du pont, Chic.-Nord

RADIAL TOUTES SAISONS CEINTURÉ D'ACIER

39⁹⁵\$ \$4S

P155/80R13 BBTÉ

Dimension, flanc blanc	Bas prix courant
P165/80R13 BBTÉ	45,95 \$
P175/80R13 BBTÉ	50,95 \$
P185/80R13 BBTÉ	53,95 \$
P185/75R14 BBTÉ	54,95 \$
P195/75R14 BBTÉ	65,95 \$
P205/75R14 BBTÉ	63,95 \$

RADIAL TOUTES SAISONS DE PERFORMANCE DE LUXE EAGLE GT+4

Économisez **30%**

RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX INVICTA GL

À partir de **59⁰⁰\$**

P155/80R13 LNDT



Collectionnez 1 mille arien par 4 \$ dépenses. Demandez à votre détaillant participant de vous expliquer le programme de récompense en milles ariens de Goodyear pour chaque achat.

Téléphonez pour obtenir les prix et les dimensions des autres articles à rabais. Le solde prend fin le 12 sept. 1992. Pas de comptant, pas d'intérêt et jusqu'à quatre mois pour payer des achats de plus de 250,00 \$ par carte de crédit. Détails chez les détaillants participants.

Pneus • Mises au point • Amortisseurs • Freins • Réglage de la géométrie • Huile, filtre et lubrification. Services automobiles complets et garantie nationale offerts par tous les Centres de Service auto garanti Goodyear.

Si vous êtes membre du **CLUB Multipoints**

Voici votre code pour aujourd'hui

82605962

Sinon composez sans frais le **1-800-563-8688**



ALMA
300, du Pont Sud
668-7988

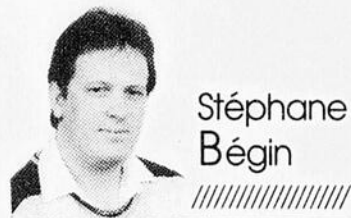


CENTRE COMMERCIAL GOODYEAR CHICOUTIMI
*Rue Bersimis (Entrée du Parc Industriel St-Paul) 543-5555

*Établissement ne participant pas au programme de paiement en différé sur quatre mois. Service d'urgence 24h00 696-6017

Fabien Bergeron vit sur un nuage

CHICOUTIMI (SB) — Le Chicoutimien Fabien Bergeron vit présentement sur un nuage. Il a découvert le cyclisme sur piste et il est complètement tombé en amour avec cette autre forme du cyclisme.



Stéphane Bégin

Fabien Bergeron, du club Synergie-Devinci de Chicoutimi, revient à peine des championnats canadiens de cyclisme sur piste à Calgary.

Face à des athlètes de haut calibre (plusieurs étaient aux Jeux olympiques de Barcelone), Bergeron n'a pas gagné de médailles et n'a causé aucune surprise. Mais il s'est bien tiré d'affaires. «Ce fut une expérience super. J'ai bien aimé ça et j'ai déjà hâte à l'an prochain pour y retourner», de dire Bergeron.

Le cycliste chicoutimien a donc découvert une nouvelle formule de cyclisme. «Tout était nouveau pour moi et il

m'était assez difficile de performer. Je suis un cycliste de route et pas de piste. C'est complètement différent, car il n'est pas question d'endurance, mais beaucoup plus de vitesse et de puissance», note Bergeron.

A Calgary, Fabien Bergeron a donc participé aux sprints, à la course d'un kilomètre et à la poursuite de quatre kilomètres.

«Etant donné qu'on ne connaissait pas mes forces et mes faiblesses, l'entraîneur Eric Van Den Eynde, a décidé de me faire participer à toutes les épreuves. On voulait voir ce que je pouvais faire.

«J'ai eu à faire face à des spécialistes. Un gars comme Kurt Harnett, qui a gagné une médaille de bronze, ne pouvait être battu au sprint.»

Fabien Bergeron a été éliminé en huitième de finale au sprint, devant un Albertain. «Ils ont eu besoin d'un photofinish pour déterminer le gagnant. Si je l'avais emporté, j'aurais affronté Harnett.»

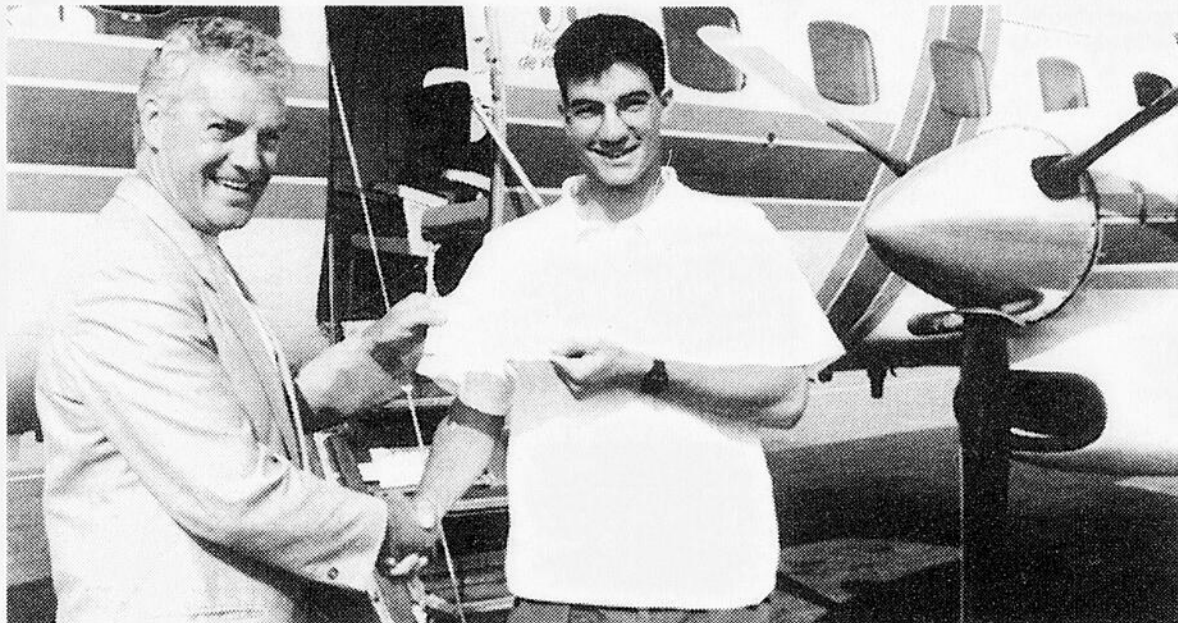
A l'épreuve du kilomètre, Bergeron a terminé au seizième rang et a pris la vingtième place à la poursuite de quatre kilomètres. «Pourtant,

lors des compétitions sur route, la poursuite, c'est ma force. J'ai même déjà battu Mike Belcourt au Tour cycliste du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Sauf que sur piste, ce n'est pas la même

chose.»

Bergeron a bien l'intention de mieux se préparer pour 1993. «Je veux y retourner et je vais me préparer en conséquence. Par contre, je ne peux pas

penser me spécialiser pour les épreuves sur piste en demeurant au Québec. Il nous faudrait au moins un vélodrome et nous n'en avons plus au Québec.»



FABIEN BERGERON...a pu bénéficier de l'aide de la compagnie Air Alma, pour son transport vers Montréal, avant de se rendre à Calgary pour les championnats canadiens. Roger Fillion, d'Air Alma, lui a remis son billet avant son départ. (Photo Jean Briand)

Rapido

Les Sags champions

Les Saguenéens de Chicoutimi, de la ligue de baseball midget régional, ont remporté, hier, un second championnat des séries éliminatoires. Ils l'ont gagné 3-1, grâce à une victoire convaincante de 9-1 devant le Royal de Kénogami. Alain Bérubé a accordé seulement six coups sûrs et retiré 13 retraits au bâton. Martin Lapierre, lui, a subi les foudres de l'adversaire.

Série égale au bantam

Les Athlétiques du Lac-Saint-Jean est ont égalé la série finale à 2-2 à la suite d'une victoire de 3-2 sur Jonquière est. François Côté a signé la victoire et Patrick Lavoie a encaissé la défaite. Le cinquième et dernier match de la finale sera disputé, ce soir, à Kénogami à compter de 18h30.

Voyage aux Expos

A l'occasion du long congé de la Fête du travail (4 au 6 septembre), Luc Morin organise un autre voyage aux Expos de Montréal, au stade Olympique. Pour l'occasion, les Astros de Houston seront de passage dans la métropole. On offre donc le transport en autobus, deux billets de matches et deux couchers à l'hôtel pour 165\$. Le départ aura lieu le vendredi à midi. On peut réserver au 696-2407.

Fléchettes

Un tournoi mixte de dards sera présenté au bar Le Clin d'oeil de Jonquière, le 5 septembre prochain. En plus, une réunion se tiendra le 8 septembre. Il sera question d'une ligue féminine du mardi soir et d'un circuit mixte de vendredi soir. Pour

en savoir plus long, il faut composer le 548-0162 et demander Nicole.

Balle-molle Saint-Judes

Les séries éliminatoires sont maintenant terminées dans la Ligue de balle-molle Saint-Judes. Connexion a enlevé la finale en gagnant deux matches consécutifs contre le Location Ghislain Gagné. Les vainqueurs étaient sous la direction de Marcel Lesage. Le titre de la saison régulière avait été enlevé par le Lettrage Pro-Ligne.

Boxe à Alma

Le club de boxe d'Alma entamera sa nouvelle saison le 2 septembre prochain. Les entraîneurs Vic Baron et Marc Gauthier lancent donc l'invitation à tous les anciens membres du club et à ceux qui aimeraient découvrir la boxe amateur. Il est possible de rejoindre Vic Baron (662-3210) ou Marc Gauthier (662-7961) pour en connaître plus sur le club de boxe d'Alma.

Intermédiaire

Malgré quatre circuits, la Dry a été battue 13-7 par la Bud, lundi soir, dans le premier match des séries de la Ligue de baseball intermédiaire Labatt. Michel Harvey a inscrit onze retraits sur des prises pour mériter la victoire. Le revers est allé à Eric Dumais. Frédéric Menachi, Eric Paquet, Marc Langlois et Denis Fortin ont tous cogné un circuit pour les vaincus. Philippe Jobin et Luc Gagné ont fait de même pour les gagnants. Jean-François Savard a ajouté trois coups sûrs.

Transat Québec-Saint-Malo

Jean Maurel passe en tête

BREST (AP) - Le Primagaz de Laurent Bourgnon a été contraint de faire un arrêt à la pointe nord de la Nouvelle-Ecosse, en raison de lattes de grand-voile brisées à cause des nombreux empannages dans la brise en descendant le fleuve Saint-Laurent, a-t-on appris hier au quartier général de la Transatlantique Québec-Saint-Malo.

Le détour devrait coûter au Franco-suisse quelque 80 milles mais surtout une première place provisoire. Quant à Warren Luhrs (Hunter's Child), il abandonne, à cause d'une grand-voile déchirée.

Comme prévu, ce début de

course fut éprouvant pour le matériel: Fujicolor II, Pierre Ier et Haute-Normandie ont aussi été touchés par cette épidémie de lattes cassées. Ainsi, Florence Arthaud (Pierre Ier) a dû s'arrêter quatre heures lundi soir pour effectuer les réparations devant lui permettre de retrouver sa vitesse initiale.

Une série d'incidents qui profitaient à Jean Maurel. Le skipper de Allianz via Assurances devançait Laurent Bourgnon et Paul Vatine (Haute-Normandie) d'une dizaine de milles. Suivaient, non loin, Florence Arthaud et Loic Peyron (Fujicolor II).

Sorti du Saint-Laurent en tête, Jean Maurel ne s'étonnait pas de cette situation: «J'ai un bateau simple qui marche bien dans les conditions medium. Il fallait sortir du fleuve en tête, parce qu'après, en haute mer, dans l'Atlantique, cela ne sera plus pareil.»

En monocoque, si «Olé» mené par le Mexicain Antonio Elias, a fait illusion sur le Saint-Laurent dans des conditions qu'il affectionne (vent arrière), le maxi «Mérit Cup» barré par le Suisse Pierre Fehlmann a comblé le retard et paraît s'envoler vers Saint-Malo dans ces premiers milles sur l'Atlantique.



HONNEUR A CANTIN.- Le judoka jonquiérois Jean-Pierre Cantin a été honoré par le conseil de ville de Jonquière, lors de la séance régulière de lundi dernier, suite à sa performance aux Jeux de Barcelone. Mais comme il n'y avait pas de photographe, on a repris la scène hier, au restaurant bar Michel-Thiffault, en y ajoutant un chèque de 300\$. C'est le maire Marcel Martel qui a procédé à la remise en compagnie de Roger Tremblay, l'entraîneur de Cantin à Jonquière. (Photo Jeannot Lévesque)

Dossier de la subvention à l'hippodrome Saguenay

La Commission des courses piétine

JONQUIÈRE (PF). - Quelqu'un, quelque part, va devoir trouver le moyen de parler bientôt à quelqu'un...quelque part, dans l'histoire de ce fameux dossier de subvention, «accordée» à l'hippodrome Saguenay de Jonquière, il y a de cela plusieurs lunes déjà.

À plusieurs reprises, au cours des derniers mois, des appels logés au bureau de la Commission des courses de chevaux du Québec, nous ont laissés continuellement sur notre appétit. C'est un peu comme si le ruban d'un répondeur était bloqué toujours au même endroit.

«Le dossier est toujours en traitement...le dossier est toujours en traitement...le dossier...»

Encore hier, j'ai discuté avec

le président de la Commission des courses du Québec, Yves Beaudoin. Et à la question à savoir si le dossier jonquérois



Pierre Fellice

avait évolué, il n'a pu que répondre dans la négative, tout en ajoutant «qu'il (le dossier) était toujours en traitement».

Ah oui, Beaudoin a précisé également ceci: «Il faut s'assurer que tout est conforme à la réglementation, et que les dépenses soient admissibles. Je pense que les docs devront

attendre encore un peu».

Fin de la précision et retour au «message enregistré».

Imaginez que ce dossier est en traitement depuis le début de mars 1992 (bientôt six mois), et rien de concret n'a encore transpiré. Et dire que cette première réclamation n'est que de 100 000 \$, et qu'il s'agit supposé-

ment d'un montant forfaitaire. Qu'est-ce que ce sera lorsque viendra le moment de réclamer les deux principales tranches de 400 000 \$ chacune; l'une le 31 mars 1993, et la dernière le 31 mars 1994, pour ainsi compléter la subvention de 900 000 \$..?

Si, comme on chuchote en coulisses, le dossier ne serait pas conforme, techniquement, à la réglementation, pourquoi

les fonctionnaires québécois, le président Beaudoin en tête, ne s'assoient-ils pas en compagnie des propriétaires du tracé jonquérois, pour enfin trouver une solution..? Peut-être qu'à ce moment-là, nous pourrions enfin avoir l'heure juste.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, depuis l'acceptation officielle de la subvention, en mars dernier, et plus récemment, depuis que la première réclamation a été soumise à l'attention du gouvernement québécois, personne de la Commission des courses du Québec ne s'est pointé le nez à Jonquière pour vérifier exactement ce qu'il advenait du bien-fondé de ces réclamations.

Somme toute, tout ce dossier de bureaucrate piétine ac-

tuellement et laisse place à plusieurs interrogations.

Personnellement, je me demande même si la Commission des courses de chevaux du Québec n'est pas en train de trouver toutes sortes de moyens pour ne pas verser justement cette subvention.

Rien pour sécuriser les hommes à chevaux, et tout pour démotiver les propriétaires de l'hippodrome.

Est-ce que la Commission des courses de chevaux du Québec attend que les docs propriétaires mettent la clé sur la porte avant de réagir...ou encore d'applaudir..?

Ça pourrait peut-être se produire plus vite qu'on pense si le dossier n'évolue pas plus rapidement que présentement.

Championnats provinciaux de cyclisme sur route

La région sera représentée en force

Par Serge Emond

CHICOUTIMI (SE) - Les championnats provinciaux de cyclisme sur route débuteront jeudi, à Saint-Hyacinthe. Les club Tourcom d'Alma et Synergie Devinci de Chicoutimi surveilleront particulièrement

les événements de la fin de semaine puisqu'ils auront tous les deux plusieurs représentants.

Le club Tourcom misera sur la jeunesse à ces championnats québécois. Il a inscrit Steve Fortin, Christian Arsenault, Matthieu Pilote et Jean-

Nicolas Croft en classe cadet.

Pierre-Yves Tremblay et Kevin Holland porteront les couleurs de Tourcom en division minime, comme le fera Kevin Fortin au tableau peewee.

Leur entraîneur, Harold Foy, participera également à

la compétition. Les jeunes cyclistes de Tourcom ont deux épreuves à leur programme: un contre-la-montre et un circuit routier.

De son côté, la délégation du club Synergie aura comme meneur Fabien Bergeron, qui vient de participer à deux

championnats canadiens. Il évoluera en catégorie senior II, comme Sylvain Thibeault, Denis Hudon et Marco Nurchi.

Denis Poitras rivalisera avec d'autres athlètes de niveau senior III pendant que Marc Fournier retrouvera les cyclistes de la classe vétéran.

En bref

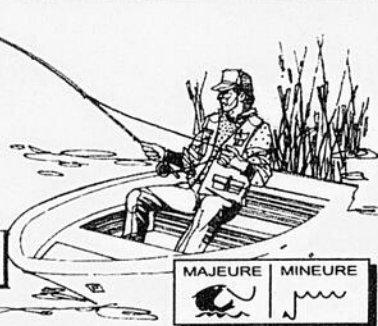
Concours équestre

La saison régionale de concours équestres tire déjà à sa fin. En fait, la dernière compétition du circuit régional d'équitation classique se tiendra dimanche, le 30 août. Elle sera présentée par l'école d'équitation M.J. à

Alma. Une trentaine de cavaliers et cavalières sont attendus pour l'occasion. Le programme de sauts d'obstacles se déroulera de 9h00 à 17h00. Toute la population est invitée à se familiariser avec le sport équestre et à découvrir les cavaliers régionaux.

Calendrier du pêcheur

le QUOTIDIEN



DATES	Vos meilleurs moments de pêche!			
26 AOÛT	8h00	11h30	16h00	19h00
27 AOÛT	6h00	9h30	12h30	19h00
28 AOÛT	7h00	10h00	13h00	19h30

Bonne pêche et soyez prudent!

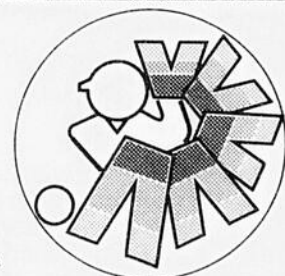
Votre ami Réjean Bergeron



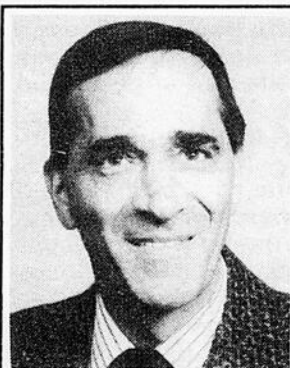
CHAMPIONNAT CANADIEN



Championnat Canadien de BASEBALL JUNIOR MAJEUR



Du 26 au 30 août 1992 au Stade Richard Desmeules



Georges Raymond
Prés. d'honneur

Laissez-passer officiel présenté sous forme original d'une médaille

Ce laissez-passer revêt de multiples usages:

- 1 - Participation au souper d'ouverture du 26 août
- 2 - Il est votre monnaie d'entrée pour toutes les parties
- 3 - Vous le prêtez à qui vous le désirez
- 4 - À la limite, vous pouvez le porter au cou en bon supporteur
- 5 - Vous pouvez l'offrir en cadeau

100\$

TERRAINS (1: R. DESMEULES) (2: KÉNOGAMI)

JEUDI 27 AOÛT				SAMEDI 29 AOÛT			
11H00	Québec vs Prairies	1		9H00	Atlantic vs Québec		1
12H00	Atlantic vs Colombie Britannique	2		12H00	Prairies vs Jonquière		1
17H30	Atlantic vs Prairies	1		14H00	Ontario vs Atlantic		2
	Ontario vs Colombie Britannique	2		17H00	Colombie Britannique vs Jonquière		1
20H30	Québec vs Jonquière (Partie d'ouverture)	1		20H00	Ontario vs Québec		1
VENDREDI 28 AOÛT				DIMANCHE 30 AOÛT			
9H00	Colombie Britannique vs Prairies	1		10H00	5 ^e position vs 6 ^e position		2
14H00	Atlantic vs Jonquière	1		13H00	3 ^e position vs 4 ^e position		1
14H30	Ontario vs Prairies	2		16H00	1 ^{ère} position vs 2 ^e position		1
17H00	Colombie Britannique vs Québec	1					
20H00	Jonquière vs Ontario	1					

Soyons de la partie: du 26 au 30 août '92

Pour inf.: Georges Raymond 542-0381

ou auprès des membres de la direction des Voyageurs de Jonquière

Carol Bégin n'avait pas vraiment le choix

Ca ne coûte pas cher de rêver.

Si jamais il faut que les Voyageurs de Jonquière atteignent la demi-finale ou encore mieux la grande finale du championnat canadien de baseball junior majeur, il y a plusieurs dénigriers qui pourraient s'en mordre les pouces.

Comme plusieurs d'entre vous, je déplore aussi le fait que trois joueurs de l'édition 1992 des Voyageurs aient dû se retrouver à la maison, plutôt que d'être sur le terrain pour le championnat canadien.

Mais... Car il y a toujours un mais dans tout cela. Si l'entraîneur Carol Bégin et les Voyageurs ne veulent pas avoir

l'air fou durant les prochains jours, on se devait de procéder à des changements.



Stéphane Bégin

J'imagine facilement que les Junior Dufour, Carl Germain et Dany Blais sont déçus depuis quelques jours, mais ils auraient dû essayer d'en prouver davantage à leurs entraîneurs, et ainsi pouvoir devancer d'autres joueurs.

Ils ne sont pas les seuls res-

ponsables des déboires de l'équipe jonquéroise cette année, mais ils n'auraient pas dû penser seulement en fonction du championnat canadien.

Les amateurs de baseball, surtout les amis et parents des trois joueurs congédiés, doivent donc arrêter leurs critiques et cesser de cracher à la figure de la formation locale.

Je ne connais personne au monde (à part des ennemis jurés) qui aurait aimé voir les Voyageurs se faire planter 20-0 ou 25-1.

Ainsi, tout le monde s'accorde pour dire que les performances au monticule pourraient jouer un rôle déterminant dans l'issue des matches du championnat cana-

dien.

Et les Voyageurs ne peuvent vraiment compter que sur Stéphane Dufour présentement comme partant. Sébastien Plourde a bien fait, mais il est toujours une recrue, alors que Carl Murray a connu des hauts et des bas. Et Patrice Boily a toute les misères du monde à lancer. Bégin n'avait donc pas le choix. Il aurait pu couper d'autres joueurs sans aucun doute, mais lorsqu'un choix s'impose, c'est toujours douloureux.

Le pilote en chef des Voyageurs savait fort bien que sa décision ne plairait pas. Mais d'une façon ou d'une autre, il aurait été critiqué.

Des performances pourries,

et on lui aurait reproché de ne pas avoir cherché du renfort. Là il le fait et il est tout de même critiqué.

En plus, rarement une équipe hôte s'est faite «défoncer» à un championnat canadien. Si ça devait se produire, on remettrait en cause la présence de la ville hôte, et plus personne ne voudrait présenter cet événement.

Et si jamais l'impossible devait se réaliser et que les Voyageurs connaissent un excellent tournoi, Bégin passerait sans doute pour un génie. Il faut être logique. Rien ne dit que les Voyageurs vont atteindre la finale du championnat, mais...

Huard, Dantinne, Boutin et Wolfe avec les Voyageurs

De quoi vous rendre très optimiste

par Stéphane Bégin

JONQUIÈRE (SB) — L'arrivée de quatre nouveaux lanceurs pourrait peut-être envoyer les Voyageurs de

Jonquière jusque vers les hauts sommets du championnat canadien de baseball junior majeur.

Les hommes de Carol Bégin, au départ, possèdent mainte-

nant autant de chances que leurs adversaires de signer un triomphe au stade Richard-Desmeules de Jonquière d'ici dimanche.

Les experts du baseball ont toujours prétendu que «the name of the game is pitching.» En bon québécois, c'est au monticule que tout peut se décider.

«Pour bien figurer, nous avons absolument besoin de lanceurs de calibre», a dit Carol Bégin.

Et il ne faut pas se le cacher, les Voyageurs de Jonquière n'ont pas beaucoup de lanceurs de calibre pour le championnat canadien. Mis à part Stéphane Dufour, les autres manquent tout simplement d'expérience.

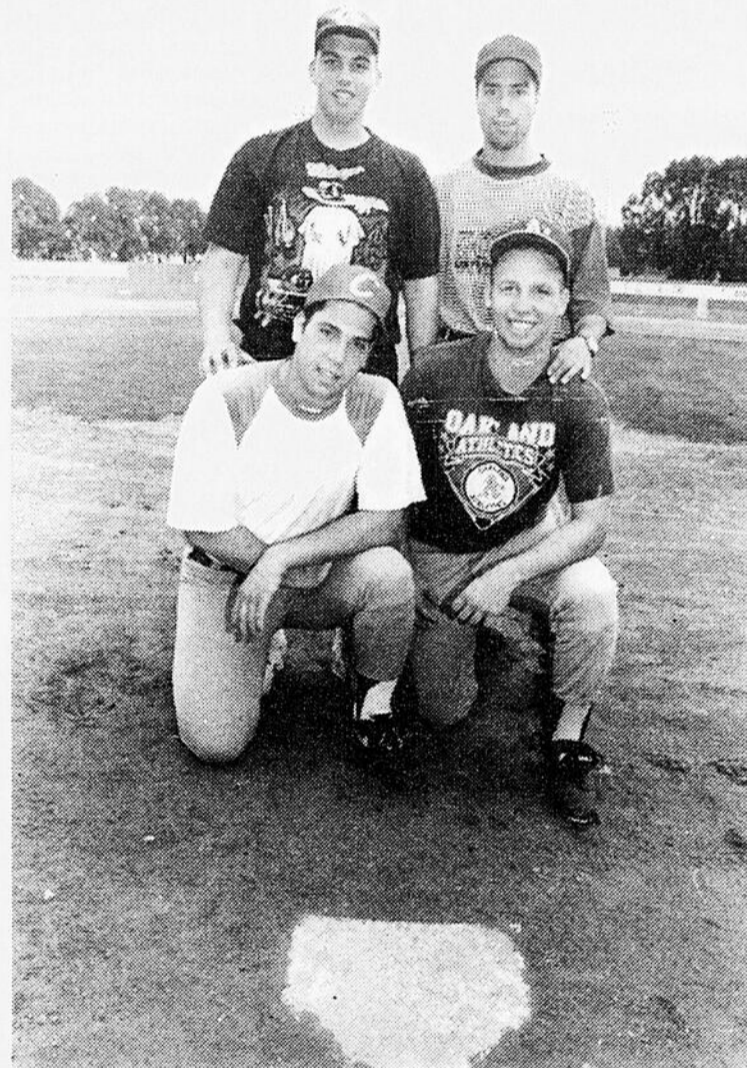
La venue donc des Joey Huard, Christian Dantinne, Mario Boutin et Steve Wolfe devraient certainement permettre à l'équipe de bien figurer.

Mario Boutin, des Athlétiques de Sherbrooke, et Steve Wolfe, des Aigles de Trois-Rivières, croient que les chances des Voyageurs sont bonnes et maintenant meilleures.

«Je ne veux pas que l'on nous prenne pour d'autres, mais l'addition de quatre lanceurs va aider. Et avec Stéphane Dufour, on peut bien figurer», de dire Mario Boutin. «Jonquière a déjà une bonne équipe et il ne faudra pas nous prendre à la légère. On (Sherbrooke) a été battu deux fois sur quatre cette année par Jonquière», ajoute-t-il.

Steve Wolfe, de son côté, s'amènera au monticule à titre de stoppeur. «Je suis utilisé à Trois-Rivières dans les situations difficiles. Comme avec trois hommes sur les buts et aucun retrait. Et on veut des retraits sur des prises. C'est ce que je fais et que j'essaie de faire», spécifie Wolfe.

«En ce qui me concerne, je suis gonflé à bloc. J'aurais aimé faire l'équipe du Québec et j'ai bien l'intention de leur montrer qu'ils (dirigeants du Québec) ont fait une erreur en



DE L'AIDE — Christian Dantinne et Joey Huard (debout), de même que Steve Wolfe et Mario Boutin donneront assurément un bon coup de main aux Voyageurs de Jonquière. (Photo Jeannot Lévesque)

m'oubliant. Je vais tout donner, c'est certain», explique Joey Huard, des Alouettes de Charlesbourg.

«Une chose est certaine, j'ai le pressentiment que les Voyageurs vont jouer du gros baseball. On se connaît presque tous et il va certainement se passer des choses spéciales. Je suis confiant», de dire Huard.

Son coéquipier Christian Dantinne est bien heureux de se retrouver au stade Richard-Desmeules. «Si je peux prouver bien des choses aux gens de baseball, ça va être intéres-

sant. J'ai hâte de jouer et de me retrouver au monticule. Je vais donner mon maximum.»

Mario Boutin a aussi eu quelques mots intéressants pour le public jonquérois. «Joué à Jonquière, c'est intéressant. On voit que la foule se range derrière l'équipe et tous les joueurs que je connais ont toujours hâte de venir jouer à Jonquière, même s'ils savent que ce n'est pas facile. Jonquière, c'est probablement la plus belle ville de baseball au Québec», a conclu Boutin.

Eric Lavigne est confiant

Le Québec misera ...sur la vitesse

QUEBEC (SB) — «Nous avons une belle équipe pour gagner le championnat canadien, mais on ne sait jamais ce qui peut se passer dans un tournoi de ce genre.»

Entraîneur-adjoint de la formation québécoise au championnat canadien de baseball junior majeur depuis maintenant trois ans, Eric Lavigne a confiance aux chances de l'équipe du Québec.

Médaillée d'or en 1990 et d'argent en 1991, la formation étoiles du Québec sera établie comme l'une des favorites au stade Richard-Desmeules de Jonquière, à compter de demain.

Lavigne, qui dirige les Patriotes de Sainte-Foy, prétend que tout peut se produire dans ce championnat. «Il suffit que les gars soient prêts pendant quatre jours. Si c'est comme ça, nos chances de gagner sont alors excellentes», pense Eric Lavigne, qui secondera Bernard Héneault, des Bisons de Saint-Eustache.

«Il est évident que tout va se jouer au monticule. En défensive, toutes les équipes se ressemblent et amènent leurs meilleurs éléments.

«Mais les lanceurs peuvent toujours faire une différence. En plus, il faudra sans aucun doute être opportuniste», estime Lavigne.

La formation québécoise ne misera pas nécessairement sur la puissance lors du

championnat canadien. «Si nous avions voulu miser là-dessus, nous aurions amené plusieurs frappeurs gauchers, mais ce n'est pas le cas.

«Nous allons plutôt travailler sur la vitesse. Ce sera notre principale force de frappe.»

Au championnat canadien, Eric Lavigne redoute deux équipes en particulier, soit les Maritimes et ... les Voyageurs de Jonquière.

«La formation du Nouveau-Brunswick représente les Maritimes depuis maintenant trois ans au championnat canadien. Depuis deux ans, c'est la même équipe. Aucun joueur n'est parti et l'an dernier, elle a obtenu le bronze.

«Quant à l'équipe hôte, elle peut mêler les cartes. On a toujours peur de perdre contre la formation locale, car nous avons tendance à la prendre à la légère. Mais c'est une erreur. On devrait même envoyer Ken Smythe contre Jonquière.»

Eric Lavigne espère aussi que la foule jonquéroise se rangera derrière le Québec lors du tournoi. «Je comprends qu'elle soit derrière Jonquière, mais lorsque nous affronterons les autres formations, je souhaite que les spectateurs nous appuient. D'autant plus que le Québec n'est jamais aimé ailleurs. Ça pourrait bien nous aider durant le championnat», de conclure Eric Lavigne.

Un heureux problème devant le filet

CHICOUTIMI (SE) - Après un peu moins d'une semaine de camp d'entraînement, Joe Canale semble se retrouver avec un heureux problème sur les bras. Il est devant le but, son agréable problème.

Le match hors-concours joué hier entre les Saguenéens et les Tigres de Victoriaville n'a pas vraiment modifié le portrait. Dominic Savard a accompli du bon travail pendant 29 minutes. Il n'a accordé que deux filets aux visiteurs sur 16 tirs. Son collègue Eric Fichaud n'a rien concédé mais les Tigres n'ont dirigé que huit lancers vers lui.

Pour la forme, disons que les Saguenéens ont enlevé ce match pré-saison, 7-2.

«Ca va super bien présentement, résumait Savard, un gardien de La Baie, après cette rencontre. Je voulais que ça fonctionne de cette façon au camp. Je m'étais préparé beaucoup avant d'arriver au camp. J'ai joué à Arvida pendant l'été avec des gars du junior majeur comme Sébastien Parent, Patrice Martineau et Daniel Pa-

radis. Ca m'a beaucoup aidé. Ca m'a permis de prendre le rythme du junior majeur. Je savais à quoi m'attendre quand je suis arrivé au camp».



Serge Emond

Savard se débat présentement au beau milieu d'une lutte à cinq. D'un côté, on retrouve les vétérans Sylvain Rodrigue (19 ans) et Hugo Hamelin (18 ans), qui ont passé la saison 1991-92 dans l'uniforme des Saguenéens. De l'autre côté se tiennent Fichaud, le tout premier choix de l'équipe en mai dernier, et David Grenon.

Le Baieriverain préfère ne pas s'en faire avec la situation. La décision finale, ce n'est pas lui qui aura à la prendre.

«Je ne me dérange pas avec ça, réplique l'ancien du Natio-

nal midget BB. C'est sur la glace que ça se passe. Ceux qui feront le meilleur travail sur la patinoire resteront ici. De mon côté, je n'ai qu'à travailler plus fort.

«Je fais mon travail du mieux que je le peux. J'espère simplement rester avec les Saguenéens.»

Bonne soirée

Joe Canale a dans l'ensemble apprécié sa soirée au centre Vézina, hier. Son équipe a enlevé le match sans trop de peine. Elle a pris le contrôle des activités particulièrement quand Frédéric Cassivi a remplacé Patrick Charbonneau devant le filet des Tigres. Très bon pendant 30 minutes, Charbonneau n'a pas obtenu un gros coup de pouce de son collègue, victime de cinq buts.

«J'ai aimé l'agressivité des joueurs ce soir (hier) et leur façon de travailler défensivement, a dit Canale. Nous l'avions pratiqué ce matin.

«C'est vrai que nous semblons avoir un heureux pro-

blème devant le filet présentement. Nous allons prendre notre temps. Rien ne presse. Il faut dire aussi que nous n'avons pas donné beaucoup

de chances à Victoriaville de tirer deux ou trois fois de suite sur nos gardiens dans ce match. C'est quelque chose dont il faut tenir compte».



OCCUPE — Les gardiens des Tigres de Victoriaville ont été occupés, hier soir. Patrick Charbonneau (32) et Frédéric Cassivi ont fait face à 43 lancers. (Photo Jeannot Lévesque)

En bref

CHICOUTIMI (SE) - Pas chanceux, ce Patrick Bisailon. L'ancien joueur des Saguenéens se déplaçait à l'aide d'une canne, hier soir. Joueur de 20 ans avec les Tigres, il s'est récemment blessé à un pied. Selon le grand patron des Tigres, Michel Cormier, ce n'est rien de sérieux...

C'est bien connu, les matches hors-concours doivent être pris avec une grosse poignée de grains de sel. Par exemple, les Tigres ont joué la partie d'hier sans Alexandre Daigle. Celui qui devrait être une figure dominante du circuit junior cette saison a vécu un été bien tranquille...

Pour vous donner une idée des deux formations utilisées hier, disons que les Tigres avaient trois joueurs de 20 ans et quatre de 19 ans en uniforme. De leur côté, les Saguenéens pouvaient compter sur trois joueurs de 19 ans...

Quatre combats de boxe ont pimenté la première période. Cas'est calmé ensuite. «Qu'est-ce que ça donne de chercher la bataille quand tu perds 7-2? Avant les batailles, je préfère les bons coups d'épaule. Je veux qu'on se défende physiquement. Un gars ne va quand même pas se battre 70 fois en 70 matches», a raconté Joe Canale...

L'entraîneur des Saguenéens a indiqué qu'il est toujours très attentif à ce qui se passe dans le

monde du hockey. Il cherche des moyens pour améliorer son équipe. «Nous gardons les oreilles ouvertes. Nous essayons des choses. On aimerait bien trouver de l'aide au niveau des défenseurs et de l'attaque. Ce n'est pas nouveau. Nous le faisons chaque année», a dit Canale...

824 personnes ont suivi le match entre les Tigres et les Saguenéens, hier. Elles ont pu constater la mise en application d'un nouveau règlement de la LHJMQ. Un joueur qui participe à deux combats de

boxe prend immédiatement le chemin des douches...

J'ai failli oublier les marqueurs! Pour les Saguenéens, Denis Lamoureux, Simon Lacroix, Carl Blondin, Dany Laroche, Vincent Dimuzio, Martin Lamarche et Rony Valenti ont déjoué les gardiens des Tigres...

Arrivé lundi, Lacroix a montré de belles qualités autour du but adverse. Canale a aussi eu de bons mots pour Dominic Savard (attaquant), Martin Lamarche et Christian Caron...

Raid Pierre-Harvey de vélo de montagne

Sept régionaux seront au départ

CHICOUTIMI (SE) - Au moins sept amateurs du vélo de montagne du Saguenay-Lac-Saint-Jean participeront au raid Pierre-Harvey, en fin de semaine.

Si l'idée de franchir la réserve faunique des Laurentides en voiture vous donne des boutons, consolez-vous. A l'occasion du premier raid Pierre-Harvey, plusieurs athlètes de la province effectueront le trajet en vélo de montagne.

Le but est à la fois simple et complexe. Les participants chercheront à franchir la ré-

serve faunique des Laurentides en vélo. Pour y arriver, ils n'emprunteront pas la route habituelle. Ils se mesureront plutôt dans des chemins forestiers, des sentiers et des routes de gravier.

«Dans la classe Enduro de 263 kilomètres, trois coureurs de la région sont inscrits, précise Dominique Béland, de l'Association de vélo de montagne du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce sont Raymond Lavoie, du club GTH, André Tremblay, de GTH également, et Mario Girard, de Chibougamau. Ils s'ajouteront à Pierre Harvey,

Yves Bilodeau et Daniel Auclair. C'est le groupe de Pierre Harvey qui a fait la sélection.

«Nous avons aussi quelques inscrits pour le second parcours. Ce sont Angéline Gagné, Yves Gagnon et Pascal Belley, de GTH. Yvan Bouchard, du Tandem, sera aussi présent. Un autre cycliste pourrait s'ajouter à cette liste bientôt».

Le signal du départ sera donné à 7h30, samedi, au vieux port de Chicoutimi. Le point d'arrivée a été fixé au centre de ski Le Relais du Lac-Beauport. Les cyclistes sont attendus vers 13h30, dimanche

après-midi. Comme l'a indiqué Dominique Béland, deux parcours ont été aménagés en prévision du raid Pierre-Harvey. Le premier, d'une distance de 263 kilomètres, sera réservé aux six cyclistes de la classe «Enduro». Le second demandera à une soixantaine de participants de franchir 171 kilomètres.

Les 35 derniers kilomètres du parcours seront ouverts à tous les cyclistes de 12 ans et plus intéressés. Ceux-ci prendront le départ à 10h30, dimanche, du centre de ski Le Refuge de Saint-Adolphe.

Index-sport



Glavine dérouteré - Page 31



O'Neill démissionne - Page 34



Jimmy Waite signe - Page 35

Soirée bavaroise

En collaboration avec le Vieux Munich de Montréal
Vendredi et samedi
les 28-29 août
Bar le Guinness Arvida

Soirée Salut Nashville

Samedi, le 29 août
Desbiens

Soirée country

Tous les jeudi soir
Restaurant-bar La Coulée
St-Bruno

Journée champêtre

Samedi, le 29 août
Zec Onatchiway



ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...

LIQUIDATION MONSTRE

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ÉVITONS LE GASPILLAGE



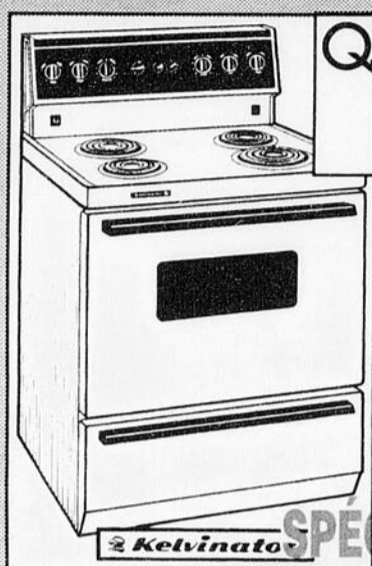
DÉMONSTRATEURS, SURPLUS D'INVENTAIRE, ARTICLES ENDOMMAGÉS, ACHATS SPÉCIAUX

EN PLUS
**12 MOIS
SANS INTÉRÊT**
sur toute la marchandise en magasin

Aucun intérêt pour 12 mois sur les achats de 1,000\$ et plus et 6 mois sur les achats de 999\$ et moins.



Kelvinator



N'oubliez jamais que le coût de la consommation d'électricité d'une cuisinière est généralement plus élevé que son coût d'achat. Faites un choix judicieux en achetant l'appareil arborant la cote Énergide la plus basse.

SPECIAL: 499⁹⁵\$

- CUISINIÈRE 30"**
- Four à nettoyage facile
 - Minuterie analogique
 - Consommation: 63 kWh/mois

Kelvinator

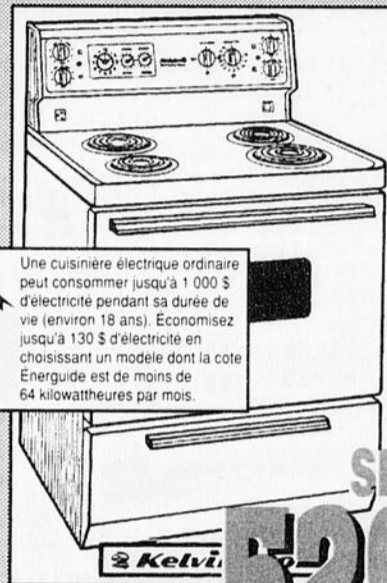


Achetez un lave-vaisselle dont la cote Énergide est la plus basse possible. Ne le faites fonctionner que lorsqu'il est plein et vous économiserez jusqu'à 200 \$ d'électricité pendant sa durée de vie (environ 13 ans).

SPÉCIAL: 379⁹⁵\$

- LAVE-VAISSELLE ENCASTRÉ**
- 2 boutons poussoirs
 - Cuve en polypropylène durable
 - Consommation: 59 kWh/mois

Kelvinator

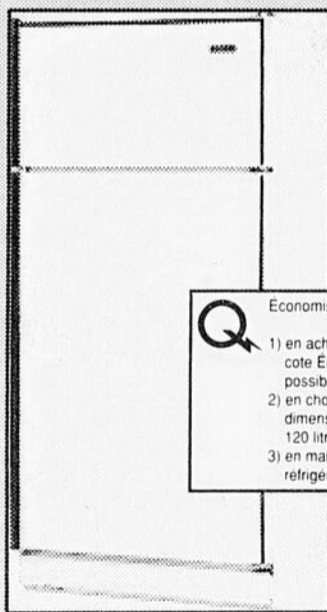


Une cuisinière électrique ordinaire peut consommer jusqu'à 1 000 \$ d'électricité pendant sa durée de vie (environ 18 ans). Économisez jusqu'à 130 \$ d'électricité en choisissant un modèle dont la cote Énergide est de moins de 64 kilowattheures par mois.

SPÉCIAL: 529⁹⁵\$

- CUISINIÈRE 30"**
- Four à nettoyage facile
 - Minuterie analogique
 - Consommation: 63 kWh/mois

Kelvinator

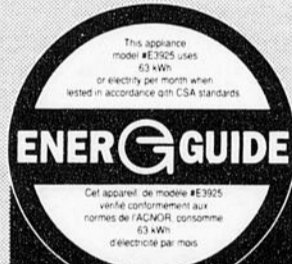


Économisez de l'énergie:

- 1) en achetant un réfrigérateur dont la cote Énergide est la plus basse possible;
- 2) en choisissant un modèle de dimension appropriée, soit environ 120 litres par personne; et
- 3) en maintenant une température de réfrigération de 3° C.

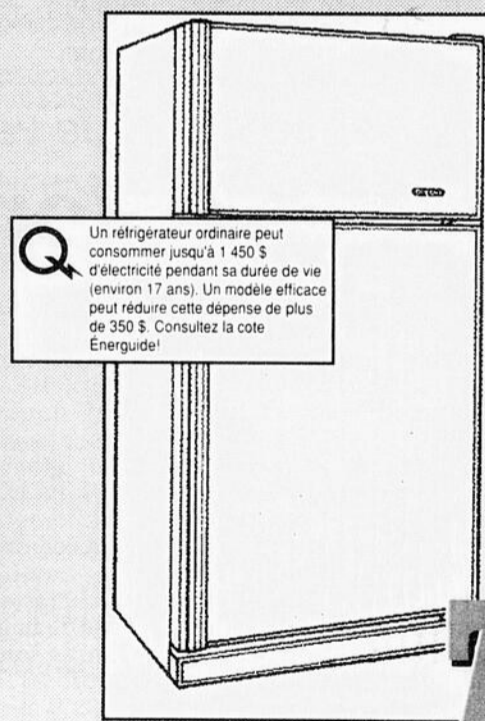
SPÉCIAL: 659⁹⁵\$

- RÉFRIGÉRATEUR 13.6 p.c.**
- 100% sans givre
 - 2 bacs à légumes
 - Commutateur économisateur
 - Consommation: 70 kWh/mois



"L'étiquette Énergide vous permet d'évaluer l'efficacité énergétique d'un électroménager. Comparez les cotes Énergide des appareils avant d'acheter: plus la cote est basse, plus l'appareil est efficace."

Kelvinator



Un réfrigérateur ordinaire peut consommer jusqu'à 1 450 \$ d'électricité pendant sa durée de vie (environ 17 ans). Un modèle efficace peut réduire cette dépense de plus de 350 \$. Consultez la cote Énergide!

SPÉCIAL: 729⁹⁵\$

- RÉFRIGÉRATEUR 16.3 p.c.**
- 2 bacs à légumes
 - 100% sans givre
 - Consommation: 80 kWh/mois
 - Modèle peut légèrement différer en magasin



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
ÉVITONS LE GASPILLAGE



"Les éconos" et "Moi, j'achète les éconos" sont des marques déposées d'Hydro-Québec.

gagnon FRÈRES



Depuis 1904...

CONDITIONS

- Offre valable sur toute la marchandise en magasin
- Sujet à l'acceptation du service de crédit.
- Le financement de 6 ou 12 paiements égaux sans intérêt s'applique sur le montant d'achat excluant les taxes.
- Ne payez que les taxes de vente
- Achat minimum de \$400 exigé.
- L'OFFRE PREND FIN SAMEDI LE 5 SEPTEMBRE

ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...